18e ANNEE
No. 44

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

VENDREDI
20 DECEMBRE
1940.

NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

L'abbé L.-N. Raymond

Trois écoles ont été fermées par l'Unité Sanitaire des comtés de Saint-Hyacinthe et de Rouville

Les élèves de l'Académie Girouard, de l'Académie Prince et de l'Ecole Mercier, sont renvoyés chez leurs parents, à cause de la grippe qui sévit.— Au centre d'entraînement militaire.

La ville de Saint-Hyacinthe est elle aussi affligée par la grippe. Il n'y a pas encore épidémie, mais la situation n'a rien de rassurant, chez les enfants surtout. Sur la recommandation du Dr Marc Bergeron, directeur de l'Unité Sanitaire des comtés de Saint-Hyacinthe et de Rouville, et de la Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe, trois écoles ont été fermées lundi dans notre ville. Ce sont l'Académie Girouard, pour les garçons; l'Académie Prince et l'Ecole Mercier. On estimait alors que plus de 300 écoliers, de l'un et de l'autre sexe, étaient retenus chez eux par la maladie. D'autres aussi étaient souffrants, qui demandaient de retourner dans leurs familles. La décision était prise peu après de fermer les écoles. Dans les trois établissements, la fermeture intéresse quelque 1.250 élèves. Jeudi soir, le Dr Bergeron nous disait que la situation restait inchangée, et qu'il n'y avait pas lieu de fermer d'autres établissements. Au Séminaire, sur un total de quelque 400 élèves, c'est à peine si on enregistra quatre cas de grippe. A l'Académie Saint-Dominique, 4 malades sur 215 élèves.

Des rumeurs voulaient que la grippe fit aussi des siennes au centre d'entrainement de Saint-Hyacinthe, parmi les jeunes militaires qui s'y trouvent. Interrogé à ce propos, le capitaine Maurice Thibault, officier médical du camp, a déclaré qu'il avait été appelé à donner ses soins à une vingtaine de malades seulement. Si l'on sait que le camp donne asile à près de 700 personnes, il n'y a aucune raison de s'alarmer.

———:-o-:———

Mme (Dr) L. Lague se fracture un bras

Mme Lagüe, épouse du Dr Léonidas Lagüe, de Sainte-Madeleine, a été victime ces jours derniers d'un grave accident. En tombant dans la rue, elle se fractura un bras. Elle est présentement chez elle, sous les soins de son mari et de sa fille, Mlle Léonie Lagüe, garde-malade à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.

M. Donat Boulanger serait mourant

Des informations obtenues il y a deux jours, au sujet de M. Donat Boulanger, de Sainte-Hélène de Bagot, qui fut gravement blessé la semaine dernière près de Montréal, au cours d'un accident de la route, nous apprenaient que la victime était dans un état critique. Les médecins, paraît-il, désespèrent de lui sauver la vie. M. Boulanger, qui ne demeure à Sainte-Hélène que depuis deux mois, est âgé de 38 ans. Il est marié et père de plusieurs enfants. L'accident dont il fut victime survint à la Pointe-aux-Trembles, près Montréal, dans la nuit du 14 au 15 décembre.



Le nouvel hôtel que construit à Otttawa, rue Elgin, la **Ford Hotels Company of Ottawa.** Cet établissement sera ouvert au public vers le 1er juin prochain. Il portera le nom de Lord Elgin, et coûtera la somme de $1.300.000. Situé au coeur de la capitale du pays, il est d'une architecture qui s'harmonise avec l'ensemble des édifices publics de cette ville.

Le tunnel sous les voies ferrées sera construit incessamment

On a déjà fermé à la circulation cette partie de la rue Sainte-Anne qui se trouve entre les rues Dessaulles et Richer.— Un égout sera creusé dès cet hiver.

Cette partie de la rue Sainte-Anne qui se trouve entre les rues Dessaulles et Richer, de notre ville, cédée aux religieuses de l'Hôtel-Dieu en échange de terrain nécessaire à la construction du tunnel de la rue Sainte-Anne, sous les voies du chemin de fer **Canadien National**, a été fermée ces jours derniers à la circulation. Cela signifie que le projet de tunnel est mûr, et que sa construction commencera incessamment. A l'hôtel de ville, M. René-G. Richer, directeur des Services municipaux, a bien voulu nous dire que rien n'est encore connu, quant à la date où commenceront les travaux. Toute l'affaire relève de la Commission des Chemins de Fer, et c'est elle seule qui prend les décisions finales. On sait cependant que des soumissions ont été demandées aux entrepreneurs qui seraient intéressés à se charger des travaux, et la décision de la Commission ne saurait tarder. M. Richer ajoute cependant que le creusage de l'égout, en vue de la construction du tunnel, se fera au cours de l'hiver, de façon que tout soit prêt pour la construction du tunnel proprement dit, aux premiers jours du printemps, selon toute vraisemblance. On parviendra au tunnel par l'avenue du Palais et son prolongement, le long du jardin Euclide Richer. Ce prolongement de la rue sera élargi à 80 pieds de largeur, et un cercle de giration se trouvera à la sortie du tunnel, au sud de la voie du chemin de fer. Comme déjà dit, deux passerelles pour piétons seront aussi construites sous les voies au rues Bourdages et Laframboise.

———:-o-:———

Cet entrainement est déjà terminé

La seconde période d'entrainement, au centre d'entrainement de Saint-Hyacinthe, se terminera demain, samedi. Quelque 500 jeunes gens, la plupart fils de cultivateurs, quitteront alors la vie militaire qu'ils ont connue pendant trente jours, pour retourner dans leurs familles respectives. Tous ont paru satisfaits de leur nouvelle expérience, mais ils n'en réintègreront pas moins avec plaisir le foyer paternel. La troisième période d'entrainement commencera le 10 janvier. Entre temps, le personnel permanent du camp fera le nettoyage des quartiers, en vue de l'arrivée des nouvelles recrues, qui se succèdent chez nous à raison de 500 par mois.

Le conseil municipal décide que vingt-trois artères de notre municipalité, avenues et rues, changeront de nom d'ici quelques mois

Certains noms de rues n'avaient aucune signification intéressante, ou faisaient double emploi avec ceux de municipalités extérieures.

D'ici quelques mois, 23 artères de la ville de Saint-Hyacinthe auront changé de nom. Cette décision a été prise par le conseil municipal, après consultation des principaux corps publics de la ville. Certains noms de rues dont la signification n'était pas très claire sont remplacés, de même que d'autres qui font double emploi avec les noms de municipalités voisines de Saint-Hyacinthe, ou avec celui de cette ville même, comme la rue Saint-Hyacinthe. D'autre part, certaines rues brisées en tronçons, et qui portaient jusqu'à trois noms, n'en porteront qu'un à l'avenir. Ainsi les rues Héloïse, Claude et Dessaulles, deviennent la seule rue Dessaulles; les rues Viger et Richer deviennent la rue Sicotte, en souvenir de Louis-Victor Sicotte, qui fut à un certain moment premier ministre du Canada.

Une autre innovation est faite par le conseil. Les diverses artères de la ville sont divisées en rues et avenues, selon le sens où elles s'étendent, et chacune portera un numéro, en plus de son nom. Cette mesure permettra aux étrangers de passage de se retrouver plus facilement dans la ville. Le système est le même que dans nombre de villes américaines, notamment New York. Pour ce qui nous concerne, les rues qui vont de l'est à l'ouest gardent leur nom de rues et les autres, du sud au nord, s'appelleront désormais des avenues. Sur les plaques indicatrices, on inscrira, chaque fois qu'il y a lieu, le prénom du personnage dont l'artère, rue ou avenue, rappellera le souvenir. Hors quelques exceptions, tous les nouveaux noms de rues rappellent des personnages qui, à un titre ou à un autre, ont honoré la ville de Saint-Hyacinthe.

Les avenues seront numérotées de 5 à 32, de l'ancienne avenue Cadorette, qui s'appellera désormais Léon Pratte, (chanoine), à celle de l'Ecole de Laiterie. On prévoit le cas où le village Saint-Antoine, ou Casavant, pourrait s'annexer à Saint-Hyacinthe, et c'est pourquoi le numérotage ne commence qu'à 5. Quant aux rues, elles s'étendent de la 1ère, rue Saint-Louis, à la 28e, autrefois appelée rue B, qui s'appellera Cherrier, (Benjamin).

A la jonction des rues Laframboise et Bourdages, à l'extrémité du Bourg-Joli, un nouveau parc sera aménagé dès l'an prochain, et il portera le nom de Parc des Patriotes. Le kiosque de la rue Girouard, où nos musiciens donnent leurs concerts durant l'été, s'appellera le kiosque Léon Ringuet, en l'honneur du fondateur-directeur de la Société Philharmonique de cette ville. Trois parcs déjà existants ont aussi été nommés officiellement: le jardin Euclide Richer, à l'arrière du Palais de Justice; le jardin Eugène Saint-Jacques, rue Bourdages; le parc Paul Payan, près du tunnel de la rue Girouard.

On trouvera ci-après la liste des avenues et rues qui changeront de noms:

avenue Cadorette,	avenue Léon Pratte, (chanoine)
avenue Saint-Casimir,	avenue de Vaudreuil;
avenue Saint-Pascal,	avenue Brodeur, (Eusèbe);
avenue Concorde,	avenue de la Concorde;
avenue Piété,	avenue Duclos, (Silas);
avenue Rosalie,	avenue de l'Hôtel de Ville;
avenue Saint-Hyacinthe,	avenue de l'Hôtel-Dieu;
avenue Têtu,	avenue Sylva-Clapin;
avenue du Séminaire,	avenue Choquette, (Mgr C.-P.)
rue Sainte-Marguerite,	rue Marguerite-Bourgeoys;
rue William,	rue Calixa-Lavallée;
rue du Chemin de Fer,	rue de Boucherville, (Charles);
rues Héloïse, Claude et Dessaulles,	rue Dessaulles;
rue Saint-Antonin,	rue Père Bréboeuf;
rues Richer et Viger,	rue Sicotte, (Louis-Victor);
rue Hyppolite,	rue Bachand, (Pierre);
rue Leman,	rue Duvernay, (Ludger);
rue Trudeau,	rue Nelson, (Wolfred);
rue A,	rue Cartier, (Eusèbe);
rue B,	rue Cherrier, (Benjamin).

ECRIVAIN



M. L.-P. Mercier, de Hull, qui vient de publier aux **Editions Bernard Valiquette**, Montréal, un ouvrage d'éducation qui s'intitule: **Quoi dire, comment dire et quoi faire.**

A L'HONNEUR



Mlle Charlotte Beaudreault, institutrice à Saint-Ours-sur-Richelieu, qui reçoit une prime de $20., du gouvernement, pour succès dans l'enseignement.

La population de notre ville est aujourd'hui de 17.688 âmes

On constate une augmentation de *514 personnes*, au cours de la dernière année.— En marge du dernier recensement fait par les autorités municipales.

La population totale de la ville de Saint-Hyacinthe, exclusion faite des municipalités adjacentes de La Providence, Saint-Joseph-sur-Yamaska et du village Casavant, atteint le chiffre de 17,688 âmes, soit une augmentation de 514 sur l'an dernier. Ces chiffres ont été rendus publics mercredi par M. Marie-A. David, greffier de la municipalité de Saint-Hyacinthe, à la suite du recensement fait, sur les ordres des autorités municipales, par le constable Camille Picard et M. Henri Brousseau. Dans tous les quartiers de la ville, sauf deux, les quartiers de la ville sauf deux, les noms. Dans chaque quartier, le chiffre de la population est le suivant: quartiers 1, 4.225; quartier 2, 1.940; quartier 3, 2.065; quartier 4, 1.938; quartier 5, 4.620. Dans les 15 arrondissements de la ville, la population se repartit comme suit: arrondissement 1, 1.220; 2, 1.191; 3, 1.314; 4, 1.143; 5, 663; 6, 1.034; 7, 1.244; 8, 492; 9, 949; 10, 863; 11, 1.689; 12, 1.386; 13, 1.190; 14, 1.870; 15, 1.360.

———:-o-:———

Mme G. Ravenelle gravement brûlée à Saint-Pie, mardi

Mme Gérard Ravenelle, de Saint-Pie de Bagot, domiciliée dans le *rang double*, a été victime mardi d'un grave accident. Alors qu'elle était occupée au lavage du linge de la famille, elle voulut mettre de l'eau de javelle dans la bouilloire qui se trouvait sur le poêle de cuisine, mais elle se trompa et y versa le contenu d'un bouteille de gasoline. Comme, peu après, elle tentait d'y ajouter du savon, la bouilloire fit explosion, et Mme Ravenelle fut douloureusement blessée au visage, aux mains et aux bras. Son état, toutefois, n'est pas inquiétant.

———:-o-:———

Décès prématuré de M. J.-E. Caron

Nous apprenons au dernier moment le décès, survenu à Sherbrooke dans la nuit de mardi à mercredi, de M. J.-E. Caron. Il n'avait été malade que quelques jours. Le défunt était le père de M. J.-Lorenzo Caron, de notre ville.

Le cheval prend le mors aux dents

M. Joachim Vadnais, 15 ans, de Saint-Nazaire d'Acton, a été assez gravement blessé lundi dernier, quand le cheval qu'il conduisait prit le mors aux dents. En essayant de le maîtriser, le jeune homme tomba de sa voiture et se blessa à la tête. Son état n'est cependant pas inquiétant. Le blessé est le fils de M. Joseph Vadnais.

———:-o-:———

La population à Saint-Denis

M. le chanoine F.-A. Laroche, curé de Saint-Denis-sur-Richelieu, a rendu publiques les statistiques vitales de sa paroisse. La population, village et paroisse, est de 1.640 âmes, reparties dans 413 familles. Dans le village, on compte 217 familles et 672 âmes; à la campagne, 196 familles et 968 âmes. Dans les institutions religieuses, 4 prêtres, 24 religieux et religieuses, 70 laïques. Population totale: 1.738 âmes.

———:-o-:———

M. M. Létourneau foudroyé par la paralysie

Le défunt est subitement atteint de paralysie, et il expire peu après.— Outre son épouse, il laisse quatre enfants.

M. Michel Létourneau, propriétaire de taxi à Saint-Joseph-sur-Yamaska, a été victime d'une mort presque foudroyante, mardi. A propos de rien, sans avoir senti le moindre malaise, il se trouva tout à coup paralysé, dans la journée de lundi. On le mit au lit et il expirait le lendemain. Le défunt était âgé de 60 ans. Outre son épouse, il laisse trois fils et une fille: MM. Camille, Roland et René Létourneau, Mme Alcide Breton, (Rose-Emma), tous de cette ville. Deux frères et deux soeurs lui survivent également: MM. Hormisdas Létourneau, Saint-Hyacinthe; Louis, Montréal; Mme Camille Valcourt, (Joséphine), Saint-Hyacinthe; Mme Emile Morrissette, (Antoinette), aussi de cette ville. Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures 15, en l'église paroissiale de Saint-Joseph-sur-Yamaska, sous la direction de la maison Ubald Lalime.

Le P. E. Benoît assigné auprès des Indiens

Le R.P. Eucharist Benoît, O. M.I., fils de Mme Eugène Benoît, de cette ville, exerce maintenant son apostolat chez les Indiens du nord de l'Ontario.

Le R. P. Eucharist Benoît, O.M.I., autrefois de notre ville, a adressé à ses parents et amis, aussi à ses bienfaiteurs, en date du 15 décembre, une lettre fort intéressante sur la région sauvage où l'ont assigné ses Supérieurs, comme missionnaire. Le Père Benoît exerce son ministère dans le nord de l'Ontario, dans la région dite de McIntosh, depuis le mois d'août dernier. La vie y est dure, mais le missionnaire s'en accommode, comme en témoigne sa lettre. Le Père Benoît est un ancien du Séminaire de Saint-Hyacinthe, et le fils de Mme Eugène Benoit, de cette ville. Un de ses frères, le R. P. Jean-Louis Benoit, O.M.I., est missionnaire dans le Basutoland, Afrique du Sud.

Croyant intéresser nos lecteurs, nous reproduisons ci-après la lettre du Père Benoît:

McIntosh, 15 déc. 1940

Bien chers parents, amis, bienfaiteurs,

La fin de cette année me semble être une occason propice pour vous entretenir de mes nouvelles missions.

Je vous souhaite tout d'abord une joyeuse fête de Noël et une heureuse année, abondante en grâces de toutes sortes.

Au mois d'août dernier, mes Supérieurs m'assignaient les missions de la région de McIntosh, Ont., comme champ d'évangélisation. Ce vaste district est situé au nord de la voie du C.N.R., le Transcontinental. Il s'étend à près de cent milles de chaque côté de ma résidence à l'école indienne de

(*suite en 3e page*)

Joyeux Noël,
et la paix sereine,
dans tous les domaines,
à nos amis, lecteurs
et annonceurs

Développement ailleurs que chez nous

La ville des Trois-Rivières, elle aussi, bénéficie de l'ère d'activité que l'on traverse, tandis que Saint-Hyacinthe piétine sur place.

Nous avons donné récemment des chiffres révélateurs, sur l'expansion industrielle, au cours de la dernière année, des deux villes de Granby et Saint-Laurent, près Montréal. Alors que Saint-Hyacinthe piétine sur place depuis dix ans et plus, depuis la querelle du maire Bouchard avec la **Southern Canada Power Company Limited**, les autres municipalités de la province, de l'importance de la nôtre ou à peu près, vont de l'avant. Les unes après les autres, elles annoncent l'installation chez elles de nouvelles industries, une augmentation de la population ouvrière, des salaires plus nombreux, payés chaque semaine, et comme conséquence finale une plus grande prospérité générale. Après Granby et Saint-Laurent, dont il a été question en page de rédaction, voilà que Trois-Rivières a maintenant sa part du gâteau. Depuis longtemps, Trois-Rivières voit le nombre de ses établissements industriels augmenter, à tel point qu'il n'est pas facile de se tenir au courant des proportions prises par son essor. Pour l'instant toutefois, on annonce qu'une de ses industries, la **Canada Iron Foundries**, va augmenter considérablement sa capacité de production. Une aile nouvelle y sera ajoutée, qui coûtera $23.000., et dans laquelle il sera installé pour $175.000., de machinerie. Le travail de construction donnera d'abord de l'emploi, puis l'usine elle-même fournira du travail à un nombre additionnel d'ouvriers. Voilà une autre ville qui fait la nique à Saint-Hyacinthe, laquelle se contente depuis une décade de son **statu quo**, et ce sous l'oeil indifférent de son maire, l'hon. T.-D. Bouchard.

La Coopérative des Produits Laitiers est mise à l'amende

Elle était accusée d'avoir acheté du lait à un prix moindre que celui fixé par la Commission de l'Industrie Laitière.

La Coopérative des Produits Laitiers de Saint-Hyacinthe a été *condamnée ces jours derniers, par le* magistrat de district Emile Marin, à $10. d'amende et aux frais, sur cinq accusations portées contre elle par la Commission de l'Industrie Laitière de la province.

Cette condamnation est susceptible d'intéresser tous les laitiers de la vile et de la région ainsi que tous les producteurs qui vendent leur lait pour la consommation à l'état nature. C'est la première fois que les dispositions de la Loi des produits laitiers, sur lesquelles étaient basées les plaintes portées contre la Coopérative, sont mises à exécution dans notre région.

En effet, cette Loi des produits laitiers et les ordonnances en vigueur, pour la région de Saint-Hyacinthe, prescrivent que tout marchand de lait ne doit pas payer au producteur moins qu'une somme de $2.10 le cent livres de lait, et que le producteur ne doit pas vendre à un prix inférieur. De plus, le marchand de lait qui s'approvisionne chez un producteur est présumé avoir fait un contrat véritable avec ce dernier, pour l'achat de son lait, au prix fixé par les ordonnances en vigueur. Ni l'une ni l'autre des parties à ce contrat n'y peut mettre fin ou le modifier sans un avis écrit de soixante jours, ou sans l'autorisation de la Commission de l'Industrie Laitière.

Or la Coopérative des Produits Laitiers de Saint-Hyacinthe était accusée de ne pas avoir payé assez cher le lait qu'elle achetait de certains cultivateurs. De plus, on lui reprochait d'avoir cessé de s'approvisionner sans avis et sans se conformer aux exigences de la loi.

Sur ces accusations, la Coopérative a jugé à propos d'avouer sa culpabilité, et elle a été immédiatement condamnée au paiement d'une somme de $10 d'amende sur chacune des plaintes, ainsi qu'au paiement des frais. Me Philippe Pothier, de cette ville, occupait pour la Commission de l'Industrie Laitière.

———:-o-:———

Deux notaires qui sont honorés

L'Association du Notariat canadien fêtait la semaine dernière dix de ses membres, qui se sont particulièrement distingués au cours de la dernière année. La réception en leur honneur se tint au Cercle Universitaire, Montréal. Parmi les héros de la soirée se trouvent deux anciens du Séminaire de notre ville; le notaire J.-Clément Girard, récemment élu membre du conseil municipal de Montréal, et le notaire Alphonse de La Rochelle, réélu chef du secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste.

———:-o-:———

La terre a tremblé la nuit dernière

Nombre de citoyens ont été réveillés la nuit dernière, entre 3 et 4 heures, par une secousse sismique assez forte. La terre a tremblé pendant quelques secondes, au point d'alarmer ceux qui, n'ayant pas le sommeil profond, ont senti dans leur lit ou dans leur chambre une oscillation inquiétante. Le tremblement de terre a été constaté par de nombreuses personnes, comme en font foi plusieurs appels téléphoniques à nos bureaux, mais il semble qu'aucun dommage n'a été enregistré.

———:-o-:———

Statistiques vitales de ces paroisses

On nous communique les chiffres de la population, dans les deux paroisses du Christ-Roi et du Précieux-Sang, de La Providence.

On nous communique les statistiques vitales des deux paroisses du Christ-Roi et du Précieux-Sang de La Providence, pour l'année écoulée. Dans la première, les chiffres recueillis par M. l'abbé Alphonse Girard, curé, établissent qu'il y a dans la paroisse 815 familles et 3.805 âmes, soit une augmentation de 21 familes et de 150 âmes. A La Providence, M. l'abbé Eucher-A. Martel, curé de la paroisse, nous apprend qu'il s'y trouve 503 familles et 2.335 âmes. Dans le village même, on compte 385 familles et 1.812 âmes; à la campagne, 117 familles et 523 âmes. Il y a augmentation de 35 familles, avec environ 150 âmes. On relève dans la paroisse 8 familles non-catholiques, groupant 27 âmes.

Mme Omer Cormier meurt à Montréal

Mme Omer Cormier, née Anna Lévesque, est décédée lundi à Montréal, à l'âge de 45 ans. Elle était la mère de Mme Wildor Desmarais, de Saint-Hyacinthe. La défunte était veuve en premières noces de M. Arthur Durocher. Outre son époux et sa fille, déjà nommée, elle laisse quatre frères et une soeur: MM. Oscar Lévesque, Montréal; Lucien, Emile et Roland, Saint-Hyacinthe; Mme W. Blanchard, (Juliette), Montréal. Les funérailles ont eu lieu ce matin en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Ubald Lalime, et l'inhumation se fit à Acton Vale.

LETTRE DE QUÉBEC

ENCORE UNE FOIS, ON SE DEMANDE S'IL N'Y A PAS A L'HORIZON DES ELECTIONS PROVINCIALES? — LE MECONTENTEMENT CONTINUE D'EXISTER PARMI LA DEPUTATION, ET DEUX COMTES SONT OUVERTS, A PROPOS DESQUELS LE GOUVERNEMENT GODBOUT NE VOUDRAIT PAS COURIR DES RISQUES INUTILES.— M. HECTOR PERRIER FAIT UNE DECLARATION EN MARGE DES REFORMES PROJETEES DE L'ENSEIGNEMENT.— IL SEMBLE BIEN QUE LE TOURISME N'A PAS DIMINUE DANS LA PROVINCE.— ON AURAIT DECOUVERT UNE NOUVELLE REGION MINIERE. —COURS GRATUITS, DANS QUATRE ECOLES TECHNIQUES ET SIX ECOLES D'ARTS ET METIERS.

Une rumeur sérieuse prétendait, vendredi dernier, que le gouvernement Godbout ferait des élections générales l'année prochaine, par suite de l'impuissance où il se trouve de contrôler les mécontents de son parti qui veulent partir malgré tout et qui exigent d'être "casés" immédiatement à certains postes qu'ils convoitent.

Les dissensions ne font que s'accentuer, au sein du cabinet, et éclatent à l'extérieur. A la suite de la séance du conseil des ministres de cette semaine, des employés se mirent à répandre la nouvelle qu'une querelle violente avait éclaté et que Teddy Bouchard s'était livré à une explosion plus terrible que d'habitude. Il aurait frappé la table du poing à plusieurs reprises.

Ce sont des employés libéraux, dont la loyauté ne peut être mise en doute qui se passaient cette nouvelle, connue à la suite d'une imprudence, d'un des témoins.

Il est certain que l'hon. Bernard Bissonnette, orateur de la Chambre, devait quitter à l'automne, car il avait sa nomination de juge "dans sa poche", comme on dit communément. On le fit attendre le résultat des élections complémentaires. Depuis, le premier ministre ne veut plus entendre parler d'ouvrir de nouveaux comtés.

Comtés ouverts

Mais la mort du Dr Bouthillier, député de St-Jean, ouvre un comté; celui de Ste-Marie se trouve apparemment sans représentants, depuis qu'Ottawa a décidé que ceux qui sont dans les camps d'internement sont privés de leurs droits de citoyens. M. Camillien Houde se trouvant dans ce cas, il ne serait plus, "ipso facto", député de Ste-Marie.

Les événements récents ont convaincu les libéraux qu'ils n'en ont plus pour longtemps et plusieurs députés insistent pour être nommés à différents postes, et ce immédiatement.

La prochaine conférence

Plutôt que de courir le risque d'être battu dans des élections partielles, M. Godbout profiterait des propositions qui seront soumises à la prochaine conférence entre les provinces et le fédéral, et il en prendrait prétexte pour se présenter devant le peuple et essayer de profiter de ce sujet pour obtenir un renouvellement de mandat, tout en se débarrassant de ceux qui cherchent à le supplanter, dans le cabinet même.

M. Perrier et l'enseignement

Au cours d'une visite faite ces jours derniers au comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique, réuni à l'hôtel du gouvernement, M. Hector Perrier, secrétaire de la province, a fait les déclarations suivantes:

"Je ne réclame aucune réforme radicale relativement à l'enseignement de l'anglais: je désire seulement que, dans les milieux où l'anglais est nécessaire, l'enfant puisse en commencer un peu plus tôt l'étude à l'école publique. Il me semble qu'un enfant de 10 ans qui est rendu en 4ème année pourrait recevoir oralement quelques notions d'anglais sans nuire à ses autres études et sans risquer de fausser sa mentalité canadienne-française.

"Il n'est pas question de bouleverser notre système, il n'y a pas même lieu de modifier considérablement le programme établi par le comité catholique: il suffit de permettre que dans certains milieux les élèves soient initiés un peu plus tôt à la pratique de la conversation anglaise et de prendre les mesures pour que cette matière du programme soit enseignée avec l'intérêt et la compétence nécessaires.

"Il est un autre point, a ajouté M. Perrier, sur lequel je désire me livrer entièrement, et c'est qu'il n'est jamais entré dans ma pensée de favoriser la création d'un ministère de l'Instruction publiqu La politique est une aventure qui comporte beaucoup d'instabilité, alors que la direction générale de notre enseignement doit pouvoir s'exercer avec sérénité et esprit de continuité".

M. Perrier a été présenté au comité (dont il fait d'ailleurs partie depuis sept ans) par M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, et remercié par M. Mathias Tellier.

Décisions du comité

Au cours de ses délibérations le comité catholique du Conseil a pris plusieurs décisions importantes dont voici la teneur: approbation ou désapprobation de toute une série de manuels scolaires; pour ce qui est de l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires, le comité a décidé que le programme actuel est suffisant pourvu qu'il soit mis en valeur avec le savoir-faire et le zèle requis; pour répondre cependant à des besoins locaux, il autorise le surintendant à permettre aux commissions scolaires, dans des cas exceptionnels, d'anticiper ou de retarder de deux ans l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires; le surintendant aura aussi toute discrétion relativement à l'enseignement du français dans les écoles catholiques de langue anglaise et pourra augmenter les heures de français pour répondre au désir de certains parents; le comité s'est préoccupé aussi de la préparation des futures institutrices dans les écoles normales; le comité recommande de nouveau que la loi de l'instruction publique soit modifiée de façon à rendre obligatoire, pour tout instituteur ou institutrice, un examen pulmonaire complet, chimique et radiologique, et ce afin d'éviter la contagion des maladies pulmonaires de professeurs à élèves.

Le comité catholique a fixé au 12 février 1941 sa prochaine réunion.

Le tourisme

Le nombre des automobiles étrangères entrées dans la province de Québec pendant les dix premiers mois de 1940 a excédé de 218,739 celui de 1939, pour la période correspondante. Si le nombre des visiteurs des Etats-Unis a été un peu moins considérable, celui des autres provinces a fortement augmenté. Nous sommes en mesure de publier aujourd'hui des chiffres officiels sur le mouvement touristique en 1940 et de le comparer avec celui de l'année précédente.

Le lieut.-col. J.-L. Boulanger, chef du cabinet du premier ministre, a communiqué des rapports de l'Office du tourisme, dont M. Maurice Hébert est le directeur général. Ces rapports ont été recueillis sous la surveillance de M. H. Lavoie, assistant-directeur conjoint de l'Office du Tourisme.

Le tableau suivant donne un aperçu du mouvement touristique de 1940, comparé avec celui de 1939:

Nombre d'automobiles entrées dans la province du 1er janvier au 1er novembre 1940.

GRAND TOURISME

(Permis de séjour de 3 jours à six mois)

	1940	1939
Automobiles étatsuniennes entrées par les postes de douanes	171,196	236,312
Automobiles étatsuniennes entrées par les routes interprovinciales	88,767	102,066
Automobiles des autres provinces entrées par les routes interprovinciales	221,165	142,325
TOTAL	481,128	480,703

Collaboration de l'Ontario

Les journaux de la province d'Ontario sont bien disposés à collaborer avec la province de Québec pour le développement du tourisme chez nous. C'est ce qu'annonce M. Maurice Hébert, directeur général de l'Office du Tourisme, au retour d'un voyage à Toronto. Ils publieront des annonces qui leur seront payées, mais ils accepteront aussi de faire paraître gratuitement des articles, des photos caractéristiques et des reportages photographiques sur les régions les plus attrayantes du Québec.

M. Hébert s'était rendu dans la ville-reine dans le but de tenter un effort pour stimuler l'intérêt des journaux et du public de l'Ontario envers la province de Québec. Comme on a pu le constater, le tourisme ontarien a augmenté dans des proportions très considérables au cours de 1940. Il importe donc de prendre des mesures pour maintenir et accentuer cet accroissement. M. Hébert a cru à propos d'aller rencontrer les propriétaires de journaux de Toronto et les personnages en vue du monde universitaire, parmi lesquels il compte de nombreuses relations, pour leur demander leur coopération. Il a reçu un accueil très sympathique.

Le directeur de l'Office du tourisme a aussi rencontré des sportsmen et tout particulièrement les directeurs du Toronto Ski Club qui groupe plus de 4,000 membres. L'an dernier, ce club avait organisé une excursion de 65 personnes à St-Sauveur, dans le nord de Montréal. Cette année, il organisera quatre excursions de plus de 200 personnes chacune. Parmi ces skieurs, un certain nombre se rendra jusque dans la région de Québec.

Production minière

Depuis une vingtaine d'années, notre industrie minière s'est développée à un rythme remarquable. C'est ce qu'a déclaré, l'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail, des Mines et des Pêcheries Maritimes, dans une nouvelle causerie à la radio. Pour donner une idée de l'ampleur de ce développement, qu'il suffise de dire qu'il y a vingt ans, notre production annuelle était évaluée à $20,000.00 et le produit de nos mines métalliques comptait pour $2,000,000. L'an dernier, notre production totale atteignait $78,000,000. Les métaux avaient contribué de $48,000,000 à cet actif, dont $34,500,000.00 représentaient la valeur de l'or extrait des mines de l'"Ouest du Québec", c'est-à-dire des districts miniers des comtés de Témiscamingue et d'Abitibi.

Cours gratuits

En collaboration avec l'hon. Oscar Drouin, ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, l'hon. Hector Perrier, Secrétaire de la province, offre aux hommes de 16 ans et plus un certain nombre de cours spéciaux gratuits qui seront donnés dans quatre écoles techniques et six écoles d'arts et métiers.

Ces cours spéciaux, organisés d'après le plan de l'Aide à la Jeunesse et conformément à la demande des autorités fédérales, commenceront au début de janvier 1941, dans les écoles techniques de Montréal, de Québec, des Trois-Rivières et de Hull, et dans les écoles d'arts et métiers de Lachine, Maisonneuve, Verdun, Lauzon et Sherbrooke.

Le programme, soigneusement préparé par le Secrétaire de la province comporte l'enseignement théorique et pratique en ajustage, soudure électrique et soudure autogène, travail sur bois (menuiseries, modelage, etc.), radio-électricité, métal en feuilles et coupe. Les cours auront lieu généralement de quatre heures et demie à minuit, de manière à ne pas interrompre l'enseignement régulier, et seront d'une durée minima de trois mois. Ils pourront absorber, pour commencer, un peu plus de 700 élèves, aptes à devenir des ouvriers qualifiés pour répondre aux besoins des industries de guerre.

C'est l'intention du Secrétaire de la province, d'accord avec le service de l'Aide à la Jeuensse d'organiser le plus tôt possible d'autres cours spéciaux en d'autres centres. De la sorte, on espère que, d'ici le 15 septembre, 3,500 ouvriers qualifiés nouveaux seront absorbés par les industries de guerre.

Actuellement, le nombre des postulants déjà inscrits pour ce genre de cours est considérable. La préférence, nous assure-t-on, sera accordée à ceux qui ont déjà rempli leur formule d'inscription. Toutefois, ceux que ces cours spéciaux intéressent et qui ne se sont jamais inscrits au service de l'Aide à la jeunesse peuvent le faire en s'adressant à 109, Grande Allée, Québec, ou 501 avenue Viger, Montréal.

Nouvelle région minière

L'hon. Edgar Rochette ministre du Travail, des Mines et des Pêcheries maritimes, a remis aux journalistes un communiqué qui indique la découverte d'une nouvelle région minière intéressante. En voici le texte:

"La division de la carte géologique du service des mines de la province de Québec vient de publier un rapport préliminaire relativement à une région d'environ 270 milles carrés, que H. W. Fairbain a inventoriée au cours de l'été de 1940. Cette étendue, que traverse la rivière Wetetnagami, est située juste au nord de la limite de la ligne qui sépare le comté d'Abitibi du territoire d'Abitibi, c'est-à-dire à environ 70 milles au nord-est de Senneterre.

"Une carte préliminaire, à l'échelle deux milles au pouce, accompagne ce rapport. Elle indique la distribution des diverses formations géologiques dans ce district. En direction Est-Ouest, on trouve une zone de roches volcaniques du type Keewatinien. Cette zone est bordée au nord et au sud par du plus jeune roc granitique intrusif (Granit, granodiorite, diorite quartzifié, etc.). Coupant en travers les différents types de roches ci-haut mentionés, on trouve des masses intrusives encore plus jeunes sous forme de dykes basiques qui pourraient fort bien être de l'âge keweenawien.

"Les conditions géologiques ressemblent en quelque sorte à celles que l'on trouve dans les terrains aurifères de l'Ouest du Québec. Bien que l'on n'ait pas encore trouvé d'or dans la région Weternagami, et bien que cet endroit soit plutôt difficile d'accès et que les affleurements soient plutôt rares, il y a possibilité tout de même que des gisements de minerais soient localisés dans cette région.

"Des copies de ce rapport, en français et en anglais, seront fournies sur demande, par le directeur du service des mines, à Québec".



Quand vous avez posé sur l'arbre le dernier ornement et que vous êtes prêt pour le matin de Noël, c'est le moment de prendre un repos mérité et de dire:

"POUR MOI TOUJOURS MOLSON"

Souvenons-nous . . .

TANDIS que nous célébrons le temps de Noël chez nous, dans nos foyers confortables, l'ombre de la mort... de la mort déchaînée dans les cieux par les hordes monstrueuses du nazisme et du paganisme, passe sans cesse sur nos frères et nos compagnons d'armes de l'autre côté de l'océan . . .

Nous rendons-nous compte de notre dette à l'égard de ceux dont le courage et les sacrifices nous permettent de jouir paisiblement de ces journées de fête, entourés du bonheur insouciant des enfants . . . , de notre dette à l'égard de ces héros qui patrouillent les cieux, manoeuvrent les navires, servent les canons et sont prêts à tout sacrifier, même leur vie, pour tenir l'ennemi loin de nous?

Comment nous en acquitter? Le moins que nous puissions faire est de fournir aux défenseurs de notre pays et de notre civilisation, au moyen de notre épargne prêtée au Canada, les munitions et l'équipement qui leur sont indispensables.

Plaçons nos économies dans les Certificats d'épargne de guerre et continuons à le faire: cette persévérance sera un gage de victoire.

Pour qui voit le fond des choses, le denier de la veuve est une offrande aussi méritoire que l'or du riche, comme preuve de bonne volonté, de fermeté et d'esprit de sacrifice.

Aussi, quoi que vous fassiez par ailleurs pendant le temps de Noël, réservez quelque chose pour les Certificats d'épargne de guerre. Vous aurez conscience de servir ainsi à la défense de votre patrie et votre joie en sera plus complète.

de Gaspé Beaubien et W. H. Somerville, Présidents nationaux conjoints, Comité de l'épargne en temps de guerre, Ottawa

Petites annonces

A VENDRE. — Fournaise d'intérieur pour chauffer bois et charbon. Prix: $5.00 S'adresser en appelant par téléphone: 1227.

TERRE A VENDRE. — Terre de 195 arpents, située à 2 milles de la ville, 8 arpents du poste CKAC sur le bord de l'eau. Avec roulant, 4 chevaux, 26 vaches, taures, moutons, cochons, volailles. Cause de mortalité. S'ad. à Mme Vve Wilfrid Hébert, Paroisse Notre-Dame, R. R. no 2, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE.—Maison, genre semi-bungalow, 6 pièces, système de chauffage à eau chaude avec soufflleur, situé au no 53, rue Morison, Bourg-Joli. Date de livraison, 1er mai 1941. Pour plus de détails, s'adresser au no 53, rue Morison. j.n.o.

A VENDRE plusieurs propriétés et terrains situés dans le Bourg-Joli. Conditions faciles. Peu de comptant exigé. S'adresser à 130, rue Laframboise.

LAVEUSES ELECTRIQUES — $1.00 spécial. Inspection et lubrification. Changement d'huile. C'est le meilleur temps de faire examiner votre laveuse. Travail garanti Succursale Beatty Bros., 237, rue Cascades, Saint-Hyacinthe, Tél. 920

De $5.00 à $12.00
Vous pouvez acheter un très Bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER
En face de la Station de Police

A VENDRE. — Ameublement de salle à diner de 9 morceaux en noyer. Style moderne. En parfaite condition. Aussi, 2 ameublements de chambre à coucher. Bureau "roll-Top", petit modèle en chêne solide avec chaise à l'avenant. Aussi, tapis, prélarts, petits meubles. S'adresser à Mme Emery Lalonde, 83, rue St-Pierre, La Providence. j.n.o.

FEMMES ET HOMMES DEMANDES. — Si vous voulez vous établir dans un commerce profitable et devenir indépendant, écrivez immédiatement et demandez le plan JITO. SPECIAUX intéressants pour consommateurs. Essai de 30 jours SANS RISQUE. PROFITEZ de la période des FETES pour bâtir clientèle. Adressez-vous à JITO: 1435, rue Montcalm, Montréal. 27 déc.

A VENDRE. — Paletot pour homme, imitation de castor, brun, grandeur 42, en très bon état. A vendre à bonnes conditions. S'ad. au Courrier. j.n.o.

A VENDRE.—Terre de 175 âcres, située à 4 milles de Granby et à 3 milles de Roxton Pond, sur la route nationale Granby-Sherbrooke, comprenant terre à bois, sucrerie de 2,000 vaisseaux, 22 vaches à lait, 4 chevaux, machines agricoles pour tous les travaux. Très bonnes conditions. Cause: maladie. S'adresser à Alfred Lapalme, Roxton Pond, ou à Origène Dubreuil, Saint-Dominique. 20 d.

À VENDRE

Fournaises neuves à l'huile, sans mêche, ainsi qu'avec brûleur marque "SILENT GLOW".
J'ai un bon choix de **fournaises circulateurs** émaillées, usagées, à l'état du neuf, à très bonnes conditions.
POELE EMAILLE tout en fonte presque neuf pesant 1080 livres, à qui la chance?
POELES ELECTRIQUES ainsi que glacières usagés.
J'ai un bon choix de **poêles usagés.**
J'ai un **beau mannequin** pour dames, presque neuf, hauteur 5-6, ainsi que des **bustes de mannequins** pour chapeaux, à très bon marché.
Venez vous convaincre des aubaines qu'il y a à faire au
MAGASIN BELANGER
en face de la Station de Police
SAINT-HYACINTHE
Tél. 21 93, Cascades

TÉL. 1174J
L. ALLARD
AVOCAT
72, rue Ste-Anne
ST-HYACINTHE

Téléphone 680
L.-J.-J. BERNARD
Entrepreneur général
Maçon, briqueteur, plâtrier, bois et peinturages
Spécialité:
Corniches et ornements d'églises.—Travail au stucco
Ouvrage garanti
Etabli depuis 25 ans
130, RUE LAFRAMBOISE
Saint-Hyacinthe, P.Q.

City House FURNITURE
Nous meublerons complètement votre maison pour $1. à $2. par semaine.
SPÉCIAL — MOBILIER 3 CHAMBRES — $189.
14 morceaux mobilier boudoir;
partement de vêtements d'hommes, tout faits et faits sur
10 morceaux mobilier salle-à-déjeuner;
8 morceaux chambre à coucher.
"Visitez notre nouveau décommande des meilleurs matériels. Termes si voulu."
Emmagasinage franco jusqu'à livraison. Paiera passage jusqu'à 100 milles moyennant achat de $100. ou plus. 259 ouest, rue Ste-Catherine, angle Jeanne-Mance, Montréal.

Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de *rouges* et de *bleus*..... Cessons nos luttes fratricides; réconcilions-nous !"

Honoré MERCIER

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.

Maurice DUPLESSIS

ANNEE No. 44 — NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS — VENDREDI 20 DECEMBRE 1940

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef — Harry Bernard

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée). Bureau nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada, $1.50 — Etats-Unis, $2.00

VENDREDI 20 DECEMBRE 1940

"N'ayez pas peur"

L'Ange de Bethléem l'a dit aux bergers d'abord, à nous ensuite. Le Christ, quand il apparaît, provoque ou l'amour ou la peur. Les bergers, Hérode, les disciples de Jean, le Sanhédrin, les Princes des Prêtres ont peur de lui. Pilate en tremble de le voir et de l'entendre. Ses propres bourreaux sentent le besoin de lui bander les yeux. Les apôtres eux-mêmes sont souvent "saisis de frayeur". Tous ces gens, pour des raisons diverses, eurent peur de Jésus, quelques uns jusqu'à en perdre le sommeil. On dirait que S. Thomas, écrivant son article sur les espèces de peur, avait sous les yeux cette galerie, (I-II. q. 41, a. 4.) Les uns, comme ces humbles pâtres de la vallée, eurent peur du Christ en voyant "le rayonnement de la gloire du Seigneur." (Luc, II, 10.) Qui pourrait les en blâmer? D'autres en eurent peur parce qu'Il brisait leurs traditions, dérangeait leurs coutumes, faisait pâlir leur étoile, contredisait leur vie; parce qu'Il prêchait la voie étroite, parlait de croix, de renoncement, d'absolu, d'amour jusqu'à la folie.

Qui que nous soyons, écoutons l'Ange de Bethléem: "N'ayez pas peur."

* * *

N'ayons pas peur de sa gloire: "c'est un nouveau-né, enveloppé de langes et couché dans une crèche". (Luc., II, 11.) apporte la paix aux âmes bien disposées et chéries de Dieu: "Et in terra pax hominibus bonae voluntatis."

N'ayons pas peur de sa doctrine. S'il parle de mourir à soi-même, au monde, au péché, il parle encore plus de ressusciter et de vivre. Il veut tellement nous libérer, nous pacifier, nous donner de la joie, qu'il brise nos attaches aux créatures, cause de tout notre trouble, de nos tristesses, de nos agitations, de nos fatigues. La solitude qu'il cause autour de nous, il la remplit de sa présence colossale de Fils Unique de Dieu.

Et si sa vie contredit notre vie, n'ayons pas peur non plus. *Il le sait.* C'est pour cela qu'il est venu dans la chair, et qu'il veut venir dans nos vies. L'abîme de notre misère lui a fait faire ces "sauts de géant" dont parle le Prophète. S'il offre sa croix, il offre aussi son Coeur, il présente sa Chair à manger. En vérité, l'Ange de Bethléem a raison. Malgré nos haillons, nos vies de galériens, nos plaies hideuses, n'ayons pas peur. Il nous tend les bras... Et c'est une Mère très douce, la sienne et la nôtre, qui le tient sur ses genoux.

"N'ayez pas peur", c'est la parole qu'à son tour le Divin Enfant redit à notre monde troublé. Le XXième siècle, siècle de la peur! Le canon gronde, les bombes éclatent, les empires croulent. Des hommes, par légion, avec des casques de fer, des épées bien trempées et une immense haine au coeur, sillonnent la terre, la mer, les airs. Les petits sanglotent de peur. Les mamans, les papas, et tous ces beaux grands gars, lancés dans l'effroyable mêlée, ont des heures d'agonie. La seule parole qui puisse les consoler n'est-elle pas celle du Maître: "Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et ne peuvent tuer l'âme; craignez plutôt celui qui peut perdre l'âme et le corps dans la géhenne." (Mat., X, 28.)

* * *

Le grand Pape Pie XI, quelques mois avant de mourir, disait: "Nous n'avons jamais eu peur." Chrétiens, n'ayons pas peur des ennemis du Christ. Ils sont forts de notre faiblesse. Si nous étions des saints, ils tomberaient demain. Devenons-le, en suivant l'exemple de Bethléem, et en mangeant chaque jour le Pain qui fait les saints. Surtout, n'ayons pas peur du Christ, de ses exigences. S'il demande beaucoup, il donne beaucoup. Dans la mesure où nous lui donnons, il se donne. Lisez cette note d'un vieux prêtre: "Après quatre années de ministère passées dans l'intellectualisme, je me suis enfin donné au Christ... Alors, il a tout pris. IL A DEVORE ma vie, ma chair, mon âme, mon temps, ma santé, mes désirs, mes capacités, tout... mais je connais maintenant LA PLENITUDE, j'expérimente ce que c'est que d'être dans le Christ." Et ce mot d'une petite de chez nous: "J'avais pensé y perdre en me donnant, mais j'ai tout gagné." "N'ayons pas peur d'envisager les problèmes modernes crânement, avec des méthodes neuves. N'ayons pas peur de mettre les techniques modernes au service de la pensée chrétienne. Qu'il est doux, près de la crèche, de rapprocher le mot de l'Ange: "N'ayez pas peur", et celui du grand Pie XI: "Nous n'avons jamais eu peur."

Anselme LONGPRE, ptre

LE TOURISME

Pour encourager le tourisme chez nous, il faudrait faire disparaître au plus tôt les obstacles qui lui nuisent. A ce sujet, nous ne pouvons trop blâmer le gouvernement actuel de Québec d'avoir multiplié les ponts de péage et d'en avoir doublé le coût; d'avoir imposé la révoltante taxe de vente qui n'existe pas ailleurs que dans notre province; d'avoir établi une taxe supplémentaire de 10% sur les tabacs, cigares et cigarettes; d'avoir, enfin, tant négligé l'entretien et la confection des routes. Ces obstacles au tourisme doivent être les premiers à disparaître si on veut réellement le favoriser et l'augmenter, chacun l'admettra.

Aussi, n'est-il pas surprenant que le tourisme ait diminué cette année chez nous, comme la conférence d'Ottawa, dont nous parlions au début, l'a remarqué. Si, dans les statistiques de tout le pays, on a enregistré, de janvier à août inclusivement, une diminution de 19% dans le nombre des voitures américaines qui ont passé la frontière et une baisse de 16% dans le nombre des visitteurs étrangers, on peut facilement avancer que la diminution du tourisme dans notre région et dans notre province s'est élevée à environ 25%. Pour rétablir la situation des années passées et pour l'améliorer encore, il faut effacer les obstacles au tourisme et faire connaître davantage notre vaste et belle région Papineau-Labelle.

Le Flambeau, (Mont-Laurier).

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

M. PERRIER HESITE

Voilà que M. Hector Perrier, confortablement assis dans son siège de Secrétaire de la province, se soucie moins qu'hier des réformes à apporter à notre système d'enseignement. Même l'amour de l'anglais s'est chez lui refroidi. Dans une déclaration faite à Québec, devant les membres du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, le nouveau ministre signifie clairement qu'il n'entend casser de vitres nulle part, ni scandaliser qui que ce soit. Sa déclaration est assez longue, et il est amusant de l'y voir se débattre dans les périphrases et les circonlocutions, les précautions oratoires, les incidentes témoignant d'un bon esprit, de sa condescendance, son désir de paix en tous lieux. Relisons plutôt: Je ne réclame aucune mesure radicale, relativement à l'enseignement de l'anglais... je désire que l'enfant puisse en commencer l'étude plus tôt... sans nuire à ses autres études... sans fausser sa mentalité canadienne-française... il n'est pas question de bouleverser notre système... il n'y a pas même lieu de modifier considérablement le programme établi par le comité catholique... il n'est jamais entré dans ma pensée de favoriser la création d'un ministère de l'Instruction publique... la politique est une aventure qui comporte beaucoup d'instabilité, alors que la direction générale de notre enseignement doit pouvoir s'exercer avec sérénité... et esprit de continuité... C'est cela, le M. Perrier d'aujourd'hui, comparé au M. Perrier de la campagne électorale. Ceux qui comptaient sur lui pour voir chambarder l'enseignement dans la province, vont s'en trouver marris. Encore un peu, M. Perrier nous confierait que tout est parfait chez nous dans l'enseignement, (ce qui serait faux), et recommanderait qu'il ne fût touché à rien. Mais à quoi rimaient donc, il n'y a pas deux mois, les grands discours sur la nécessité de réformes? Qu'est devenu l'enseignement réaliste et pratique de M. Godbout, remâché par M. Perrier? Que fait-on de la panacée de l'anglais? M. Perrier s'en désintéresse-t-il maintenant? Le tout a fourni quelques chevaux de bataille, pendant la campagne de Terrebonne. Celle-ci terminée, on les renvoie à l'écurie.

PROPAGANDE INSIDIEUSE

Le gouvernement fédéral est déterminé à faire approuver les recommandations de la Commission Sirois, et il semble qu'il ne négligera rien pour y arriver. Il est par ailleurs inquiet, car les provinces ne sont pas prêtes à s'en laisser imposer. Celle de Québec, pour une, ne s'illusionne pas sur ce qui l'attend, une fois de nouvelles atteintes portées au pacte de la Confédération. Elle sait ce que signifie à Ottawa la centralisation des pouvoirs, elle est payée pour le savoir. Heureusement, il n'y a pas que le Québec à se méfier, à protester d'avance contre les empiètements possibles, prévus, redoutés, du gouvernement central dans les affaires provinciales. On connaît déjà les avertissements donnés à ce propos par MM. Pattullo, premier ministre de la Colombie britannique; Hepburn, premier ministre de l'Ontario; Roebuck, ancien ministre du cabinet Hepburn. Sachant ce que l'on pense, ce qui se dit et s'écrit, le gouvernement de M. King fait des pieds et des mains pour répandre les idées qu'il caresse, les faire accepter, leur permettre de s'insinuer. De toutes façons il dore la pilule, l'enveloppe de sucre. C'est ainsi que, depuis quelques semaines, il inonde les journaux, petits et grands, d'articles destinés à éclairer l'opinion sur l'opportunité des réformes réclamées par la Commission Sirois. Ou plutôt, si l'on veut parler franc, à fausser l'opinion. Ces articles sont bien tournés, évidemment rédigés par des hommes du métier. Ils sont flatteurs, insidieux et même visqueux, affichant autant d'objectivité que de naïveté apparente. Il ne faut pas cependant s'y laisser prendre. Tous cherchent à faire accepter d'avance, par la population, les petites et grandes injustices que préparent, dans le secret des cabinets, M. King, ses collègues et les fonctionnaires payés par eux, avec l'argent de tout le monde. Les articles en question arrivent aux bureaux de rédaction sans signature, et sans même indication de provenance. Pour notre part, nous les jetons au panier à rebuts, invariableemnt. C'est le seul sort qu'ils méritent, et puissent, avec ensemble, tous les journalistes de la province le leur assurer.

DEFI ET MENACE

Les communiqués relatifs à la Commission Sirois, d'où qu'ils viennent, sont innocents et ne le sont pas. Le premier d'entre eux, qui annonce la conférence d'Ottawa du 15 janvier, se termine par quelques lignes qui méritent d'être montées en épingle. Elles se lisent comme suit: *A retenir que, si le plan de la Commission n'est pas accepté par l'ensemble des provinces, il faudra alors un autre plan, improvisé et non moins radical, et qui ne comportera peut-être pas de telles garanties.* Autrement dit, il faut que les conclusions de la Commission Sirois soient acceptées, sans quoi il y aura de la casse. C'est une mise en demeure, un défi, doublé de menace en sus. Le gouvernement central offre aux provinces un marché, qu'il conçoit lui-même comme un marché de dupes, pour les autres sinon pour lui, et il se livre à une espèce de chantage pour le faire accepter. C'est du propre. M. King et ses collègues déchireraient le pacte de la Confédération qu'ils ne se montreraient guère plus injustes, ni plus farouchement dominateurs. Quelle serait cependant leur conduite, en face d'une opposition globale des neufs provinces du Dominion?

H.B.

Ce que l'on pense chez le voisin

La vraie France

Depuis que la France a capitulé, on n'a pas raté une occasion, dans la presse et dans la rue, de souligner l'amoralisme de ce pays. La France figure chez nous comme une moderne Sodôme, comme le prototype de la nation adonnée au plaisir et à la mollesse. Il faudrait y mettre des nuances. Ce qui est vrai pour une certaine France d'aventuriers et de politiciens, ne l'est pas pour cette autre qui possède une paysannerie et un clergé, lesquels restent au-dessus de tous nos jugements. La vraie France a été supplantée par l'autre, dans la préparation d'événements qu'elle aurait pu maîtriser, si elle avait pu socialement se ressaisir à temps.

Le Bien public, (Trois-Rivières).

L'enfance malheureuse

Aujourd'hui, nous lançons un nouvel appel en faveur de l'enfance malheureuse, et il nous fait plaisir de publier des chiffres précis et d'autres détails susceptibles de vous faire comprendre davantage combien l'oeuvre de la Société d'Adoption mérite d'être appréciée et encouragée.

De juillet 1939 à juillet 1940, la Société a procédé à 718 placements d'enfants et le chiffre des adoptions légales a atteint 590. Les mois d'août, septembre et octobre 1940 accusent une moyenne de près de 100 placements par mois. Des foyers de toutes les classes sociales, riches ou simplement à l'aise, ont recueilli ces pauvres petits: médecins, industriels, agents d'assurances, rentiers, voyageurs de commerce, marchands, etc. Les dossiers indiquent que plus de 20% des placements ont été faits chez des cultivateurs, des ouvriers de divers métiers et des commis; ils ont ouvert leur coeur à l'enfance malheureuse, en s'en remettant pour le reste à la Providence divine qui n'oublie pas même le verre d'eau donné en son nom. Des lettres et des enquêtes révèlent d'autre part que ces nouveaux parents sont très heureux, qu'ils n'ont pas été déçus, au contraire, et qu'ils ne formulent qu'un souhait, c'est que se multiplient les foyers où les petits êtres sans famille seront adoptés.

L'Action populaire, (Joliette)

Le Juif agriculteur

Nous venons de trouver une indication intéressante dans une citation tirée du journal "**The American Hebrew**" ("Le Juif américain"), qui nous apprend, dans son numéro du 1er-8 novembre, des faits assez surprenants: "**Aujourd'hui 750,000 Juifs par tout l'univers gagnent leur vie en cultivant la terre, et ce nombre s'accroit constamment, en dépit du courant général qui entraine la dépopulation des campagnes**". Le même journal nous apprend qu'au Canada dans les provinces des prairies, un Israélite sur seize cultive la terre. Les Juifs canadiens produiraient chaque année un demi-million de boisseaux de blé... Cest un fait qu'en Argentine un million et demi d'acres de terre sont cultivés par des colons juifs. Aux Etats-Unis, — et ce fait a été l'objet d'un reportage récent de la revue "Life" — beaucoup de fermiers juifs sont établis dans les Etats de New York, New Jersey, Connecticut, Massachusetts, Ohio, Michigan et Dakota-Nord. Une école d'agriculture israélite à Doylestown, en Pennsylvanie, est considérée comme un établissement modèle aux Etats-Unis.

Le Saint-Laurent, (Rivière-du-Loup).

Radio-Canada

Mais si Radio-Canada ne veut pas agir de bon gré, la société Saint-Jean-Baptiste, comme d'ailleurs notre journal, est bien décidée à **la remuer** d'une façon ou d'une autre. Radio-Canada a pris sept ans à donner plus que sa "sérieuse considération" aux demandes de nos compatriotes de l'ouest. Sous la pression formidable que leurs Associations nationales ont faite de toutes parts, elle a fini par plier le cou et par leur donner au moins partiellement justice. Il en sera de même chez nous, que Radio-Canada le veuille ou ne le veuille pas. Trois ans de patience, trois ans de vaines demandes, ce doit être suffisant; ce que nous voulons maintenant, ce sont des actes, des faits. Que Radio-Canada en soit bien avertie.

La Frontière, (Rouyn)

Le peintre Duguay

Rodolphe Duguay est cet artiste qui peint de beaux paysages, et qui burine de si substantiels bois gravés. C'est une admirable conscience qui obéit aux voix du dedans, et passe dans un monde asservi aux modes sans cesser de rester personnel sans se troubler. C'est un travailleur patient et conscient qui n'oeuvre pas pour la gloire, mais bien pour satisfaire à une compréhension extrêmement désintéressée de l'art et de la beauté. Il ne se presse pas, il ne s'énerve pas. Il a le temps devant lui, en vrai paysan.

Le Bien public, (Trois-Rivières),

L'AUTONOMIE DES PROVINCES

UNE SINGULIÈRE MENACE

D'OU VIENT-ELLE? — A PROPOS DU RAPPORT SIROIS. — LA CAMPAGNE QUI SE MENE, LA RESISTANCE QU'IL LUI FAUT OPPOSER.— UNE VOIX DE HALIFAX. — LA DECLARATION DU BUREAU DU "COMITE PERMANENT DE LA SURVIVANCE FRANÇAISE".— REACTION NECESSAIRE.— IL FAUT QUE S'AFFIRMENT TOUTES LES BONNES VOLONTES.

On sait jusqu'à quel point les recommandations de la Commission Sirois inquiètent les Canadiens les plus au fait des nécessités politiques de l'époque, de langue anglaise comme de langue française. Dans nos propres colonnes de rédaction, nous signalons cette semaine telle propagande que se permet le gougouvernement d'Ottawa, sous le couvert de l'anonymat le plus absolu, aux fins de tromper l'opinion sur ce que trame le pouvoir central. Notre article était à peine terminé que paraissait au Devoir *de Montréal, sur le même sujet, une étude fort significative de M. Omer Héroux,* (18-12-40). *Nous croyons intéresser nos lecteurs en la reproduisant ci-dessous:*

L'*Echo du Bas Saint-Laurent* de Rimouski, numéro du 13 décembre, nous apporte un texte qui offre un intérêt considérable et pose un singulier problème.

Car ce texte, qui se compose, pour les neuf dixmes et davantage, d'une quelconque apologie du rapport Sirois et de ses conclusions, se clôt sur cette menace:

A retenir que, si le plan de la Commission n'est pas accepté par l'ensemble des provinces, il faudra alors un autre plan, IMPROVISE ET NON MOINS RADICAL et qui ne comportera peut-être pas de telles garantie.s

Ainsi, l'alternative est simple: vous accepez le plan de la Commision, ou vous en subirez un autre, qui pourra être pire.

Les gens ordinaires croyaient que, si le plan actuel n'est pas approuvé, on pourrait en étudier un autre, et qu'à la rigueur on pourrait même rester longtemps dans le *statu quo*.

Ce n'est pas ce que pense l'auteur de ce texte. Pour lui, vous n'avez de choix qu'entre le plan actuel ou pire peut-être.

Mais qui est cet auteur?

C'est ici que la question devient intéressante. Le texte de l'*Echo du Bas Saint-Laurent* ne porte que cette indication: *Communiqué*. C'est l'avertissement que cette littérature n'est pas du journal, que celui-ci n'en prend pas la responsabilité directe, — mais d'où vient-elle alors?

Quel est le personnage, quel est le groupe peut-être, — car, la plupart du temps, le *communiqué* traduit le sentiment d'une collectivité, — qui se dissimule derrière ce *communiqué?*

Nous serions bien curieux, et d'autres avec nous sans doute, de le savoir.

* * *

En attendant que la lumière se fasse, que Monsieur *Communiqué* veuille bien baisser son masque, laisser voir à qui ou à quoi se rattache cette manoeuvre de quasi-intimidation. On peut relever là un nouvel exemple de l'ardente, de la méthodique propagande qui se poursuit en faveur de l'adoption — quant à l'essentiel du moins — des conclusions du rapport Sirois.

Pour plusieurs, l'objectif poursuivi ne laisse aucun doute: il s'agit de fournir au gouvernement fédéral le moyen de mettre la main sur le plus grand nombre possible de ressources, afin de favoriser la poursuite de la guerre. Pour cela, on est prêt à tenter ce que l'un de nos confrères de langue anglaise appelait une *re-confederation*.

On est prêt, dans la rude situation actuelle, alors que la guerre, et les problèmes qui en découlent, devraient suffire à occuper nos hommes politiques, on est prêt à saboter notre Constitution.

Pour d'autres, au reste, l'occasion doit paraître magnifique de réaliser, grâce à la guerre et aux sentiments qu'elle exaspère, leur vieux rêve de centralisation.

Raison de plus de se méfier.

M. Pelletier a clairement montré l'autre jour que, s'il est une question qui doive être examinée avec sang froid, en dehors des passions et des querelles actuelles, c'est bien la refonte de la Constitution. Il n'est du reste que d'ouvrir certaines feuilles de langue anglaise pour constater que, dans ces milieux mêmes, on est loin d'être fixé sur la portée du rapport Sirois, qu'on est presque effrayé de son ampleur, du nombre et de la gravité des problèmes qu'il soulève.

Au début de décembre, le *Citizen* d'Ottaya reproduisait à ce propos un article fort topique de l'un des principaux journaux des Provinces Maritimes, le *Halifax Herald*.

Le *Financial Post*, de Toronto, ayant déclaré que *"le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile-du-Prince-Edouard sont tous en faveur"* du rapport Sirois, le *Halifax Herald* ripostait: *"C'est là une assertion inexacte: les gens des Provinces Maritimes ne sont ni en faveur de ce rapport ni contre, — parce qu'ils n'ont pas du rapport une connaissance suffisante sur laquelle fonder un jugement utile."*

Quels sont les citoyens d'une province quelconque qui soient d'ailleurs bien au courant du rapport et de ses conclusions, qui aient eu le temps d'étudier tout cela à fond?

* * *

Mais, si l'on ne s'organise point pour discuter de tout cela, pour créer un mouvement qui obtienne, au moins, — ainsi que le demandait M. Pelletier, — la remise à des temps plus favorables de toute décision finale sur le sujet, on risque d'être bousculé, emporté par une sorte de révolution constitutionnelle aux lointaines conséquences, qui pèsera sur nous de tout son poids.

Ce poids, quelques articles publiés ici et ailleurs, la vivante brochure de M. André Laurendeau, *Alerte aux Canadiens français!* dans sa partie maîtresse, un article de M. François-Albert Angers qui paraît en tête de l'*Action nationale* de décembre, en ont indiqué la lourdeur. Un *communiqué*, — mais qui porte cette fois sa marque d'origine, — du bureau du *Comité permanent de la Survivance française* l'a rappelé avec la discrétion, avec la modération, mais avec la netteté aussi que l'on pouvait attendre d'un pareil corps, étranger aux querelles politiques, désireux de ne froisser aucune raisonnable susceptibilité, mais soucieux de rendre service.

Le Bureau du Comité permanent de la Survivance française, à ses deux réunions du 22 novembre et du 13 décembre 1940, a discuté, dit ce communiqué, *les conclusions du rapport Sirois sur les relations entre le pouvoir fédéral et les gouvernements provinciaux du Canada.*

Il estime que ce rapport peut donner lieu à une législation contraire aux intérêts canadiens-français. Il invite nos compatriotes à suivre attentivement le débat auquel ce rapport donne lieu actuellement et il compte que la population canadienne saura faire les représentations nécessaires auprès de ceux qui sont chargés de défendre l'autonomie provinciale contre toute tendance centralisatrice.

L'avertissement est net, il doit être entendu; le conseil est sage, il doit être suivi.

* * *

Nous nous réjouissons des premiers signes d'intérêt qui se manifestent, des premiers textes publiés, de la constitution — pour ne citer que le fait le plus récent peut-être — d'un comité d'étude dans une ville comme Roberval. Mais tout cela paraît encore bien modeste, comparé à l'importance et à l'urgence du sujet.

L'apathie qui semble régner à ce propos tient à beaucoup de causes; elle peut en partie s'expliquer par les soucis immédiats qu'imposent à tant de gens les circonstances actuelles; elle découle probablement aussi de la persuasion où sont plusieurs que tout effort serait vain, que *l'affaire passera quand même.*

Contre ce dernier état d'esprit, il faut réagir avec une particulière énergie.

Il y a un peu partout des gens qui ne veulent pas des conclusions proposées; il y en a surtout qui n'entendent pas être bousculés, qui veulent savoir où les conduirait cette *re-confederation*. S'ils se donnent la main, s'ils savent manifester leurs sentiments, ces réfractaires réussiront à obtenir au moins que l'on ajourne une décision finale, qu'on la remette à une heure où il sera possible de discuter avec calme et liberté d'esprit.

* * *

En tout cas, s'il est une province où l'on doive examiner de près toutes ces choses, c'est bien la nôtre. Il n'en est pas une en effet où la centralisation menace de plus hauts intérêts, comporte de plus grands risques pour la vie propre et le développement normal de la majorité de la population. Là-dessus, les hommes politiques du passé, et pour des raisons identiques, pensaient de même. Si violemment opposés qu'ils fussent sur d'autres terrains, MM. Alexandre Taschereau et Maurice Duplessis, sur ce point, réagissaient de pareille façon. Ils étaient l'un et l'autre l'écho de notre meilleure, de notre plus constante tradition.

C'est le temps ou jamais de réaffirmer cette tradition.

Le *Devoir*, par la plume de son directeur, s'y est nettement employé. Il apportera son appui à tous ceux qui, d'une façon quelconque, voudront collaborer *à cet effort.*

Les circonstances sont telles que la cause a besoin de toutes les bonnes volontés. Personne ne doit abandonner au voisin sa part de travail.

Omer HEROUX

Le R. P. Benoit...

(suite de la 1ère page)

McIntosh. Au nord, mes Indiens les plus éloignés demeurent à Red Lake, centre minier à plus de trois cents milles de distance.

La population indienne de ce vaste territoire n'atteint pas un millier d'âmes.

Nomades, mes pauvres Indiens fixent leurs foyers là où le gibier foisonne en automne et en hiver, là où les petits fruits sauvages abondent en été, mais principalement le long de la voie ferrée. La cueillette du riz sauvage les attire vers d'autres cieux, à la fin d'août.

En voyage, j'utilise le canot à moteur déposable, pour de très grandes distances, jouissant des beautés d'un pays encore à l'état sauvage, mais éprouvant aussi les fatigues occasionnées par les nombreux portages. Je saute aussi dans le train quelquefois. L'hiver, la raquette et la traîne à chiens me permettent d'atteindre mes gens.

Une seule de mes missions, outre McIntosh, est pourvue d'une chapelle avec résidence, d'où la nécessité de vivre sous la tente et d'utiliser le sac à coucher.

L'esprit religieux de mes ouailles n'est pas des meilleurs. La mentalité païenne avec ses usages et traditions demeure encore un peu chez ces pauvres gens, depuis peu convertis au catholicisme.

Ce court aperçu vous montrera les difficultés de tout genre qui s'offrent à mon ministère.

J'implore donc de vous une bonne prière pour mes Indiens. Si à l'occasion de Noël et de la nouvelle année il restait quelques sous dans votre bourse, comme je saurais les bien utiliser au profit de mes missions! Cette générosité vous apportera de nombreuses bénédictions sur la terre et au ciel.

Bientôt, il me faudra songer à bâtir des chapelles dans plusieurs postes reculés, où les frais de transport sont énormes. Les dépenses de voyages à elles seules sont un gros item à mon budget surtout quand il faut utiliser un guide.

A tous ceux qui, dans le passé, m'ont aidé de quelque manière, je dis le plus sincère merci. Dieu fera fructifier cette semence que vous avez jetée généreusement dans le champ des missions.

J'implore de Jésus une bénédiction toute spéciale sur vos travaux et vos familles. Que Marie Immaculée vous protège et vous guide toujours.

Je promets à tous le secours de mes humbles prières un souvenir à ma messe quotidienne.

DANS LES THÉÂTRES

MASKA

Vendredi et samedi de cette semaine, le film principal à l'affiche du théâtre Maska n'est nul autre que "Zanzibar", une superbe production mettant en vedette Lola Lane et James Craig et relatant les aventures périlleuses d'une expédition dans la jungle africaine.

L'affiche comporte également, outre le 5e numéro du film épisodique "Phantoms Creeps" dont l'intrigue s'avère de plus en plus mystérieuse, "Ghost Valley Rider", un film de cow-boys dont le rôle principal a été confié au populaire Donald Barry.

C'est samedi également, dans l'avant-midi, à 10 heures, qu'aura lieu, à la gare du C.N.R., l'arrivée du père Noël à St-Hyacinthe; il se rendra ensuite au Maska, où il y aura distribution de magnifiques cadeaux à chacun des enfants qui assisteront à la représentation qui suivra.

De la musique, des scènes délicieuses suivies de poignantes intrigues, voilà ce que réserve aux cinéphiles "You Will Find It", le film principal à l'affiche du Maska, pour les 22 et 23. La distribution comprend, outre Kay Kayser et son orchestre, les trois vilains de l'écran: Peter Lorre, Boris Karloff et Bela Lugosi.

"An Angel from Texas", le second film est une comédie intitulée "No Time for Comedy", dont James Stewart et Rosalind Russell tiennent les premiers rôles. Dimanche, la direction du Maska a retenu à nouveau, pour le plaisir de ses habitués, les services du populaire Vincent Ratto et de son ensemble.

Mardi, mercredi et jeudi, Gary Cooper, dont on sait les brillants succès antérieurs, nous reviendra dans "Westerner", un film conçu dans une idée tout à fait nouvelle et originale et qui ne saurait manquer de plaire.

Le second film, est une désopilante comédie dans laquelle Rosemary Lane et Wayne Morris se débattent au milieu des aventures les plus cocasses et les plus mirobolantes.

La direction ainsi que le personnel du Maska tient également à souhaiter à tous ses clients et amis UN JOYEUX NOEL, et profite de l'occasion pour les remercier de leur bienveillant patronage.

CORONA

Commençant aujourd'hui et jusqu'à mardi inclusivement, la direction du théâtre Corona présente un film d'une ampleur inusitée, un film dont l'action se déroule dans le faste du temps de Napoléon III et interprété par un des plus grandes artistes du cinéma muet qui remportera un formidable succès au cinéma parlant dans ce film admirable. Il s'agit du film "Fanatisme" mettant en vedette la grande Pola Négri.

Dans "Fanatisme", Pola Négri a pour partenaire le romantique Pierre Richard-Willm, secondé par Lucien Rosemberg, Jean Yonnel, Andrée Lafayette, et Pierre Juvenet.

Dans ce film, nous sommes à Paris en 1858. L'Empereur Napoléon III a les sympathies de son peuple. L'impératrice Eugénie est admirée. Cependant c'est l'assassinat d'Orsini. Voilà le point de départ du film qui nous présente un sujet particulièrement captivant dans des décors d'une richesse inouie.

Au même programme, comme second film on verra "Retour au Paradis", une délicieuse comédie campagnarde avec Claude Dauphin, Mary Morgan et Viviane Romance. C'est une oeuvre reposante, une oeuvre fraiche, amusante.

De mercredi à vendredi on verra un autre bon programme "Maria de la Nuit" avec Gina Manès, Paul Bernard, Monique Rolland. Comme second film Gary Cooper dans "Captain Fury", aussi un autre film avec William Boyd dans "Santa Fe Marshall".

N'oubliez pas que mercredi, 25 décembre, il y aura représentation continuelle à compter de une heure.

:-o-:

LA CONSTRUCTION D'UNE LOCOMOTIVE

Il entre dans la construction des locomotives en usage, sur les voies du Canadien National plus de 7,500 différentes pièces. A elle seule, la tuyauterie d'une bouilloire mesure plus d'un mille de long.

* * *

Le hangar que construit Air-Canada au nouveau champ d'aviation commerciale de Montréal, à Dorval, sera le plus grand du genre au Canada.

"LA BLESSURE" SAMEDI SOIR au théâtre CORONA

C'est samedi soir que sera présenté au Théâtre Corona la célèbre pièce en 4 actes et 1 tableau d'Henry Kistemeackers, "La Blessure" avec Antoinette Giroux, Jeanne Demons, François Rozet, Jaque Catelain, Pierre Durand et Dalio dans les principaux rôles, secondés par Marie Marbeau, Nini Durand, Irène Capri, Maggy Belly, Camille Ducharme, Edouard Monnet et Emile Bouffard.



FRANÇOIS ROZET

incarne avec talents un rôle important au côté de Antoinette Giroux dans la pièce "La Blessure"

"La Blessure" est une oeuvre infiniment dramatique, une oeuvre qui nous fait voir l'état d'âme de deux êtres que la vie a séparés mais que le destin rapprochera enfin. De beaux, de très beaux sentiments sont exprimés dans cette pièce où l'amour y tient la vedette.

La troupe des Comédiens Associés termine d'une façon remarquable l'année 1940 avec la présentation de cette oeuvre et nul doute que le public fera fête à chacun des interprètes que donnent la mesure de leur talent dans "La Blessure".

Comme pour les pièces précédentes, la mise en scène est assurée par le directeur artistique de la troupe, M. Henri Letondal dont on connait fort bien le goût et la maîtrise. Les décors, neufs et très modernes sont brossés par W. Boisonnière.

Il reste encore d'excellents billets pour la représentation de "La Blessure", samedi soir au Théâtre Corona et on devrait se presser de les retenir.

SOIRÉE DE GALA



Muriel Millard, artiste bien connue de la radio, postes CKAC et CBF, qui revient d'une tournée triomphale aux Etats-Unis, et qui sera la grande vedette de la 5e soirée de gala des **Variétés Théâtrales**, à Saint-Hyacinthe, le 28 décembre.

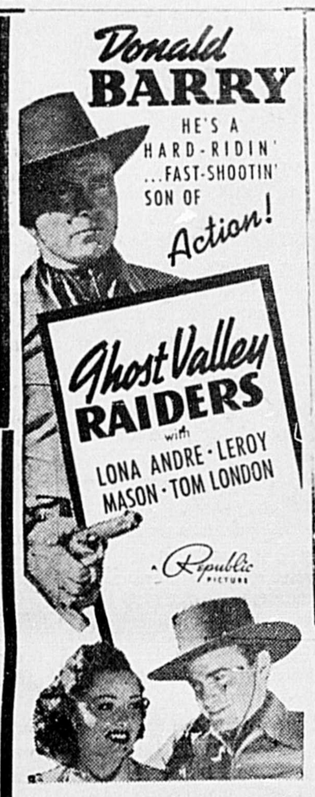
LE THÉÂTRE CHIC DE LA VILLE

THÉÂTRE MASKA

Rue St-Hyacinthe Tél. 61

AUJOURD'HUI et SAMEDI, 20 et 21 décembre - Matinée samedi.







SUJETS COURTS de choix

ARRIVEE DU PERE Noël à la gare du C.N.R. samedi matin à 10 hres, et parade jusqu'au théâtre, où il y aura ENFANTS représentation spéciale. Cadeaux pour tous. Prix d'entrée : 20c.

Programme se terminant lundi, 23 décembre - Représentation continuelle le 22





Aussi : SUJETS COURTS

Le 22 seulement: en personne, VINCENT RATTO et son ensemble

LE THÉÂTRE MASKA

Le Directeur et le personnel du Théâtre Maska offrent aux clients de la maison, à tout le public en général, leurs meilleurs voeux de Joyeux Noël et d'Heureuse Année 1941.

Mardi, Mercredi et Jeudi, 24 - 25 et 26 décembre





Sujets Courts

Représentation continuelle le 25 décembre

ACHETEZ vos billets maintenant pour notre Spectacle de MINUIT, 31 décembre, à 11 hres 30

Vaudeville (seul endroit en ville (Ballons-Souvenirs)

Orchestre Plaisir pour tous Surprises

Sur l'écran : Grand Succès Musical

DIRECT de New-York

ADMISSION 50c Tous les Sièges

MAINTENANT EN VENTE AU CONTRÔLE, NOMBRE LIMITÉ

— LES SPORTS —

s Gaulois à rummondville

e jouant plus au stade avant le eu de janvier, l'équipe de hoc- Saint-Hyacinthe profitera de casion pour s'échapper un peu tout dans la province. Les ad- nistrateurs ont déjà reçu plus ne offre, ce qui indique bien elle est la réputation des Gau- s à l'étranger. Au cours de leurs *outes en province*, les athlètes lo- ux s'efforceront à l'extrême, car veulent terminer la saison 1940- avec un beau palmarès.

Les Gaulois iront à Drummond- le dimanche le 22 décembre. engagement est pris depuis long- ps, mais l'équipe locale a dû er au stade avant d'aller à mmondville. Plusieurs parti- s accompagneront les Gaulois anche, car on prévoit une lutte intéressante. Drummondville venue ici en novembre der- r et Saint-Hyacinthe l'a battue 4-3, après une période supplé- taire. C'est de pied ferme que quipe de M. Demers attend les askoutains, mais ceux-ci ne crai- nt rien: ils sont encore braves.

annoncée pour 2 heures 30, la te se déroulera au stade mmondville. M. Gilbert Bris- l'organisateur des Gaulois, se confiant, bien que les athlètes Saint-Hyacinthe en seront à r première sortie de la saison. M. Brisson nous a prié de dire partisans du Saint-Hyacinthe ils se rendent à Drummonville, le jeu en vaudra la chandelle. joute terminée, l'équipe locale reçue à un club de Drum- ndville.

Les séances de lutte reprendront le 15 janvier prochain

C'est la coutume, un peu partout, de cesser toute activité sportive durant la période des fêtes qui marquent la venue du nouvel an. Le promoteur de lutte Amédée Ferland, figure connue depuis longtemps dans notre ville, ne fait pas exception à la règle. Il nous a prié d'annoncer qu'il suspendait ses soirées de lutte jusqu'au 15 janvier. Les amateurs sont donc avertis de ne pas se rendre au stade Molson durant les samedis à venir.

M. Ferland nous a aussi dit de remercier en son nom tous les sportsmen de Saint-Hyacinthe et de la régon qui sont ses clients. La saison de lutte a été assez prospère durant 1940, et Ferland se propose bien, si la gent sportive veut bien coopérer, de faire encore mieux en 1941. Comme nous l'avons dit plus haut, c'est vers le 15 janvier que se fera la réouverture. Nos lecteurs, par ailleurs, seront tenus au courant dès que les nouvelles arriveront.

On a aussi appris qu'il se peut que l'un des fils de Victor Delanarre, le célèbre homme fort du lac Bouchette, soit engagé pour la soirée de réouverture. En tout cas, les amateurs peuvent être certain que l'organisateur Ferland engagera des gladiateurs réputés.

———:-o-:———

DES AVIONS PLUS GROS

Les nouveaux avions d'Air Canada pourront transporter 14 passagers, soit quatre de plus que dans les avions actuellement en service, et pèseront 1,000 livres de plus.

Le Mont St-Louis et St-Hyacinthe annulent

La gent sportive de Saint-Hyacinthe n'a pas encore répondu convenablement à l'appel que lui a lancé M. Gilbert Brisson, le principal animateur du hockey. Pour preuve, l'assistance très pauvre à la joute de dimanche dernier au stade municipal. Pourtant, les Gaulois devaient jouer contre une équipe renommée, le Mont-St-Louis. Et l'équipe locale a affiché une belle tenue depuis le 3 novembre, *ne perdant que 2 parties* sur 7. Qu'a donc la population pour ne pas venir en nombre satisfaisant aux joutes de hockey? La chose ne peut pas durer ainsi, espérons-le.

Toujours est-il que dimanche passé les Gaulois et le Mont-St-Louis ont fait joute nulle au pointage de 3-6. Encore une fois, le jeu fourni par les athlètes des deux camps fut captivant. Les combattants étaient à peu près d'égale force, bien que les collégiens fussent plus entrainés que les Gaulois. Rappelons que ceux-ci ne peuvent pratiquer: cela coûterait les yeux de la tête, vu que l'assistance a toujours été faible, clairsemée. Les collégiens n'ont tout de même pas été capables de briser l'égalité une fois pour toutes. Quand ils prenaient les devants, les Gaulois se donnaient le mot: et, en un rien de temps, ils égalaient les chances.

St-Hyacinthe fit 3 points dans la période initiale, et Mont-St-Louis 2. On devine bien ce qui est arrivé: Dès le son de la cloche, les deux équipes se sont mises à l'oeuvre, et résolument. Plus préparés, les collégiens enregistrèrent le premier point 18 secondes après la mise au jeu. Mais les Gaulois annulèrent l'avantage de leurs ennemis quelques minutes plus tard: Leduc compta sur des passes de J. Campbell et G. Choquette, après une course à trois bien faite. Un instant après, les collégiens reprenaient le dessus. De nouveau les Gaulois se remirent à l'attaque; ils égalèrent le pointage puis prirent un autre point pour mener le bal. Le même jeu se répéta dans les deux autres périodes, après que le Mont-St-Louis eut porté le compte à 3-3. Est-il besoin de dire que la foule vivait dans des transes où la joie d'une victoire et la crainte d'une défaite se partageaient la place? Il n'arriva rien de cela; le pointage fut de 6-6.

En plus de ce jeu passionnant, la foule vit quelques échauffourées. Deux géants s'affrontèrent: J. Campbell, pour les Gaulois, et A. Lessard, pour le Mont-St-Louis. Il se produisit une mêlée extraordinaire, et tous les joueurs sautèrent sur la glace. On réussit, heureusement, à séparer les lutteurs, mais après des efforts répétés. Cela survint dans la dernière période, ce qui contribua à exciter les spectateurs. Pour terminer, disons qu'une partie entre des collégiens et les Gaulois est féconde en émotions. Voici le rapport sommaire du match:

Mont-St-Louis: Buts, Renaud défenses, P. Gagnon et M. Lapointe; centre, G. Powers; ailes, J Horman et G. Nadon. Subs.: St Jacques, A. Lessard, Forget, Laberge, B. Beaudoin, Martin.

St-Hyacinthe: Buts, Plante; défenses, J. Campbell et F. Campbell; centre, A. Théroux; aies, M. Blanchard et Beauregard. Subs.: Larocque, A. Soly, G. Choquette, Milote, L. Soly, G. Leduc, M. Gendreau, M. Soly.

Arbitres: Arthur Prince, Montréal, et A.-A. Campbell, St-Hyacinthe.

1ère période

1. M.-S.-L.: Nadon (J. Horman) .18
2. St-Hya.: Leduc (Campbell, Choquette) 3.10
3. M.-S.-L.: Gagnon (Beaudoin) 5.42
4. St-Hya.: M. Soly (L. Soly) 12.26
5. St-Hya.: J. Campbell 18.40

Punition: M. Blanchard.

2e période

6. M.-S.-L.: Forget 6.9
7. St-Hya.: Théroux (Beauregard) 8.9
8. St-Hya.: Blanchard (Théroux) 9.42
9. M.-S.-L.: Powers (Horman) 10.8
10. M.-S.-L.: Powers (Horman, Nadon) 15.22

Punitions: J. Campbell, Beaudoin, M. Soly, M. Blanchard.

3e période

11. M.-S.-L.: Nadon (Horman) 11 1
12. St-Hya.: Blanchard (Théroux, Beauregard) 15.55

Punitions: J. Campbell et Lessard (chacun deux 5 minutes), Powers (10 minutes, mauvaise conduite), A. Soly.

———:-o-:———

Légères importations d'or des Etats-Unis

Washington, 17. — Les importations d'or ont diminué au plus bas niveau jamais touché depuis plus d'un an la semaine dernière. Le ministère du commerce américain révèle, en effet, qu'elles ont été de seulement $16,334,183 durant la semaine terminée le 11 décembre.

La patinoire du quartier 1

Le froid qui a duré assez longtemps, avant le dégel survenu cette semaine, avait permis aux patineurs de se récréer à leur goût. A la patinoire du quartier no 1, la glace est faite depuis plusieurs jours; la pluie du début de la semaine n'a pas détruit les espérances de no adeptes.

La saison de patinage est donc définitivement ouverte dans le quartier no 1. On doit sans doute savoir qu'il n'en coûte rien aux amateurs, d'où qu'ils viennent. Il y a même des cabanes, des maisonnettes où l'on peut se chausser à l'abri du froid. Que les Maskoutains et Maskoutaines en profitent!

Il y a aussi la patinoire du quartier no 5. La situation est la même que lors des années précédentes. Tous les amateurs sont admis gratuitement, et ils peuvent se chausser dans une maisonnette. Les clients seront donc nombreux sur le miroir de la glace.

———:-o-:———

Les touristes d'hiver et le ski

Bien que le ski soit originaire des pays nordiques et qu'on ait pendant un certain temps importé d'eux tous nos skis, les skieurs canadiens et les touristes d'hiver peuvent être assurés de trouver au Canada tous les accessoires de ski dont ils peuvent avoir besoin, annonce le ministre fédéral des mines et des ressources. La suspension des importations de l'étranger pendant la guerre ne peut guère incommoder les Canadiens, puisque les progrès enregistrés depuis quelques années par l'industrie canadienne lui permettent de fournir tous les accessoires dont on a besoin au Canada même et d'en préparer en outre pour l'exportation.

Le ski moderne est, paraît-il, le résultat d'une évolution de quelque trois mille ans, mais c'est au sixième siècle qu'il en est pour la première fois question dans l'histoire. On sait que les Vikings se servaient alors de "suski", ou raquettes glissantes, pour leurs courses d'hiver. Ces anciens skis étaient courts et larges, recouverts de peau de phoque pour bien prendre sur la neige et rendre les ascensions plus faciles; pour la descente, ils ne pouvaient être qu'un peu meilleurs que nos raquettes d'aujourd'hui. Pour parer à ce désavantage, on ne garda qu'un ski recouvert de peau, l'"andor", et dans les descentes le skieur, appuyé sur un bâton long et fort, se laissait glisser sur son autre ski, dont le bois était poli. On se risqua ensuite sur deux skis de bois poli, dont les deux bouts étaient retroussés; cette particularité permettait au voyageur qui cassait le bout de l'un de ses skis de retourner le ski cassé et de continuer sa route.

On fabrique maintenant autant de sortes de skis, qu'il y a de façons de s'en servir; on en a pour le saut, pour la course, et pour usage général. Les essences qu'on emploie le plus dans la fabrication des skis sont le noyer, le frêne, l'érable et le bouleau, qui ont à divers degrés la résistance, la flexibilité et la dureté requises. Le ski de noyer, entre autres, est fort et durable, mais plutôt pesant, tandis que le ski de frêne est relativement léger et le ski d'érable, très rapide.

———:-o-:———

Ligue féminine de quilles

La période des fêtes passée, la saison des quilles reprendra de plus belle sur les allées de la Société Philharmonique. Il y a quelques semaines, c'était la ligue Inter-Cité qui terminait sa campagne. On se rappelle certes que l'équipe Saint-Hyacinthe s'est distinguée, prenant part à la finale contre Granby, laquelle décrocha le championnat.

On apprend maintenant, et de source officieuse, qu'une ligue féminine sera formée et commencera son activité bientôt. Des maisons commerciales seront représentées; pusieurs des joueuses, sinon toutes, seront des employées de ces maisons. Nous aurons l'occasion, dans quelque temps, de revenir sur ce sujet.

Félicitons, entre temps, les organisateurs de cette ligue féminine. Le jeu de quilles est un jeu sain et intéressant. Il peut être pratiqué par les femmes et par les hommes. Les Maskoutaines en tireront de grands avantages, physiquement et moralement.

Un appel aux amateurs de hockey

Les Gaulois ont clos la saison de hockey pour l'année 1940, dans l'après-midi de dimanche dernier. C'était le Mont-St-Louis qui visitait l'équipe locale, et tout le monde sait que la partie fut excitante au superlatif. Comme toujours l'assistance était restreinte au possible, ce qui demeure incompréhensible. Des sportsmen reconnus, des vrais ceux-là, se demandent qu'est-ce qu'il faudrait faire pour réussir à amener au stade quelque 500 ou 600 personnes?

Pourtant, 7 équipes fort renommées ont été engagées par les administrateurs des Gaulois. Et ceux-ci n'ont remporté que des succès, car ils ont triomphé bien plus souvent qu'ils n'ont perdu. L'inauguration de la saison s'est faite le 3 novembre, alors que les Cyclones de Joliette, l'une des meilleures équipes de la province de Québec, étaient les invités. Saint-Hyacinthe perdit par 14-5, mais fournit une très belle tenue. Une semaine plus tard, Lachute, de la ligue Montréal-District, était l'adversaire des nôtres. Ceux-ci, plus entrainés les muscles déliés, triomphèrent par 6-2, causant une surprise fort agréable. Vint ensuite l'équipe de Jean Lalonde, les Don Juans; Saint-Hyacinthe fut battue par 7-4, et c'est Paul Leclerc, un Maskoutain qui exerce ses talents dans la Métropole, qui empêcha la défaite aux siens. Car les Gaulois menèrent le bal continuellement les avants attaquant sans répit. Après la défaite aux mains des Don Juans, l'équipe locale ne devait connaître que des victoires. Drummondville et Granby furent des victimes habilement terrassées, tandis que les collégiens de Bréboeuf et du Mont-St-Louis s'en retournaient à Montréal sans avoir décroché la palme.

N'est-ce pas un alléchant palmarès? Et si nous vous disions que les Gaulois souffraient énormément du manque d'exercices, qu'en penseriez-vous? Oui, les Gaulois n'ont pu pratiquer durant les trois dernières semaines, et cela à cause du manque de ressources pécunières. Si les sportsmen avaient répondu de façon satisfaisante à l'appel lancé par M. Gilbert Brisson, promoteur sportif, les recettes des joutes auraient été suffisantes pour permettre aux joueurs locaux de s'entrainer et de progresser bien plus. Ajoutons à cela les prix exorbitants demandés par l'administration du stade pour la location de cet édifice, et il sera facile de comprendre que l'entretien des Gaulois a exigé plusieurs centaines de dollars. Dans de telles conditions, est-il possible d'animer les sports, si utiles à tout peuple ambitieux de survivre? Notre ville, notre province, notre pays même aurait besoin, grand besoin d'une révolution sportive.

Mais les administrateurs des Gaulois tenteront probablement une autre chance. La deuxième moitié de la saison sera rouverte vers le milieu de janvier; M. Brisson désire engager, comme il l'a fait jusqu'ici, des équipes renommées. **Nous avons reçu des demandes de la part des équipes de Montréal et de la province, et nous pourrions jouer jusqu'au printemps si les sportsmen voulaient assister en grand nombre à nos parties; c'est ce que laisse entendre un administrateur au cours d'une entrevue.** Cela veut dire que les amateurs maskoutains pourraient voir à l'oeuvre les équipes de la ligue Senior, de la ligue Montréal-District et d'autres ligues de la Métropole. C'est la gent sportive qui tient la décision dans sa main, car c'est elle qui peut faire vivre toute entreprise sportive. En attendant la mi-janvier qu'on se le dise, qu'on se donne la main pour se décider, une fois pour toutes, à encourager les bonnes entreprises sportives.

P. S.

LES LIVRES

AU SERVICE DES EDUCATEURS

La Jeunesse Etudiante Catholique (J.E.C.) présente aujourd'hui au public une autre réalisation: les "CAHIERS D'ACTION CATHOLIQUE" avec en sous titre: "au service des éducateurs". Cette indication délimite le champ d'action de la revue: les éducateurs à tous les degrés, prêtres, religieux ou religieuses, laïques et même dans une certaine mesure, parents.

Cette revue repond à un besoin urgent. L'Action catholique, en effet, ne pose pas des problèmes seulement aux jeunes. Elle en fait surgir de fort graves pour les éducateurs eux-mêmes. Elle les oblige à se pencher sur les questions qui préoccupent les étudiants et les étudiantes, à les étudier et à les solutionner avec une âme rajeunie, une intelligence accessible et une volonté ardente.

Les étudiants et les étudiantes veulent remplir à fond leur rôle dans l'Action catholique; la compréhension et la coopération de tous les éducateurs et de toutes les *éducatrices leur est indispensable*. Ce besoin de la collaboration des corps professoraux augmente à mesure que l'Action catholique se développe dans le milieu étudiant. C'est pourquoi, les "CAHIERS D'ACTION CATHOLIQUE" s'adressent à TOUS les éducateurs quoique - "MESSAGE", dont ils sont la continuation n'était destiné qu'aux seuls prêtres, religieux et religieuses directement responsables de la J.E.C.

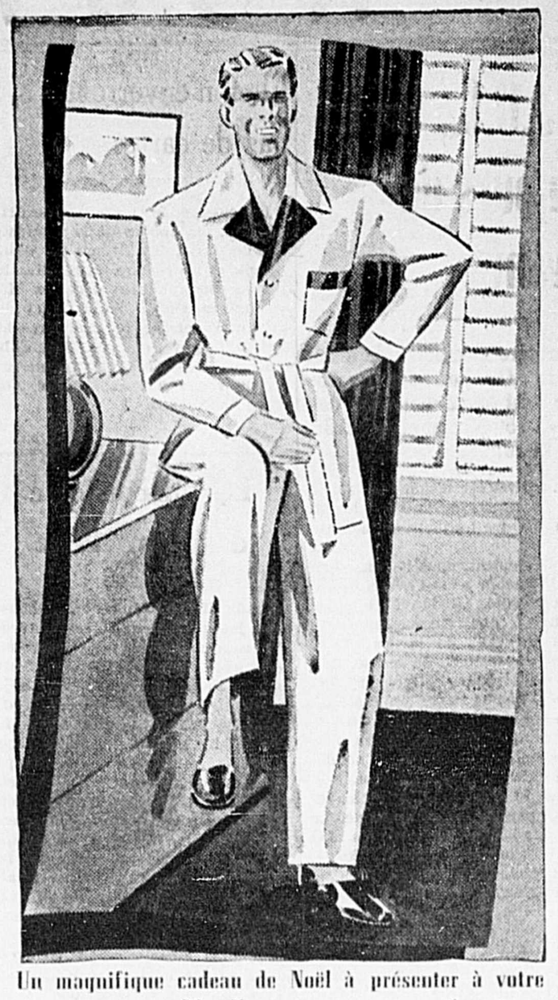
La revue ne fait double emploi avec aucune autre. Elle ne traitera que de l'Action catholique et de ce qu'elle a pour but d'améliorer: la vie chrétienne étudiante. Le programme que les CAHIERS entendent suivre pourrait se diviser en deux parties: la première consacrée à l'ACTION CATHOLIQUE en général et à la MARCHE DE LA J.E.C. dans le milieu étudiant; la seconde traitant de la SPIRITUALITE ETUDIANTE (spiritualité des éducateurs, spiritualité des élèves, culture et vie spirituelle, vie liturgique, direction spirituelle) et de la DOCTRINE CHRETIENNE (pédagogie catéchistique, écriture sainte, prédication, retraites, récollections.)

Le tout sera étudié de façon pratique à la lumiere d'expériences contrôlées par des éducateurs compétents dans les questions d'Action catholique et aux prises avec les problèmes que pose la vie étudiante.

La revue se présente d'une façon tout-à-fait neuve au pays. Chacun des articles publiés dans les CAHIERS est imprimé sur un feuillet isolé marqué au coin gauche d'une cote de classification décimale: ce qui permettra de classer cette documentation de façon à pouvoir la retrouver facilement au besoin.

La revue est sous la direction d'un comité composé des aumôniers de la entrale de la J.E.C. et de tous les aumôniers diocésains de la J.E.C. et de la J.E.C.F.

LES CAHIERS D'ACTION CATHOLIQUE paraissent mensuellement à la Centrale de la J.E.C. 840, rue Cherrier, Montréal. Le prix de l'abonnement est de $1.25.



Un magnifique cadeau de Noël à présenter à votre père, époux ou fils. Nous avons un assortiment très complet de pyjamas, voyez-les.

Prix à partir de $3.00



Chic et élégantes, ces cravates font un joli cadeau

EMPAQUETAGE SPÉCIAL POUR LES FÊTES

Dessins et couleurs variés
Prix à partir de

$1.00

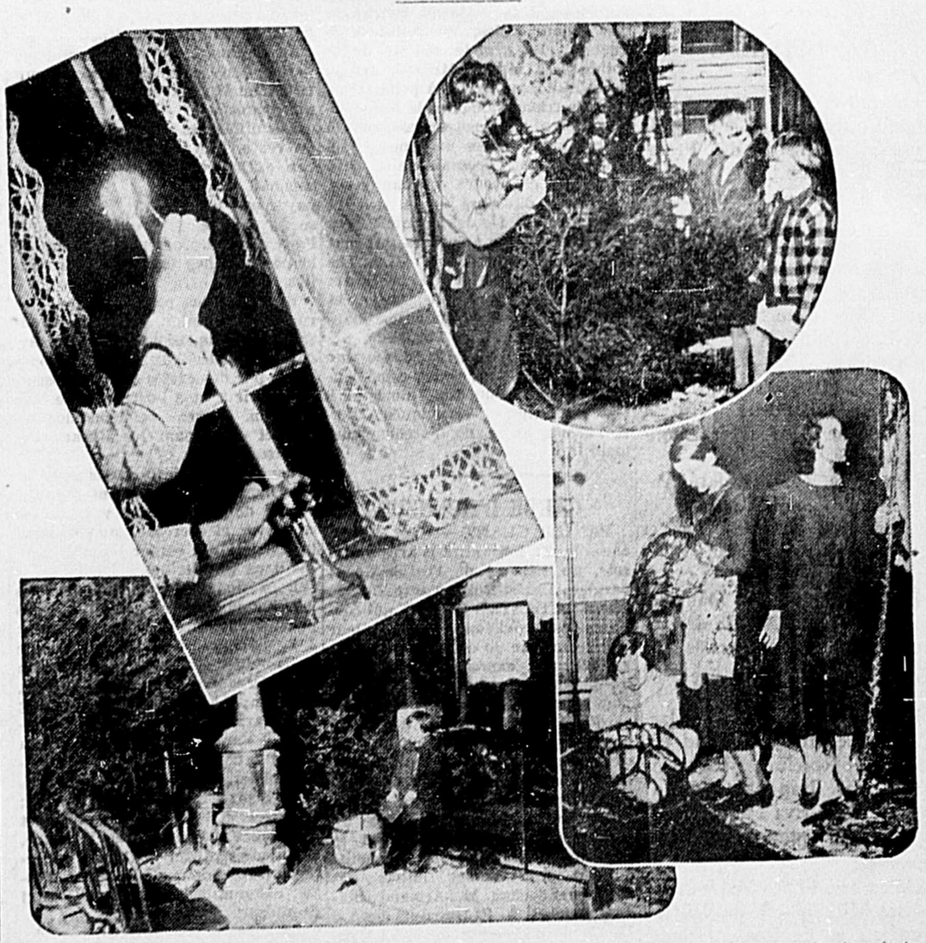
- Complets à la dernière mode
- Pardessus et chapeaux élégants
- Chaussures - Gants - Foulards, etc.

Cusson & Cusson

LAVAL CUSSON, PROP.

EDIFICE LA MASKOUTAINE
PLACE DU MARCHÉ — ST-HYACINTHE

Prenez garde aux dangers du Feu à Noël



Nouvelles photos à l'appui des statistiques de la "Canadian Underwriters' Association", qui démontrent que les célébrations de Noël exposent encore les adultes et les enfants à des blessures et à la mort, et causent encore des risques et des pertes à la propriété.

EN HAUT, A GAUCHE—Dans plusieurs fenêtres, l'éclairage de la veille de Noël appelle encore le Christ-Enfant, mais que de tragédies ont été causées par une chandelle allumée, déposée dans le courant d'air d'une fenêtre, et qui a mis le feu aux rideaux et aux draperies.

EN HAUT, A DROITE — Trois enfants pleurent la perte de leurs présents. Une cigarette du "Père Noël" à l'oeuvre, ayant touché les ornements de celluloid et les décorations de papier, a mis le feu à l'arbre. La chambre a subi de grands dommages.

EN BAS, A GAUCHE— Une émeute la veille de Noël! Plus de 200 enfants pris dans un incendie! Le tuyau de poêle chaud, et la corde électrique découverte traversant l'étamine. Les arbres de Noël masquant les fenêtres. Le pancher couvert de rognures de bois. Et deux portes étroites étaient les deux uniques sorties. Plusieurs enfants ont été brûlés à mort, et d'autres blssés dans cette tragédie de Noël.

EN BAS, A DROITE— Au lieu d'employer des lumièires électriques régulières inspectées sur cet arbre, on s'est servi de chandelles qui y ont mis le feu. La petite, en bas à gauche, a failli être brûlée quand sa robe a pris feu. Le mur, le plancher, les draperies et l'abat-jour de la lampe, tout a pris en feu; l'eau a endommagé le tapis et les meubles, quand les pompiers ont noyé cette fête de Noël.

CORONA

SUR LA SCÈNE ! SAMEDI SOIR, 21 DÉC. A 9 HRES
Les Comédiens Associés
présentent
Antoinette GIROUX et François ROZET
dans
"LA BLESSURE"
pièce en 4 actes et 1 tableau d'Henry Kistermaeckers
avec Jaque CATELAIN Jeanne DEMONS, Pierre Durand
Marie MARBEAU et DALIO
AVEC TOUTE LA TROUPE
Prix: 60c, 50c, 34c et 25c - Taxe incluse
BILLETS A LA PHARMACIE BRODEUR

Programme se terminant le 24 DÉC.
SAMEDI, 21 déc. En matinée seulement
POLA NEGRI et Pierre-Richard WILLM
dans
"FANATISME"
En programme double avec
CLAUDE DAUPHIN
MARY MORGAN - VIVIANE ROMANCE
DANS
"Retour au paradis"

MER. - JEU. - VEN. - 25-26-27 DÉC.
MERCREDI, 25 déc. SPECTACLE CONTINUEL
GINA PAUL MONIQUE
Manès BERNARD Rolland
dans
"Maria de la Nuit"
Gary Cooper
dans
"CAPTAIN FURY"
William BOYD
dans
"SANTA FE MARSHALL"

ELLE TOMBE À Point!
LA BIÈRE
White Cap
LA BRASSERIE FRONTENAC LIMITÉE MONTRÉAL
de FRONTENAC

— NOUVELLES DE LA RÉGION —

La J.O.C., va toujours de l'avant

La dernière assemblée de masse de la J.O.C., de Saint-Hyacinthe s'est tenue dimanche dernier, 15 décembre.— Echos de la soirée.

"Oh! la JOC est comme un soleil levant,
Oh! la JOC ira toujours en montant, etc.

Non seulement, nous l'avons chanté, mais encore nous l'avons prouvé dimanche soir, 15 décembre.

Depuis 5 ans, chaque année, la section J.O.C.F. de la Cathédrale tient une assemblée de masse, et le succès est toujours "Excelsior". Cette année, nous l'avons tenue sous la présidence de M. le curé Gustave Vigneau; quelques aumôniers d'Action Catholique et un grand nombre de bienfaiteurs y assistèrent.

Après le duo de Léon Ringuet, exécuté par Mlles Evangéline Lebel et Madeleine Thibault, la J.O.C. fut très heureuse de souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous les parents. Ceux-ci, par leur présence si nombreuse, ont prouvé une grande confiance en ce mouvement qui est, selon Pie XI "le type achevé de l'Action catholique".

La comédie intitulée: "Camille débute ce soir", fut suivie d'un débat sur la J.O.C., où Mlle Françoise Philie, en jociste convaincue, réfuta toutes les objections de son adversaire. Pourquoi un débat? Le but de cette réunion est de faire connaître notre J.O.C. et, c'est en mettant en scène tous les mauvais jugements (dus bien souvent à l'ignorance), portés contre une bonne cause, et en les rectifiant que la masse parviendra librement, à faire sa part dans l'A.C.

Après ce débat, quelques membres de la section nous ont représenté: "Plus fort que la haine", drame en 3 actes. Dans cette pièce, nous avons pu constater qu'il fut et sera toujours difficile de pardonner à ceux qui nous ont fait le plus souffrir. Mais "chrétiennes, il faut que nous le soyons jusqu'au bout, même devant ce devoir, même devant cet acte de générosité qui coûte...." N'est-ce pas la leçon qu'il nous fallait en tirer?

Le fait de voir des jeunes se grouper et venir montrer au public, qu'elles sont fières de leur métier et de leur religion, n'est-ce pas mettre *au coeur une grande confiance* en la J.O.C. actuelle, et beaucoup d'espoir pour demain?

Oui, et c'est pourquoi nous chantons encore:

"Et nous irons jusqu'au bout du monde,
La J.O.C. ne périra pas."

Une JOCISTE

———:-o-:———

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:

Décembre, 13.— Marie-Huguette-Louise-Reine, fille de Maurice Laperle et de Flore-Emma Riendeau. Par. et mar. Joseph Laperle et Emma Beaulieu.

Décembre, 14.— Marie-Pauline-Simone, fille de Paul-Emile Graveline et de Rhéa Choinière. Par. et mar. François Choinière et Odina Phaneuf.

Décembre, 15.— J.-Arsène-Robert, fils d'Albert Laperle et d'Adrienne Brodeur. Par. et mar. Arsène Brodeur et Lumina Lapierre.

Décembre, 15.— Réjean-André, fils de Lucien Perrault et d'Armandine Lavoie. Par. et mar. Liguori Berthiaume et Berthe Perreault.

Décembre, 15.— Danielle-Claudette-Vienna, fille de Lucien Gouger et de Gertrude Tétreault. Par. et mar. Edouard Gouger et Anna Ménard.

Décembre, 16.— Marie-Marcelle-France, fille de Gérald Piché et de Roseline Chevalier. Par. et mar. Jean-Baptiste Lincourt et Rose-Eva Paquette.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Décembre, 11.— Marie-Jeanne-Rita-Mireille, fille de Wilfrid Gaudreau et de Rosée Hébert. Par. et mar. Claude Gaudreau et Jeannine Gaudreau.

Décembre, 16.— Marie-Fernande-Rita, fille de Lucien Gélinas et d'Hélène Nault. Par. et mar. Raymond Nault et Fernande Cadieux.

Sépultures:

Décembre.— Résina Brodeur 64 ans, fille de feu Frédéric Brodeur et de feu Alphonsine Beauregard.

Décembre, 17.— Philomène Tarte, 71 ans, épouse de feu Jos. Brunette.

Elles n'enverront pas de cartes

Les Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu, les Soeurs de la Présentation-de-Marie, les Soeurs de Saint-Joseph et les Soeurs Sainte-Marthe, quatre communautés dont les Maisons-mères sont à Saint-Hyacinthe, suivant l'exemple des premières autorités du pays, ont résolu de s'abstenir, cette année, de l'envoi de cartes de voeux à l'occasion de Noël et du Nouvel an.

La Chronique du Séminaire

Jeudi, 19 décembre.— Dans quelques jours, ce seront les vacances. Non seulement les élèves les voient venir avec bonheur, mais ils s'y préparent. Depuis quelque temps déjà, toute une campagne tendait à développer chez nos élèves l'esprit familial. De petites enquêtes leur avaient révélé d'une façon pratique tout ce qu'ils avaient reçu de leur famille et tout ce qu'ils devaient lui rendre. Cette semaine, ils cherchent ensemble comment mener durant les vacances une vraie vie familiale. Cette petite semaine sociale sur la famille devrait, dès ces vacances prochaines, donner d'heureux résultats.

Est-ce la crainte de ne pouvoir partir en vacances qui empêche nos élèves de prendre la grippe? C'est bien possible. Quoi qu'il en soit, la santé des élèves est bonne et les cas de grippe sont rares.

Liste des premiers de classes:

Philosophie 1ère année: G. Lincourt, Sainte-Rosalie.

Rhétorique A: L. Gendron, Saint-Hyacinthe.

Rhétorique B: W. Blanchard, St-Jean-Baptiste.

Belles-Lettres A: J.-L. Borduas, Marieville.

Belles-Lettres B: H. Leblanc, St-Hyacinthe.

Versification A: G.-E. Darveau, La Providence.

Versification B: J.-P. Valcourt, Saint-Simon.

Méthode A: G. St-Laurent, Montréal.

Méthode B: G. Daudelin, Granby.

Syntaxe A: R. Archambault, St-Denis.

Syntaxe B: R. Landry, Granby.

Syntaxe spéciale: R. Tétreault, Granby.

Eléments-latins A: J. Chagnon, Saint-Pie.

Eléments-latins B: G. Archambault, La Providence.

Eléments-français: R. Lavallée, Saint-Antoine.

———:-o-:———

La prochaine soirée de gala

La 5e soirée de gala des Variétés Théâtrales, sous la direction de M. Roméo Racette, jr., aura lieu à Saint-Hyacinthe samedi soir, 28 décembre, à la salle du Patronage des Jeunes Filles, rue Sainte-Marguerite. La grande vedette de la soirée sera Muriel Millard, artiste de la radio, qui arrive à peine d'une tournée triomphale dans la Nouvelle-Angleterre. La soirée comportera entre autres choses un concours local, où auront l'occasion de se faire valoir les chanteurs et chanteuses, musiciens, danseurs de la ville et de la région. De magnifiques prix sont réservés aux amateurs, qui sont priés de s'inscrire sans délai. Les autres artistes au programme sont: Bozo, l'homme cannibale; Eugène et Lucie, acrobates; Jeannette, chansonnettes et *swing;* Fernando, accordéon-piano; Magella, danse sur patins à roulettes; Gaby, comédienne; Léo-Paul Bourassa, musique à bouche et chansons comiques; Henri Leroux, au piano d'accompagnement.

———:-o-:———

GARDE D'HONNEUR

PANIER GEANT.— C'est dimanche soir, 22 courant, à 8 hres 30 du soir, au sous-sol de l'église de la paroisse Christ-Roi, qu'aura lieu le tirage du PANIER GEANT, qui contient des provisions d'une valeur d'une centaine de dollars, et qui est actuellement exposé à l'admiration du public aux vitrines de M. Armand Bolduc, épicier, 95, rue Concorde. A cette occasion, des membres de la Garde d'Honneur rendront des comédies des plus amusante. L'admission à cette soirée est gratuite et il n'y aura pas de vente de billets pour le tirage du panier géant ce soir-là. Aussi la meilleure précaution vous conseille de vous procurer des billets dès maintenant chez M. Armand Bolduc, épicier, à l'adresse ci-dessus. La Garde d'Honneur de Saint-Hyacinthe offre cette courte soirée récréative pour remercier le public de son magnifique encouragement.

CHRIST-ROI

Baptêmes:

Décembre, 15.— Marie-Alice-Lise, fille de Paul-Omer Viau et de Rose Pelletier. Par. et mar. Raymond Gauthier et Marie Tourigny.

Décembre, 17.— J.-René-Robert, fils de Rameaudor Massé et d'Antoinette Bernard. Par. et mar. Jos. Bernard et Aurore Decelles.

S. H. le Juge L. Lajoie décide que l'imprimerie du Bien Public n'est pas assujettie au contrat collectif de Montréal

"Les défendeurs ont droit au privilège de l'exemption décrétée par la loi en faveur des établissements publiant un journal hebdomadaire, et dont les conditions sont différentes, quant à la main d'oeuvre, des établissements de Montréal", déclare le Magistrat.

S.H. le Juge Léon Lajoie vient de renvoyer avec dépens une action prise par le Comité Paritaire de l'industrie de l'imprimerie de Montréal, contre *Le Bien Public,* journal hebdomadaire publié aux Trois-Rivières. Le Comité réclamait un montant de $40.40 supposée due au comité pour l'administration du comité paritaire, et les défendeurs prétendaient être exemptés de payer cet impôt, comme n'étant pas assujettis à cette convention collective, en vertu d'un amendement au décret du 12 février 1938, exemptant tous les établissements publiant et imprimant un hebdomadaire avant le 3 janvier 1938.

Le Comité paritaire prétendait que le *Bien Public* ne pouvait jouir de cette exemption, parce qu'à cette date il ne remplissait pas toutes les conditions exigées par le décret, ne possédant que le journal sans posséder l'imprimerie qu'ils ont acquise seulement quelques mois après la mise en vigueur du décret. Les défendeurs, de leur côté, représentaient que, depuis le 3 janvier 1938, leur journal fut toujours publié dans *le même établissement, par les mêmes* employés et la même machinerie et que, par conséquent ils avaient droit à l'exemption accordée par arrêté ministériel à tous les établissements possédant et publiant un journal hebdomadaire.

Le jugement dit:

"Il s'agit ici de déterminer seulement si les défendeurs sont réellement et légalement assujettis au décret.

"Le préambule ne parle que d'associations ayant leur siège social à Montréal, mais il englobe cependant sous sa juridiction territoriale pour les fins d'application l'île de Montréal et un rayon de cent milles en ligne droite des limites de l'île dans la Province de Québec, et cette juridiction territoriale est divisée en trois zones, et la cité des Trois-Rivières est mentionnée comme faisant partie de la zone II.

Les défendeurs demeurant à Trois-Rivières sont donc compris dans la juridiction territoriale du décret s'ils sont soumis à ce décret.

Alors le sont-ils? Le demandeur dit oui et les défendeurs disent non, et invoquent en leur faveur l'exemption contenue au décret, à la page 10, en faveur des hebdomadaires.

Voyons si réellement les défendeurs, le 3 janvier 1938, étaient de ceux exemptés par la provision du décret.

Après avoir déclaré que la loi ne dit pas ce que signifie le mot "établissement", le magistrat établit qu'en ce cas il faut essayer de comprendre ce qu'a voulu dire la loi et quel était son but et son intention en légiférant de cette façon.

"C'est ici, dit-il, qu'il faut appliquer les termes de l'article 12 du Code civil qui se lit comme suit: "Lorsqu'une loi présente du doute ou de l'ambiguité, elle doit être interprétée de manière à lui faire remplir l'intention du législateur et atteindre l'objet pour lequel elle a été passée. Le préambule, qui fait partie de l'acte, sert à l'expliquer."

Et surtout l'article 41 du chapitre I, S. R. Q., 1925, qui se lit comme suit: "Toute disposition d'un statut, qu'elle soit impérative, prohibitive ou pénale, est réputée avoir pour objet de remédier à quelques abus ou de procurer quelque avantage. Un tel statut reçoit une interprétation large, libérale, qui assure l'accomplissement de son objet et l'exécution de ses prescriptions suivant leur véritable sens, esprit et fin."

Il est certain que dans le présent décret la loi créait une exemption en faveur d'un certain groupe, c'est-à-dire qu'elle créait un avantage qui, d'après le préambule de la loi, ne s'applique pas aux établissements de la cité de Montréal, mais bien à ceux qui étaient situés en dehors de la cité, comme nous venons de le lire.

"Il est évident que le législateur n'a voulu exempter que des établissements situés dans un rayon éloigné de la ville de Montréal, comme ceux des Trois-Rivières, par exemple, qui avant le 3 janvier 1938, publiaient et imprimaient un ou des journaux hebdomadaires; et cette même idée du législateur apparaît encore à la page 14 du décret quand il détermine la juridiction territoriale sous le titre zone II.

"A mon sens, ceux qui étaient visés par cette exemption du législateur c'étaient ceux qui, de bonne foi, publiaient et imprimaient un journal hebdomadaire avant la date du 3 janvier 1938, peu importe les détails, circonstances et conditions dans lesquels ce journal hebdomadaire pouvait être publié et imprimé. Le fait essentiel et primordial c'est qu'il existait, était publié et imprimé le 3 janvier 1938.

"Ce que voulait le législateur, c'était d'empêcher qu'après le 3 janvier 1938, des imprimeries, en vue d'éluder la loi, impriment un simulacre de journal.

Après avoir déclaré qu'il fut prouvé que les défendeurs publiaient et imprimaient bien leur journal avant le 3 janvier 1938, le jugement dit:

"Je comprendrais que le décret s'appliquerait si les défendeurs avaient fondé leur journal après février 1938, c'est-à-dire après l'existence légale du décret; mais le journal des défendeurs ayant existé et étant publié et imprimé au moment où la loi décidait que ce genre de journal, par le fait même de sa publication et de son impression dans des conditions toutes différentes, quant à la main d'oeuvre, de ceux publiés à Montréal, jouirait de l'exemption; il n'est que juste, les conditions étant toujours les mêmes, que les défendeurs conservent encore le privilège de l'exemption qu'ils avaient obtenue à raison même de ce décret."

Mtre Raoul Provencher, de l'étude légale Bigué, Gouin et Provencher, agissait en cette cause comme procureur des défendeurs.

Ce que sont les encans populaires

Un mouvement destiné à encourager le commerce local. —Les avantages qu'en peuvent tirer les citoyens de notre ville.

Depuis bientôt une semaine que nous n'entendons parler que d'encans populaires, et plusieurs se demandent en quoi ils consistent?

Nous avons rencontré les organisateurs de ce mouvement, et c'est avec plaisir que nous en rapportons ici l'explication qu'ils ont fournie.

Un groupe de marchands locaux se sont unis pour offrir à la population entière du district de Saint-Hyacinthe une valeur considérable de cadeaux de toutes sortes, choisis parmi leurs marchandises courantes.

Ces cadeaux sont offerts gratuitement aux personnes qui les auront encouragés au cours d'une période définie. Chaque personne qui fera un achat de quelque montant que ce soit, chez un des marchands affiliés, recevra de la part de celui-ci un certificat marqué à la valeur égale de son achat.

Tou ce que l'acheteur a à faire est de construer ces coupons et se présenter au *Théâtre Maska* à une date prochaine, qui sera bientôt annoncée dans les colonnes de ce journal. C'est là que l'encan proprement dit commence.

Les différents cadeaux seront mis en vente, tout comme dans un encan ordinaire.... mais toutes les sommes offertes et le montant à payer par le plus fort enchérisseur se feront avec les certificats que l'acheteur aura obtenus au cours de la période chez les marchands affiliés.

Lorsque vous passerez dans les rues commerciales, surveillez les vitrines et vous reconnaîtrez les marchands affiliés aux Encans Populaires par des cartes qu'ils exposent, à l'intérieur et à l'extérieur de leur magasin. Entrez et demandez un feuillet concernant les Encans Populaires.

Tous les certificats remis avec les marchandises achetées sont gratuits, et nul doute que vous voudrez les conesrver et décrocher un des nombreux prix qui seront bientôt exposés dans les vitrines.

Nous donnons ici la liste des marchands affiliés chez qui vous pourrez vous procurer des coupons: J.-E. St-Onge, électricien; Gobeille et Brouillete, meubles; A. Blondin Ltée, ferronnerie; Au Petit Louvre, cadeaux; Lazure, épicier-boucher; La Pharmacie Gaucher; La Buanderie à Vapeur Saint-Hyacinthe; La Cie d'Eau Minérale Royale; Paul-E. Poirier, robes et fourrures; G. et A. Scott Enrg, fruits et légumes; Bélanger et Philie, presseurs et nettoyeurs; Chenette et Fontaine, chaussures; Auger et Gaucher, mercerie pour hommes; Théâtre Maska; Salon de coiffure "Anna"; Taxi Frontenac.

Encouragez ces marchands et demandez-leur les certificats auxquels vous avez droit.

———:-o-:———

LA TEMPERATURE

Du Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe, sis au Séminaire:

Date	Max.	Min.
12	31	4
13	28	16
14	20	-4
15	31	4
16	37	11
17	29.5	20
18	20	5

Les fêtes qui s'en viennent

Il n'y a qu'à parcourir les rues de notre ville et jeter un coup d'oeil sur les étalages des magasins pour s'en rendre compte: les "fêtes" s'en viennent. C'est une profusion de *choses allèchantes, voyantes, affriolantes....* Et chacun rêve de cadeaux à recevoir ou à donner, de réceptions, de réveillons, de ripailles, quand ce n'est pas de ces véritables bacchanales que l'on organise dans certaines villes — Dieu en préserve Saint-Hyacinthe! à cette occasion.

Et pourtant!.... les "fêtes", ce n'est pas ça.... ça ne doit pas être ça. Pour un chrétien!.... Pour lui, les fêtes, c'est Noël.... c'est la Circoncision.... c'est l'Epiphanie....

C'est Noël.... c'est-à-dire, le jour où un Dieu, pour *montrer* son *amour* de l'homme, se fait Homme lui-même; le jour où ce Dieu-Enfant — la Sagesse Eternelle, la Racine de Jessé, le Descendant de David — naît dans la pauvreté et le dénuement; c'est le jour où les anges chantent la *paix*, cette paix qu'apporte sur la terre, "aux hommes de bonne volonté" Celui qui vient de naître, et qui sera le Rédempteur de l'humanité déchue. Noël!.... C'est la Messe de Minuit qui nous rappelle ce mystère et qui nous invite à ouvrir toute grande notre âme, pour Celui qui veut bien naître en elle; car Noël, si on s'y prépare bien, nous apportera cette autre naissance: celle de Jésus, par une grâce plus abondante et comme un *rajeunissement* d'âme.

C'est la Circoncision.... c'est-à-dire le jour où Jésus, pour *prouver* son Humanité, offre son corps à la souffrance, en attendant la grande souffrance du crucifiement; c'est Jésus, le Maître des législateurs, qui se soumet à la loi religieuse, comme il se soumettra plus tard, à la loi civile.... La Circoncision, c'est aussi Jésus qui nous invite à nous purifier en retranchant en nous tout ce qu'il y a de mauvais, et qui nous apprend à nous soumettre aux lois: celles de Dieu et celles des hommes.

C'est l'Epiphanie.... c'est-à-dire le jour où Jésus *manifeste* sa *Royauté* ce sont les Mages offrant des présents à ce Roi-Enfant.... ce Roi étrange qui dira plus tard: "Mon Royaume n'est pas de ce monde", et qui prendra pour sceptre la Croix!.... L'Epiphanie, c'est Jésus-Roi, nous demandant de lui offrir nous aussi des présents: l'*or* de notre *amour*, l'*encens* de nos *prières*, la *myrrhe* de nos *sacrifices*.

Les "fêtes", pour le chrétien, c'est cela.... c'est *tout* cela! Rien ne nous empêchera de les célébrer par des réjouissances, surtout par ces joyeuses réunions familiales du Jour de l'An, qui sont une de nos plus belles traditions; mais que ce soit l'occasion de plaisirs honnêtes et de bon aloi.

Les "fêtes" s'en viennent.... Célébrons-les, comme des chrétiens.

Chrétienne

———:-o-:———

Le comité des chemins d'hiver

A une grande assemblée du Comité des Chemins d'Hiver, tenue lundi soir, une revue générale de la situation faite, il fut décidé de commencer la campagne de souscription ces jours-ci.

Tous savent que le Comité des Chemins d'Hiver est une oeuvre qui a pour but de garder à Saint-Hyacinthe son prestige. En maintenant les routes ouvertes en hiver, cela permet les mêmes communications avec les endroits voisins que durant la belle saison.

Si cette route restait fermée, et si le commerce qui nous vient par nos artères principales allait ailleurs faute de communications, il est facile de s'imaginer ce que serait le commerce durant la froide saison. Et il n'y a pas que le commerce. Combien de visiteurs, d'étrangers, ne viendraient point.

Il ne faut pas s'éloigner des autres centres en coupant les communications, il faut s'en rapprocher en ouvrant nos routes, qui sont les artères du commerce pour un centre aussi important que Saint-Hyacinthe.

Le Comité a à coeur de réussir, mais il ne peut rien faire sans les souscriptions de tous. Soyons donc de ceux qui vont de l'avant en souscrivant généreusement.

———:-o-:———

Un oubli

Par inadvertance, le Comité des Chemins d'Hiver a oublié de publier le nom de M. Raoul Chabot comme étant un des directeurs, et il prie les personnes intéressées d'en prendre note.

Mme Alfred Tarte décédée à 67 ans

Mme Vve Alfred Tarte, née Mary Massé, est décédée vendredi dernier à Saint-Joseph-sur-Yamaska, à l'âge de 67 ans. La défunte laisse un fils et deux filles: Alfred, Saint-Hyacinthe; Mlles Ernestine et Alida, aussi de cette ville. Lui survivent également trois frères et deux soeurs: MM. Alfred Massé, Sorel; Emile et Paul, Montréal; Mlles Annette et Corine Massé, Montréal. Les funérailles ont eu lieu lundi à Saint-Pie de Bagot, sous la direction de la maison René-J. Mongeau.

———:-o-:———

Les activités de la Villa S.-Jeanne d'Arc

En 1940, 2.142 retraitantes ont passé par la maison de retraites de la Villa.— Un mouvement qui va sans cesse en prenant de l'ampleur.

La Maison des Retraites Fermées féminines de Saint-Hyacinthe, tourne un nouveau feuillet au livre de sa vie. Quoique jeune encore, puisqu'elle n'a que trois ans d'existence, elle est déjà grande et pleine de vie.

Depuis l'heureux jour de sa naissance, que d'âmes sont venues chercher en ses murs bénis la PAIX, cette paix que le monde ne peut donner. Que d'âmes sur le point de faillir, ou même déjà tombées bien bas, y ont trouvé la force et le courage de poursuivre leur chemin, ou sortir de l'affreux gouffre où elles s'étaient laissées choir. En effet, le nombre des retraitantes venues de toutes les parties de notre diocèse, et même en grand nombre de l'étranger, augmente d'année en année. Les quelques chiffres suivants nous le prouveront:

En 1938, 47 retraites réunissaient 1091 retraitantes; en 1939, 55 retraites réunissaient 1342 retraitantes; en 1940, 75 retraites réunissaient 2142 retraitantes; soit une nouvelle augmentation de 800 retraitantes sur l'année dernière. Ces chiffres ne parlent-ils pas par eux-mêmes?

Devant de tels résultats, à qui devrons-nous en témoigner toute notre profonde gratitude? A Dieu d'abord, l'auteur de tout bien, la Lumière Eternelle, qui a bien voulu éclairer les âmes et leur faire comprendre plus clairement les immenses avantages que procure la Retraite fermée; en second lieu, à notre digne et si sympathique aumônier, M. l'abbé A. Longpré, dont le dévouement ne connaît point de bornes et pour qui se sacrifier est synonyme de vivre; à toutes nos bonnes Religieuses de la Villa, qui se donnent toutes entières à l'oeuvre, recevant avec une joyeuse et maternelle bonté toutes ces âmes privilégiées que la Divine Providence leur amène; à toutes nos si dévouées zélatrices du Bulletin et organisatrices de retraites, de Saint-Hyacinthe et de l'étranger, qui se dévouent d'une manière vraiment édifiante, au développement de cette belle oeuvre; et enfin, à toutes nos chères retraitantes qui, fidèles à l'appel divin, sont venues si nombreuses et avec tant d'esprit de foi et de recueillement.

Notre plus reconnaissant merci également, à toutes ces chères malades, qui, sur leur lit de souffrance, font monter sans cesse vers le Ciel et leurs prières et leurs mérites pour le sucrès de notre oeuvre.

A l'aurore de cette année nouvelle, prenons donc la ferme résolution de ne la point laisser passer sans renouveler notre retraite fermée, et d'assister assidument aux Récollections mensuelles qui ont toujours lieu à la Villa, le deuxième dimanche de chaque mois. Ces pieuses réunions nous aideront à tenir nos résolutions de retraite et raffermiront ces liens de charitable intimité qui doivent unir toutes nos chères anciennes Retraitantes.

A tous nous souhaitons un très Joyeux Noël, et une Sainte et Heureuse Année 1941.

M.-Anne LORANGE,
Présidente de la Ligue des Retraitantes de la Villa Ste-Jeanne d'Arc

———:-o-:———

Mme L.-G. Daigle meurt à l'hôpital

Mme Louis-Gérard Daigle, née Christine Roy, est décédée le 12 décembre à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, à l'âge de 30 ans. Elle était originaire de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, fille de M. et Mme L.-Alméric Roy. Outre son mari et ses parents, elle laisse quatre frères et cinq soeurs: MM. Laurent Daigle, Saint-Liboire; André, Farnham; Jean-Marie et Antonin, élèves au Séminaire de Saint-Hyacinthe; Mme Léo Carrier, (Laure), Mlles Irène et Lucienne, Montréal; Mlles Georgette et Thérèse, Saint-Jean-Baptiste.

Les pauvres doivent être secourus

On courra la guignolée dans les paroisses de la cathédrale et du Christ-Roi, dans la soirée du 22 décembre.

La saison froide ramène chaque année sur la scène de la vie publique ce long cortège des pauvres qui, après avoir pu au cours de l'été subvenir eux-mêmes à leur subsistance, se retournent maintenant vers les sociétés de charité pour leur demander l'aumône. Sans travail, sans économies, ils n'ont plus guère pour vivre que le secours que leur peut fournir l'assistance publique. Comme il n'existe pas de secours direct dans cette ville, les Conférences Saint-Vincent de Paul se chargent de venir en aide à ces miséreux, et c'est par le concours et la générosité de nos citoyens plus fortunés que cette aide sera rendu possible.

Les membres de la Conférence Saint-Vincent de Paul, des paroisses de la Cathédrale et du Christ-Roi, vont passer par les rues de notre ville pour courir la guignolée, dimanche prochain, 22 décembre, et recueillir vos offrandes ainsi que vêtements, chaussures, denrées alimentaires.

Il n'est pas possible à chacun de nous d'aller chez le pauvre, dans son gite, connaître ses besoins. Tous n'ont pas le temps voulu ou ne s'en sentent pas les dispositions, et pourtant le grand devoir de la charité est impérieux. Convaincu de ces besoins, convaincu du bon emploi qu'on fait des offrandes versées, se rappelant l'exemple de Celui qui fut toute charité, on voudra généreusement remplir ce grand devoir, avec l'assurance que les aumônes seront sagement reparties aux vrais nécessiteux.

J.-A.-R. Séguin, président
J.-H. Laporte, secrétaire

———:-o-:———

Mme E. Desjardins meurt à Montréal

Mme Emilie Desjardins, née Arzilie Messier, est décédée samedi dernier à Montréal, à l'âge de 70 ans. Elle était la soeur de M. Jacob Messier, de Saint-Joseph-sur-Yamaska; Adélard Messier, Saint-Hyacinthe; John Messier, Sainte-Rosalie. Outre son époux, la défunte laisse trois filles: Mmes J. Paquette, (Cora), Alex. Pitt, (Marguerite), et J. Toupin, (Berthe), toutes de Montréal; ses trois frères, déjà nommés; quatre soeurs, Mmes Henri Bourgault, Saint-Jude; Prosper Blouin et Victor Cormier, Saint-Barnabé; Edmond Lanoie, Saint-Hugues. Les funérailles ont eu lieu mardi à Montréal, en la paroisse de Saint-Stanislas de Kotska.

———:-o-:———

REMERCIEMENTS

La direction des Scouts et des Guides Catholiques désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué, de toute manière que ce soit, au succès de sa partie de cartes qui a eu lieu le 12 décembre dernier. Elle adresse ses remerciements d'une façon toute spéciale aux maisons Raoul Gaudet et A. Blondin Limitée, qui ont généreusement offert une vitrine de leur établisement pour l'exposition des cadeaux au public ainsi que les généreux donateurs des prix.

Le numéro gagnant du panier est 2666, dont le porteur était M. l'abbé C.-E. Gadbois, du Séminaire.

Les écoliers aux Etats-Unis

"En route pour New York et les Etats de la Nouvelle-Angleterre, quelque 200 élèves des divers collèges, couvents et pensionnats de la province de Québec quitteront Montréal, à la fin de cette semaine, dans des voitures spéciales attelées au *Washington* du Canadien National et Vermont Central," rapporte M. Ernest Lortie, agent général du Vermont-Central.

Dans le groupe, on remarque des élèves du pensionnat et du collège Saint-Laurent, du Collège de Montréal, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, du Séminaire de Nicolet, du Collège Saint-Anddé de Saint-Césaire.

"Alors que ce groupe d'étudiants sera de retour à leurs institutions", ajoute M. Lortie, "les étudiants du Grand Séminaire et du Séminaire de Philosophie se prépareront à leurs vacances de mi-saison. Ils quitteront Montréal le 24 janvier, par le *Washingtonian*, à destination eux aussi de la Nouvelle-Angleterre et de New York.

———:-o-:———

Mme Jos. Brunette meurt à 71 ans

Mme Joseph Brunette, née Philomène Tarte, est décédée à son domicile, 7, rue Saint-Pierre, à l'âge de 71 ans et 9 mois. Elle laisse deux fils, MM. Léo et Paul-Emile Brunette, de cette ville. Une soeur lui survit également, Mme Damase Dalgneault. Les funérailles ont eu lieu mardi en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg.

"J'ASSURERAI À VOTRE FAMILLE UN PAIN PLUS SAVOUREUX, PLUS DIGESTIBLE"

FABRICATION CANADIENNE

ROYAL YEAST CAKES
MAKE PERFECT BREAD

D'un Océan à l'autre
TIP TOP TAILORS
Les plus importants manufacturiers de vêtements faits sur mesure au Canada vous offrent encore cet automne le plus beau choix de nouveaux tissus pour **complets et pardessus** pour hommes.
C'est notre pouvoir d'achat et de production qui font que nous pouvons vous offrir de **belles qualités à si bas prix.**
Voyez notre représentant pour Saint-Hyacinthe
J. ARMAND LUSSIER
Marchand Tailleur
238, rue Cascades
qui vous offre aussi un choix sans précédent de tissus pour COMPLET et PARDESSUS faits à la main.

ARCHITECTE - ÉVALUATEUR
RENE BLANCHET, A.D.B.A.
PLANS, DEVIS, EVALUATIONS, CONSULTATIONS
POUR TOUS GENRES D'EDIFICES
PLANS ET DEVIS DE RESIDENCES ET MAISONS
APPARTEMENTS
7, RUE ST-DENIS, TEL. 50 ST-HYACINTHE

SALON D'OPTIQUE
MARCEL GOSSELIN
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Examen de la Vue — Lunettes
Lundi — Mercredi — Vendredi — Samedi, 9 a, m. à 9 p. m.
Mardi — Jeudi 9 a. m. à 5 p. m.
Au-dessus du magasin Cusson et Cusson
Bureau 215 Domicile 355

LA VIE AGRICOLE

LE CHEPTEL

Relevé du cheptel des fermes de la province de Québec.—Tous les cultivateurs doivent s'empresser de répondre aux questionnaires qui leur sont adressés.

Par l'intermédiaire du bureau de la statistique agricole, le ministère du Commerce et de l'Industrie est actuellement à faire relevé du cheptel des fermes de la province de Québec.

Des questionnaires ont été adressés à toutes les institutrices rurales. Celles-ci en ont fait la distribution à tous les agriculteurs de leur arrondissement scolaire respectif.

Ces formules doivent être remplies en répondant exactement aux quelques questions posées. M. C.-A. Doyon, statisticien agricole, nous communique que 54.000 formulaires ont été retournés à date, sur un total possible de 125.000.

On fait appel à tous les fermiers qui, pour quelque raison, auraient été empêchés de s'acquitter de ce devoir, de s'empresser de remplir ce questionnaire. Celui-ci peut être remis à l'institutrice de l'arrondissement ou adressé par la poste au statisticien agricole du ministère du Commerce et de l'Industrie, à Québec.

Cet officier rappelle que les cultivateurs du Québec ont toujours collaboré généreusement à ce travail statistique dans le passé. "Nous sommes fondés de croire" a-t-il déclaré, "qu'avec le précieux concours de MM. les Curés, qui ont eu la bienveillance de rappeler du haut de la chaire la nécessité de ce dénombrement, et tous les cultivateurs feront en sorte de s'acquitter de ce devoir sans délai. C'est à l'avantage de la classe agricole que ce relevé du cheptel est préparé. Les animaux constituent un actif trop précieux de nos exploitations agricoles pour que, du point de vue administratif, nous en ignorions la valeur. D'ailleurs, ajoute M. Doyon, la statistique tient un rôle tellement important dans notre rouage économique qu'il nous semble superflu d'insister sur son importance capitale. Nulle collectivité, d'ailleurs, plus que la classe agricole, n'en réalise le besoin.

Les autorités du ministère du Commerce profitent de cette occasion pour remercier les institutrices rurales de leur bienveillante collaboration en cette circonstance.

CREATION D'UN MUSEE

La collection de matériel des premiers chemins de fer canadiens, alors que les locomotives étaient chauffées au bois, augmentait tous les jours par la contribution d'anciens employés et de descendants de ceux-ci. Tout récemment, M. D. Hébert a contribué au musée du Canadien National, de deux souvenirs de famille: une cloche et un fanal. Le fanal compte près de 100 ans d'existence. Il était en usage sur la première locomotive du premier chemin de fer canadien "The Champlain and St. Lawrence Railroad", aujourd'hui partie du Canadien National. La torche était la propriété de son père, M. Jos. Hébert, un ingénieur du Grand Tronc. Le père et le fils comptent à eux deux près de 100 ans de services dans les chemins de fer.

De la paix à la guerre

La chimie au service de nos industries de guerre

par C. P. C. Downman,
directeur de L'Ovale C-I-L

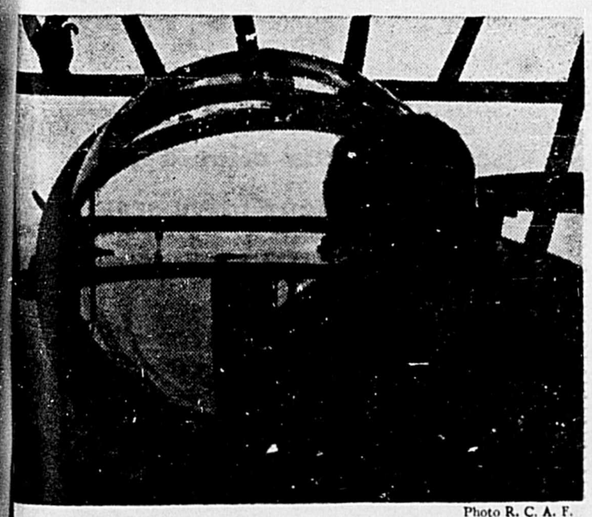


Photo R. C. A. F.

"VISIBILITÉ VITALE"

DANS les avions de guerre modernes, qui volent trois fois plus vite que leurs ancêtres de la guerre précédente, la visibilité est devenue un facteur vital. Un appareil ennemi dissimulé dans les nuages, bien au-dessus d'un avion de bombardement évoluant à faible altitude, peut descendre à portée de mitrailleuse en quelques secondes. L'équipe d'un avion de chasse, de combat ou de bombardement de la R.C.A.F. doit donc disposer du champ de vision le plus vaste possible, de quelque section que ce soit de l'appareil.

Les vitesses de 350 milles et plus à l'heure ont éliminé la carlingue à ciel ouvert et les pare-brise de verre ou de fragile celluloïde. Les pilotes de chasse ne peuvent plus, comme autrefois, se passer de pare-vent et recevoir en plein visage les éclaboussements d'huile chaude qui giclent d'un moteur rotatif. A six milles à la minute, la résistance du vent est une force considérable. La protection et la visibilité du pilote moderne doivent donc faire partie de la carrosserie même de l'avion, réalisation que l'industrie chimique a rendue possible, il y a peu d'années, par la création des plastiques transparents.

On imagine avec quel enthousiasme les dessinateurs d'avions ont accueilli cette nouvelle substance synthétique, beaucoup plus légère que les matériaux employés précédemment et à laquelle on peut donner des formes arrondies. En effet, les plastiques permettent d'éliminer les angles qui résistent au vent, et la cabine du pilote, ainsi que le fuselage, sont maintenant transparents et arrondis selon la théorie des lignes fuyantes.

Cette substance dure et d'une transparence cristalline arrive à l'aéronnerie en feuilles d'environ un huitième de pouce d'épaisseur. On les taille à l'usine, on les moule à la chaleur selon la forme qu'on veut obtenir puis on cimente les pièces façonnées dans les cabines, les tours et les ouvertures de bombardement des avions.

La légèreté des plastiques transparents est fort utile aux dessinateurs qui cherchent constamment à réduire le poids des appareils, ceux-ci devant porter des accessoires auxiliaires sans cesse plus nombreux, des moteurs plus lourds, des approvisionnements d'essence et des armements plus considérables. D'autre part, les plastiques résistent aux chocs et à la pression atmosphérique; ils sont inéclatables, ne se décolorent pas et sont peu inflammables.

Pendant les combats aériens, les balles de mitrailleuse percent les fenêtres de plastique mais ne les font pas éclater. Pilote, mitrailleur et lanceur de bombes, chacun attentif à son rôle, ne peuvent donc être blessés ou distraits de leur travail par les éclats de verre, danger qui n'existe pas non plus si l'appareil atterrit trop rudement.

D'ailleurs, on verra bientôt la production en masse d'avions entièrement fabriqués en plastiques laminés et en contre-plaqué. Quelques appareils ont déjà été construits d'après cette nouvelle méthode et on les met actuellement à l'épreuve. Les dessinateurs d'avions en plastiques prétendent qu'ils ont des avantages marqués sur les appareils à couverture métallique. Ainsi, la suppression des rivets représente à elle seule une grande économie de temps et d'argent. A l'épreuve, la structure du fuselage et des ailes en plastique renforci a témoigné d'autant de solidité que le métal, quoique beaucoup plus légère, et les surfaces extérieures semblent résister mieux aux éraflures, aux bosselures, aux gondolements et à la corrosion.

BONS RESULTATS DE LA FERTILISATION DU SOL ORGANIQUE

Sur bon nombre de terres de nos meilleures régions agricoles, le sol organique, qu'on appelle aussi "terre noire", pose un problème épineux. Riche en matière organique, pauvre en aliments minéraux, ce sol est impropre à la culture du grain et le foin qu'on y récolte est généralement de qualité très inférieure. Récemment encore, on était bien peu renseigné sur les méthodes de culture les mieux appropriées à la "terre noire", mais heureusement, une station agronomique spécialement affectée à l'étude de ce problème avait été établie à Ste-Clothilde, P.Q., il y a cinq ans, selon le système des fermes expérimentales fédérales, et cette station peut dès maintenant dispenser des renseignements fort précieux.

De fait, les recherches ont progressé avec tant de diligence que, dès le début de l'automne, 75 techniciens en agriculture, représentant la Corporation des Agronomes, le Collège Macdonald et la succursale montréalaise de la C.S.T.A., tinrent une réunion spéciale d'étude pour se renseigner, à la source même, sur le résultat de ces travaux.

De belles récoltes de pommes de terre, de choux, d'oignons, de céleri, et même un peu de menthe, ont témoigné des résultats obtenus et montré les ressources de la "terre noire". Une analyse préliminaire du sol avait révélé qu'il contenait peu de phosphate, et très peu de potasse, et des expériences sur le champ avaient corroboré ce fait. Les meilleurs résultats ont ensuite été obtenus par l'application d'un engrais du type 2-8-16, à raison de 1,000 à 1,500 livres à l'arpent. Dans le cas du céleri, on ajoute, en août, 300 livres de muriate de potasse à l'arpent. Quoique moins importants, deux autres aliments des plantes, le bore et le cuivre, ont aussi montré leur valeur. Appliqué sous forme de borax, dans une proportion de 30 livres par arpent, le bore a empêché le fendillement des carottes et les "égratignures" du céleri. Quant au cuivre, appliqué sous forme de sulfate, — 25 livres à l'arpent — il a fortement amélioré la qualité et la coloration de l'enveloppe des oignons. Enfin, on a fait des applications de manganèse qui semblent avoir rendu le céleri un peu plus croustillant. Le plus extraordinaire de ces expériences, cependant, c'est que la potasse appliquée sous forme de chlorure a donné des résultats très supérieurs à ceux de la potasse appliquée sous forme de sulfate.

Avant de s'arrêter à un type de culture quelconque, il faut néanmoins tenir compte de l'humidité et du degré d'acidité de la "terre noire". Ainsi, on semble avoir analysé le coeur noir du céleri dans une bonne mesure par un drainage approprié. Les pommes de terre et les autres cultures qui viennent bien dans un terrain acide s'accommoderont peut-être mal d'un sol riche en chaux, mais les oignons donnent mieux si la réaction est proche du point neutre. Le degré d'acidité influe aussi sur l'activité chimique et biologique du sol, donc, indirectement, sur la quantité d'azote libéré et d'aliments minéraux assimilables, spécialement ceux de seconde importance. Tout sol organique est invariablement assez riche en azote, mais pauvre en phosphate et en potasse. Le cultivateur qui éprouve quelque difficulté sur un morceau de "terre noire" doit donc commencer par assurer aux futures récoltes une abondante provision de ces substances minérales.

DERNIERS PRIX DU MARCHE

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi 16 décembre 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS

B — 135-175 lbs) (Bacon)
Prix de Base. Vendus vivants.
Nourris et abreuvés...
On offre $8.50.
Par camions. On offre $8.65
Truies..... 5c, 6.50c.
Vendus abattus. On offre $11.35
Prime - A ou Select 140-170 lbs)
Poids chaud abattu - .. $1.00
Rabais — B 2 (125-135 lbs). 50c.
B 3 (176-185 lbs. $1.50
C 1 et C 2 (120-175 lbs) $1.00
Par têtes) C 3 (176 - 185 lbs) — $2.00
D 1 et D 2 (120-175 l.) $1.50
D 3 (176-185 lbs) $2.50
Légers—119 lbs et moins— 1.50
" —Moins de 100 lbs—2.00
Pesants— (186-205 lbs) — 3.00
Extra Pesants— (206-220 lbs)— $2.50 du 100 lbs.
" " (200 lbs et plus) $3.00 du 100 lbs.
Demi Castrats—Coupe de $4.00 par tête.
Meurtris—
Coupe de $2.00 par tête.

Veaux de lait

Choix	$11.00 à 11.50
Bon	10.00 à 11.00
Moyen	9.00 à 10 00
Commun	7.00 à 8.00
Au seau	4.00 à 5.00

Bouvillons

Choix	$8.75 à 9.00
Bon	8.00 à 8.50
Moyen	7.00 à 7.75
Commun	4.50 à 6.25

Agneaux du printemps

Bon	$10.00
Non castrés	8.00
Commun	8.00

Moutons

Bon	$ 5.00 à $5.50
Commun	3.00 à 3.50

Taures

Choix - Type à boucherie — Choix	$6.50 à $7.00
Bonne	6.00 à 6.50
Moyenne	4.50 à 5.00
Commune	3.50 à 4.00

Vaches

Choix — Type à boucherie — Choix	$5.50 à $5.75
Bonne	5.00 à 5.25
Moyenne	4.00 à 4.75
Commune	3.25 à $3.75
Très commune	2.75 à 3.00

Taureaux

Choix, type à boucherie	$5.50 à $6.00
Bon	4.50 à 5.00
Moyen	3.75 à 4.25
Commun	3.50 à 3.75

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

OEUFS

A — (Gros)	32½c
A — (Moyens)	29 c
B —	27 c
A — (Poulettes)	28 c
C —	23½c

———:-o-:———

LES CABLES TRANSATLANTIQUES

D'après le service des télégraphes du Canadien National dont les communications s'étendent aux quare coins de la terre, les navires affectés à l'installation des cables sous-marins mettent dix jours à faire l'installation d'un cable transatlantique. Les navires affectés à ces installations sont munis de toutes les machineries les plus modernes. Le premier cable transatlantique date de 1858.

Economisez de l'argent en descendant à

FORD HOTELS



Aussi bas que $1.50
Pas de prix plus élevé que $2.50 par semaine
Stationnement facile pour les autos

Moderne, à l'épreuve du feu. Location très favorable. Ecrivez pour renseignements, à FORD HOTELS, Montréal.

MONTREAL-TORONTO

LA GUERRE ET LES ENGRAIS AU CANADA

Au Canada, à l'heure actuelle, on emploie trois fois plus d'engrais qu'au temps de la Grande Guerre. Peu connus il y a vingt ans, on les juge maintenant indispensables à la prospérité des cultivateurs. En 1914, l'Allemagne avait le monopole de la potasse commerciale, mais la découverte de riches dépôts, aux Etats-Unis et ailleurs, a changé cette situation. Le Canada importe aujourd'hui de Californie et du Nouveau-Mexique toute la potasse nécessaire à l'agriculture, et la Floride lui fournit le phosphate de roc que l'acide sulfurique, produit au pays, transforme en superphosphate, le plus important de tous les éléments de fertilisation. Quant à l'azote, le Canada en est si abondamment pourvu qu'il en exporte plus qu'il n'en consomme.

D'autres parties de l'Empire sont, sous ce rapport, moins favorisées. En Grande-Bretagne, la potasse est rationnée afin qu'on n'en manque pas pour la culture des pommes de terre, des légumes et du lin, qui en ont le plus besoin. Toute la potasse extraite de la Mer Morte suffit à peine à l'Angleterre et aux cultivateurs des antipodes.

En Nouvelle-Zélande et en Australie, le manque de potasse se fait sentir et le coût de fabrication du superphosphate a sensiblement augmenté. Ces deux pays souffriraient aussi d'un manque d'azote fort ennuyeux si le Canada ne pouvait continuer à leur fournir du sulfate d'ammoniaque, nécessaire à sa production.

Sous le rapport des engrais, le Canada se trouve donc dans une situation particulièrement enviable. Evidemment, les prix ont quelque peu augmenté, mais cette hausse reste bien inférieure à celle du prix de la main-d'oeuvre, du transport, des sacs, de l'échange, de la taxe d'importation de guerre, etc., autant de conditions qu'il faut d'ailleurs accueillir avec esprit de sacrifice, puisque le Canada doit faire sa part pour assurer le triomphe de notre cause à tous.

———:-o-:———

Beurre - Fromage

BEURRE

Ayant continué à afficher une allure exceptionnellement active, notre marché au beurre s'est remarquablement maintenu ferme durant cette dernire semaine écoulée.

Une demande de plus en plus accentuée et une offre extrêmement resterinte contribuèrent à raffermir davantage les cotes.

Suivant l'Office National de la Statistique, les stocks en entrepôts au Canada, le 1er décembre 1940, se totalisaient à 42,288,820 lbs. comparativement à 49,877,463 lbs. à la même date l'an dernier, soit une diminution de 7,588,643 lbs. sur 1939.

En novembre 1940, la production canadienne fut inférieure de 389,440 lbs. à celle de la période correspondante de l'an dernier. La province de Québec a enregistré une diminution de 189,598 lbs. Il y a eu également une diminution en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse et augmentation dans les autres provinces.

Au cours de l'avant-midi, le 16 décembre, les prix du beurre No 1 pasteurisé reclassifié, au gros, variaient de 35¾c à 36c la livre et pour le beurre frais de 35½c à 35¾c la livre.

FROMAGE

Le contrat intervenu entre le Ministère Britannique des Approvisionnements et le Gouvernement Canadien permet de maintenir ce marché dans un état stable.

———:-o-:———

QUEBEC EN TETE

D'après le service des ressources naturelles du Canadien National la Province de Québec vient en tête dans l'exportation des peaux vertes aux Etats-Unis. L'an dernier il s'est vendu sur les marchés américains pour une valeur de $50,000,000. de fourrures canadiennes et la contribution de la Province de Québec se chiffre à 17 pour cent. Viennent ensuite Ontario, Ile du Prince Edouard, les Territoires du Nord ouest, Alberta, Manitoba, Saskatchewan, Colombie - Britannique, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Yukon.

DANS NOS CAMPAGNES

St-Jude

On nous apprend avec regret que, Mlle Jeannette Marchesseault est retenue à sa chambre, gravement malade. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Les exercices de chant, pour la fête de Noël sont commencés dans notre paroisse, avec une ardeur peu commune. La Messe de Minuit sera cette année empreinte d'un cachet tout à fait nouveau. Afin de répondre au désir de M. le curé E. St-Pierre, les chorales des Jeunes Filles, des Jeunes Garçons ainsi que des enfants du Couvent sont à préparer une belle messe en chant grégorien, ainsi que nombre d'autres cantiqus.

—Mme Azarie Pelletier ainsi que Mlle Anna Pelletier étaient de passage à St-Hyacinthe cetpte semain.

—Nous avions le bonheur d'avoir au milieu de nous, dimanche dernier, le R. P. Rosaire LeBlanc, (de la Fraternité Sacerdotale). Il était l'hôte de M. et Mme Notaire P.-E. L'Hureux. Le R. P. LeBlanc est le frère de Mme L'Heureux.

Roxton Pond

M. et Mme Léo Alarie sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Henri-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Lapalme. Porteuse, Mme Gérard Bernier.

—M. et Mme Joseph Larose sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Louisette Huguette. Parrain et marraine, M. et Mme Félix Larose, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Paul Hamel sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Gisèle-Lucille. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Lussier.

—M. et Mme Napoléon Racine, de Beauharnois, en promenade chez M. Jeffrey DeRue la semaine dernière.

—Mme Eugène Tétreault, de Granby, en visite chez M. Joseph Dion et Joseph Maheu.

—M. et Mme N. Desmaaris, de Milton, chez M. Stanislas Pion dimanche.

Henryville

A M. et Mme Antonio Hébert, sont nés deux fils jumeaux: Joseph - Antonio - Léon, lequel eut comme parrain et marraine, M. et Mme Philippe Hébert et Joseph-Antonio Léo. Parrain et marraine de ce dernier, M. et Mme Maxime Hébert. Sincères félicitations aux heureux parents.

—Nous avons le plaisir d'apprendre le retour de Mlle Marie-Paule Lemieux chez elle. Après une longue période passée à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, où elle a dû subir une grave opération, elle en est revenue très bien pour le temps. Nous lui souhaitons donc la plus cordiale bienvenue et un prompt rétablissement complet.

—Plusieurs de nos citoyens d'Henryville assistaient samedi dernier, malgré la grosse tempête, aux funérailles du très regretté et très aimé docteur A. Bouthillier, mort accidentellement mardi dernier.

—Mme Jean-Paul Girard, de St-Hyacinthe et Roland St-Jean, de Sherbrooke, tous deux à faire leur période d'entraînement militaire, étaient dans leur famille dimanche dernier.

—La patinoire publique sera cette année dans la cour du collège. Tous les jeunes gens y sont invités et déjà elle est prête à vous recevoir car son miroir de glace ne peut être plus invitant. L'abonnement est au prix minime de $2.00 pour la saison.

St-Sébastien

Lundi, 2 décembre, notre cercle de Fermières causa une agréable surprise à Mme Médor Rainville, aimable présidente, à l'occasion de son anniversaire de naissance; ces dames s'étaient rencontrées, pour se rendre ensuite au presbytère.

A leur arrivée, Mme Rainville fut tellement surprise qu'elle eut le coeur très ému, mais inutile de vous dire, que toute dévouée, et l'âme si remplie de bonnes paroles, elle ne tarda pas à exprimer sa grande joie et son extrême bonheur; elle sut, par de touchantes et reconnaissantes paroles remercier ces dames si égayées.

On s'en donna au jeu de cartes, le rire, la gaieté, enfin une des belles veillées ensoleillées de bonne entente de la part du Cercle des Fermières.

M. le curé sut aussi dire son bon mot; Mlle Jeanne-d'Arc n'empêcha certes pas de mettre entrain et discipline, alors pour terminer, avec un bon souvenir, on présenta à la "Chère Madame" un billet de $10; et pour les dames, on distribua à qui de droit. Prix de cartes: Mme Oscar Charbonneau, deux serviettes, dont elle partagea avec son partenaire M. Philias Lamoureux. Prix de consolation: boîte de mouchoirs, par Mme Elisée Duval; prix pour celles qui n'avaient pas joué aux cartes, un jeu de cartes, par Mlle Marthe Fortin;

Ste-Sabine

Le 4 courant s'éteignait paisiblement Mme Arthur Davignon (née Emma Gladu) âgée de 61 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux éploré, deux frères et quatre soeurs: MM. Louis et Rémi Gladu; Mlles Agnès et Mathilda Gladu, Mme L. Lagüe, de Saint-Grégoire; Mme Morier, de Farnham et Mme Rhéaume, de Saint-Jean, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Oliva Davignon, A. Huart, A. Boucher, L. Daigneault, M. A. Morier et L. Rhéaume et P. Alix.

Ses funérailles eurent lieu samedi, le 7 décembre, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, voulant rendre un dernier hommage à la regrettée défunte.

Nos plus sincères sympathies à sa famille.

—M. J.-A. Phoénix et Mlles L. et J.-D. Phoénix se rendaient dimanche dernie,r à Montréal, en visite chez M. J.-O. Letendre.

—Mme Ald. Bonneau, de Sainte-Brigide était dimanche, en visite chez M. Jos. Bonneau.

—M. Art. Davignon remercie de tout coeur toutes les personnes qui lui ont été sympathiques dans son récent deuil.

PRIX RÉDUITS pour NOËL ET LE JOUR DE L'AN



UN CADEAU APPRÉCIABLE
Votre fils ou votre fille au loin apprécieront à sa pleine valeur un billet de chemin de fer.

Billets et renseignements des agents.

Aller et retour pour le prix d'un passage simple plus un quart

Noël: Billets valides, à l'aller, du lundi 23 décembre au mercredi 25 décembre inclusivement. Au retour, départ jusqu'à minuit (heure solaire) le jeudi 26 décembre.

Jour de l'An: Billets valides, à l'aller, du lundi, 30 décembre au mercredi 1er janvier, 1941 inclusivement. Au retour, départ jusqu'à minuit (heure solaire) le jeudi 2 janvier 1941

Aller et retour pour le prix d'un passage simple plus un tiers

Billets valides à l'aller du vendredi 20 décembre au mercredi 1er janvier 1941 inclusivement. Au retour, départ jusqu'à minuit (heure solaire), le mardi 7 janvier, 1941.

CANADIEN NATIONAL

"N'est-ce pas une nouvelle ligne, mon ami?"

"En effet . . . Le père Simon a enfin un téléphone!"



LES cultivateurs reconnaissent dans le téléphone un ami des bons et des mauvais jours et une affaire payante. Un téléphone est essentiel pour la ferme—et pour *toute* la famille qui y vit. Rien ne donne davantage en service, en utilité, en protection contre le danger que le téléphone. C'est pourquoi le père Simon en a un. Et vous?

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LOCAL LONG DISTANCE TELEPHONE

1880 1940

60 ANS AU SERVICE DU PUBLIC

une suggestion



Nous prenons les commandes de vignettes

Le Courrier de S.-Hyacinthe

Pour réussir un dessin, une photo ou un cliché en une et plusieurs couleurs, ayez recours au personnel d'élite de

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITÉE

282 OUEST RUE ONTARIO BELAIR 3984 MONTREAL

Les nouvelles en raccourci

Un fils

M. et Mme Maurice Morin, (Irène Cusson), de Saint-Théodore d'Acton, annoncent la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Clément-Lionel. Parrain et marraine, M. et Mme Bernard Morin, oncle et tante de l'enfant.

Primes de $20.

Mlle Charlotte Beaudreault, institutrice à Saint-Ours-sur-Richelieu, école no 3, vient de recevoir du département de l'Instruction publique, Québec, une prime de $20., pour succès dans l'enseignement. Elle lui fut obtnue par l'entremise de l'inspecteur Léonidas Lafond.

Feu S. Lapalme

M. Solyme Lapalme, de Roxton Pond, est décédé la semaine dernière, à l'âge de 73 ans. Les funérailles ont eu lieu dans la paroisse, M. l'abbé Napoléon Maynard, curé, chantant le service funèbre.

Un fils

M. et Mme Eugène de Ladurantaye, de L'Ange-Gardien, sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Adrien-Bertrand. Parrain et marraine, M. Adrien de Ladurantaye et Mlle Armandine Bertrand. Porteuse: Mme P.-Z. Bertrand.

Beau succès

Mlle Thérèse Paré, institutrice à Sainte-Hélène de Bagot, a reçu du département de l'Instruction publique, Québec, une prime de $20., pour succès dans l'enseignement. Elle lui fut obtenue par l'entremise de l'inspecteur de district.

Naissance

M. et Mme Armand Bergeron, de Saint-Eugène de Grantham, annoncent la naissance d'une fille, baptisée Marie-Normande-Lise. Parrain et marraine, M. Joseph Plasse et Mlle Marie Plasse, grand oncle et grand'tante de l'enfant.

Naissance

M. et Mme Gérard Vadnais, Saint-Eugène de Grantham, sont les heureux parents d'une fille, née Marie-Marielle-Lise. Parrain et marraine, M. et Mme J. Saint-Martin, oncle et tante de l'enfant, de Saint-Germain de Grantham.

Gratifications

Mlles Gervaise Chagnon et Hélène Lalime, institutrices à Saint-Théodore d'Acton, ont reçu chacune une prime de $20., du département de l'Instruction publique, Québec, pour succès dans l'enseignement, et ce par l'entremise de l'inspecteur J.-Mathias Alarie, de Saint-Hugues.

Dans l'enseignement

Mlle Charlotte Beaudrault, de St-Ours-sur-Richelieu, institutrice à l'école no 3, a reçu une prime de $20., par l'entremise de M. Léonidas Lafond, I. E., pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

Naissance

M. et Mme Joseph Parent, (Hectorine Chapdelaine), de Saint-Robert, sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Louisette-Gervaise. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Chapdelaine, oncle et tante de l'enfant.

Feu Mme P. Larochelle

Mme Paul Larochelle, née Léona Boisclair, de Saint-Robert, est décédée ces jours derniers, à l'âge de 54 ans.

Prochain mariage

On annonce pour le 28 décembre, le mariage de M. Maurice Robert, de Saint-Damase, à Mlle Estelle Beauregard, de Granby.

Prononce ses voeux

La R. M. Marie-de-Saint-Geniès, (Gabrielle Champagne), autrefois de Saint-Hyacinthe, a prononcé ses voeux triennaux à Québec dimanche dernier chez les RR. SS. Franciscaines Missionnaires de Marie. Le R. P. Gaston Pontbriand, supérieur du Patronage de Saint-Hyacinthe, assistait à la cérémonie.

Feu Mme M. Valois

Mme Moïse Valois, (Yvonne Saint-Martin), est décédée à Roxton Falls, à l'âge de 39 ans. Outre son mari, elle laisse quatre enfants.

Naissance

M. et Mme Alphonse Guillet, de Saint-Damase, sont les heureux parents d'un fils baptisé Joseph-Gilles-Mario. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Malouin.

Feu Mme O. Lussier

Mme Ovila Lussier, née Aurore Archambault, est décédée subitement dimanche dernier, à l'âge de 48 ans. Outre son époux, elle laisse trois fils et une fille: Laurent, Bernard, Roger et Laurentine.

———:-o-:———

Décès de Mme Vve Z. Séguin

Mme Vve Z. Séguin, née Alphonsine Mitchell, est décédée mardi à son domicile, 41, rue Sainte-Marie, à l'âge de 86 ans. La défunte laisse trois fils et deux filles: MM. Joseph Séguin, Vancouver; Wilfrid, Londres, Angleterre; Eugène, Montréal; Mme Arthur Pichette, (Alma), Montréal; Mlle Albina Séguin, de cette ville. Les funérailles ont eu lieu ce matin en la paroisse du Christ-Roi, sous la direction de la maison René-J. Mongeau.

Fêtes civiques proclamées

Ayant pris connaissance de deux résolutions soumises à ce sujet, l'une par la Chambre de Commerce du District de Saint-Hyacinthe, l'autre par la Chambre de Commerce des Jeunes, également de Saint-Hyacinthe, le conseil municipal, au cours de sa dernière séance régulière, tenue lundi, 16 décembre, a proclamé fêtes civiques les journées des 26 décembre et 2 janvier 1941. La proposition fut faite par l'échevin Victor Sylvestre, appuyé de l'échevin Victor Chabat.

———:-o-:———

On contremande la fête des orphelins

En raison de la grippe qui sévit, la manifestation organisée par les Chevaliers de Colomb n'aura pas lieu dimanche prochain.

Contrairement à ce qui a été annoncé, la manifestation publique qui devait avoir lieu dans la salle des bazars dimanche prochain, 22 décembre, a été contremandée par le Grand Chevalier du conseil 960 des Chevaliers de Colomb, de cette ville, à cause de l'épidémie de grippe qui sévit chez les orphelins de l'Hôtel-Dieu. On sait que les Chevaliers de Colomb ont la louable habitude de distribuer des étrennes aux enfants de l'orphelinat, ainsi qu'aux vieillards de l'Hospice Saint-Amable. Le fait que la fête n'aura pas lieu ne modifie en rien cependant la générosité des Chevaliers. Des jouets et des bonbons seront envoyés comme à l'ordinaire. En apprenant que les enfants de l'orphelinat étaient malades, l'exécutif local de l'Ordre s'est réuni, et huit caisses d'oranges ont été immédiatement envoyées aux RR. SS. de la Charité, pour les petits grippés. Le public sera sans doute heureux de constater combien les Chevaliers de Colomb apprécient l'oeuvre de l'orphelinat de l'Hôtel-Dieu et, au dire du Grand chevalier, les petits orphelins recevront cette année plus d'attentions que d'habitude, vu qu'un membre du Conseil local a transmis un montant fort généreux pour grossir la caisse colombienne de l'Arbre de Noël des orphelins.

———:-o-:———

Pour prévenir la grippe si désagréable

Bien que les rhumes, la grippe et la pneumonie soient des affections distinctes, elles peuvent être toutes trois provoquées ou aggravées par l'abaissement des forces de résistance du corps; cependant, chacune d'elles, souvent, peut être prévenue si l'on observe les règles suivantes:

1.—Se tenir à l'écart des personnes qui ont le rhume.
2.—Entretenir son corps en bon état.
3.—Habituer sa peau à supporter les variations de température.
4.—Se vêtir de façon judicieuse.
5.—Se préserver du refroidissement et de l'humidité des pieds.
6.—Respirer par le ntz.
7.—Faire soigner ou oter les amygdales malades, les végétations adénoïdes et les mauvaises dents.
8.—Ne jamais manquer de se laver les mains avec du savon et de l'eau, avant de manger et après être allé aux lieux d'aisance.
9.—Vivre et travailler dans des pièces bien aérées.
10.—Dormir la fenêtre ouverte.
11.—Eviter les refroidissements trop brusques.
12.—Voir le médecin.

Quand les signes habituels du rhume s'accompagnent de fièvre et de douleurs dans le dos et dans les jambes, c'est qu'il s'agit probablement de la grippe ou de l'influenza. Il faut alors passer aussitôt à la visite de votre médecin de famille. La grippe ou influenza est dangereuse non seulement parce qu'elle est souvent suivie de pneumonie, mais encore parce qu'elle peut donner lieu à d'autres troubles.

M. BERGERON, M.D.
Médecin hygiéniste
Unité Sanitaire

Sweetsburg

Notre partie de cartes au profit de l'église a rapporté la jolie somme de $227. Le coupon de crêpe, tiré, a été gagné par le petit Jean-Marie Loiselle, de Cowansville. Mmes E. Bolduc et D. Dequière, organisatrices remercient bien sincèrement les personnes qui de quelque manière que ce soit, ont contribué à cette oeuvre.
Ste-Angèle

Ste-Angèle

Nous sommes heureux de féliciter Mlle Claire St-Germain, institutrice de cette localité, qui vient de recevoir une prime par l'entremise de M. J.-A. Girard, I.E., pour succès dans l'enseignement.

Le Dr R. Rajotte, de Saint-Hyacinthe, révèle aux Montréalais les secrets de l'élevage des renards argentés

Il accorde une longue entrevue aux journalistes de la métropole, à l'occasion de l'exposition de fourrures de renards qui s'est tenue cette semaine à l'Hôtel Mont-Royal.

Une exposition de fourrures de renard s'est tenue cette semaine à Montréal, dans la *Salle dorée* de l'Hôtel Mont-Royal. Il y en avait de toutes les couleurs. Des peaux argentées, d'autres de couleur platine, de noires, de rouges. L'exposition était organisée sous le patronage du Congrès général des éleveurs de visons et de renards de la province de Québec.

Le Dr R. Rajotte, médecin vétérinaire de Saint-Hyacinthe, instructeur du ministère provincial de l'Agriculture auprès des éleveurs, était un des organisateurs de l'exposition. Il a bien voulu, au cours des premiers jours, guider dans la salle les journalistes rencontrés, et leur donner des renseignements sur les fourrures offertes à l'admiration du public.

Le Syndicat coopératif des producteurs de fourrures

—Comment les cultivateurs du Québec disposent-ils de leurs peaux de renards? demandons-nous à M. Rajotte.

—Dans le passé, ils étaient à la merci du plus haut enchérisseur qui passait par leurs maisons. Aujourd'hui, ils peuvent vendre leurs peaux au Syndicat coopératif des producteurs de fourrures, qui a son siège à Québec, au numéro 274, boulevard Charest. M. J.-B. Cloutier en est le gérant. Le Syndicat, qui a peu d'années d'existence, compte acheter 10,000 peaux cette année. Ce chiffre ira constamment e naugmentant, à mesure que le syndicat sera connu et que le mouvement coopératif se développera dans la province.

—Chaque table, dit le Dr Rajotte, représente une variété de peaux de renards argentés. Le public peut visiter l'exposition. Ensuite, il pourra les acheter, s'il le désire, à l'enchère qui aura lieu lundi prochain, au numéro 1978, rue Bleury. Tout particulier pourra acheter une ou plusieurs peaux de renards à l'enchère.

—Mais tout le monde connaît à l'avance le prix des peaux de renards? Quelle différence peut-il y avoir à les acheter à l'enchère ou au magasin?

—La différence, c'est que l'enchérisseur pourra les obtenir au prix du gros et ne payer que $25 ou $150 une peau qui lui coûterait autrement deux fois plus....

—Quelle est la production annuelle des peaux de renards au Canada?

—Environ 140,000. Là-dessus la part du Québec est de 45,000 environ. Il y a lieu de remarquer que la moitié des éleveurs de renards sont de la province de Québec, soit 4,000. Cependant, ils ne produisent pas la moitié des peaux parce que la plupart sont des cultivateurs qui n'élèvent qu'un petit nombre de renards. Dans d'autres provinces, l'élevage se fait plutôt sur une échelle commerciale, mais par un petit nombre.

—Coûte-t-il cher d'élever un renard?

—De $5 à $10 en moyenne. En général, il en coûte très peu si l'éleveur peut obtenir du boucher de son village les débris de viande que celui-ci jette habituellement. Le renard est carnassier et se délecte de ces débris.

A propos des peaux de renard *platine*, le Dr Rajotte nous explique que le renard platine est presque blanc. Il en est apparu, au hasard des reproductions de renards argentés, en Norvège d'abord, puis dans l'Ouest canadien, puis dans le Québec. Par des croisements de consanguinité, comme père et fille, on est venu à assurer la reproduction de renards platine. On croit arriver à créer une race pure de renards platine comme on a fait des renards argentés. Il y a quelques mois, un grand fourreur de New York a acheté au prix de $11,000 une peau de renard platine. C'est dire la qualité et la rareté de ces peaux.

Le Québec a le dos large

—Est-il vrai que les peaux de la province de Québec sont inférieures en qualité à celles des provinces maritimes et de l'Ontario?

—C'est un préjugé qui fait malheureusement du tort à notre province. La province de Québec produit d'aussi belles peaux de renard que les autres provinces, mais on s'est plu, en certains milieux, et des marchands continuent de le faire, à mettre sur le dos de la province de Québec, qui a le dos large, toutes les mauvaises peaux. Sous prétexte de favoriser sa vente, le marchand dit parfois: "Voici une bien belle peau, elle est de la Nouvelle-Ecosse". En réalité, cette peau est de la province de Québec, mais on pense qu'elle se vendra mieux en disant qu'elle vient d'ailleurs.

M. Rajotte annonce cependant que ce discrédit que l'on fait retomber sur la province de Québec en matière de qualité des peaux de renard va diminuer sinon cesser complètement, grâce à la classification que le gouvernement fédéral va instaurer, avec le concours de l'Office de la mise sur le marché (*Marketing Board*).

Une peau de renard, quand elle est belle, elle est belle. Il n'y a pas de raison pour que les peaux du Québec soient moins belles que les peaux de l'Ontario ou d'ailleurs. Les renards sont partout les mêmes. Nos cultivateurs et autres éleveurs sont aujourd'hui soigneusement informés des méthodes d'élevage du renard et ils produisent des peaux d'excellente qualité.

M. Rajotte entraîne alors ses interlocuteurs vers une table où même des gens qui n'y connaissent rien ne peuvent s'empêcher de s'ébahir en comparant telle peau avec telle autre. Cette peau au long poil argenté que M. Rajotte fait voir est évaluée à $100, prix de gros. Elle vient d'un M. Bouchard, conseiller municipal de la ville de Roberval, au lac Saint-Jean. Ce M. Bouchard élève environ 300 renards.

Une page sur la vie économique

Notre journal consacrera désormais à la vie économique, aux affaires du commerce, de la finance et de l'industrie, une page chaque semaine.

Outre notre page féminine, que nous annonçons en première page, nos lecteurs auront remarqué, dans le journal de la semaine dernière, la rubrique **Vie économique.** Sauf avis contraire, et tant que les circonstances le permettront, cette rubrique se retrouvera chez nous chaque semaine. On y lira régulièrement un article se rapportant aux questions d'ordre économique, envisagées surtout du point de vue locol et régional. La rédaction de cet article a été confiée à un journaliste d'expérience et spécialiste en la matière, M. Alvarez Vaillancourt, de Montréal. Sous la même rubrique paraissent aussi une chronique ouvrière, se rapportant aux activités ouvrières de Saint-Hyacinthe, et des articles spéciaux, ayant trait au commerce, à la finance, à l'industrie. Ces nouveautés sont de nature à plaire à nombre de lecteurs, et aideront à rendre notre journal plus intéressant que jamais, dans son ensemble comme dans chacune de ses parties.

St-Sébastien

Dimanche, le 8 décembre, immédiatement après la messe, il y eut une réunion d'Enfants de Marie. Assemblée spéciale pour les élections; on établit le conseil comme suit:

Présidente: Mlle Ernestine Saint-Denis; assistantes: Mlles Williana Campbell et Jeanne Boudriau; secrétaire: Mlle Jacqueline Corriveau; conseillères: Mlles Irène Bonneville et Louise Surprenant; infirmière: Mlle Maria Roy; sacristine: Mlle Z. Labonté; choriste: Mlle Jeanne-d'Arc Rainville.

—Mme Xavier Benoît est au chevet de sa vieille mère, Mme François Choquette, âgée de 86 ans, demeurant à Marieville. Mme Choquette est atteinte d'une pneumonie.

—M. Albert Santerre, du corps militaire de Saint-Hyacinthe est venu rendre visite à son amie, Mlle Claire Frégeau, tout récemment.

—Plusieurs jeunes gens de la localité ont entendu l'appel de la grosse cloche militaire; ils y répondent quoique le coeur gros, ils partiront le 7 janvier.

—Quelques jeunes filles sont allées faire une retraite à Saint-Jean, à la Maison. Ste-Bernadette; ce sont: Mlles Antoinette et Laurette Duval, Aline et Georgine Smith, Florette Dufour. Elles sont revenues très enchantées.

St-Simon

Le 14 décembre ont eu lieu les funérailles de Francine Racine, fillette de Donatien Racine. Les RR. SS. de Saint-Joseph du couvent et leurs élèves conduisaient le deuil. Les porteurs étaient MM. Normand Houle, Laurent Guertin, Maurice Cournoyer, Bertrand Fournier, Gaston Lavigne et Guy Morin.

Elle laisse dans le deuil son père, Donatien Racine, sa mère, née Gertrude Lemonde et trois soeurs: Huguette, Mercédès et Micheline.

—Robert Lussier, enfant de Gérard Lussier, est à l'Hôpital Saint-Charles où il a subi une opération pour l'appendicite.

—Mlle Mariette Gaucher et M. Lucien Brodeur, pharmacien de Montréal-Nord, étaient en visite chez M. J.-A. Brodeur.

—M. et Mme Hiram St-Jean chez M. Léopold Valcourt.

Fillette de 13 mois décédée

M. et Mme François Jubinville, (Laurette Fleury), angle des rues Saint-Antoine et Saint-Pascal, ont perdu mercredi leur fillette, Madeleine, décédée à l'âge de 13 mois. Outre ses parents, la petite défunte laisse deux soeurs, Simone et Jeanne d'Arc. Les funérailles ont eu lieu le lendemain, en la paroisse du Christ-Roi, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue.

———:-o-:———

La lutte contre la tuberculose

Remarques du Dr J.-A. Viger, président du comité d'organisation de la lutte contre la terrible maladie.

La campagne du Timbre de Noël est en pleine activité. Les centaines de lettres qui ont circulé par toute la ville et les environs reviennent au bureau du comité. Les livrets de timbres ont été échangés pour des dollars. Quelques souscripteurs généreux y avaient inclus des billets de $5. ou $10. Il y eut même un $25.

Ceux qui malheureusement avaient été oubliés nous demandent par téléphone ou par lettre des livrets de Timbres de Noël. Nous félicitons ces derniers d'apporter à notre cause une attention aussi délicate.

Il est évident que Saint-Hyacinthe comprend qu'il ne suffit pas de dire que l'enfant est l'avenir de la nation, que la tuberculose est une maladie grave, mais qu'il faut de l'action et quelques sacrifices.

Au milieu de cette campagne, nous nous devons de remercier bien sincèrement tous les généreux bienfaiteurs de l'oeuvre du Timbre de Noël. Nous remercions spécialement notre vénérable évêque, Son Excellence Monseigneur Decelles, qui, par la bouche de ses prêtres a bien voulu expliquer aux fidèles la nécessité, l'importance de la lutte antituberculeuse et les moyens d'y contribuer.

Nous n'oublions pas les journaux qui veulent bien accorder à notre publicité l'honneur des premières pages. Merci aux directeurs des cinémas qui font dérouler devant leurs clients un film destiné à faire connaître les dangers de la tuberculose.

Merci également à tous ceux qui de près ou de loin contribuent au succès de notre campagne. Il faut continuer. Nous ne nous arrêterons que lorsque l'objectif fixé sera atteint. N'oubliez pas que Saint-Hyacinthe aura sa colonie de vacances en 1941, et pour cela il faut des ressources. Quelques uns n'ont pas encore répondu; nous sollicitons de nouveau leur obole, si minime soit-elle, elle est escomptée pour atteindre notre objectif.

Mieux vaut prévenir que guérir, c'est un vieil axiome, me direz-vous, mais il reste une grande vérité. Les dispensaires sont de plus en plus fréquentés, les sanatoriums sont remplis. Grâce au travail intense d'éducation le dépistage se fait de façon plus satisfaisante, et là où la lutte est mieux organisée, le taux de la mortalité par tuberculose décroît. Il y a donc lieu d'espérer, mais si nous anticipons un succès complet, il ne suffit pas de dépister et guérir les tuberculeux, il faut surtout empêcher la jeunesse de se contaminer. C'est avec de l'air pur, du soleil et une alimentation saine qu'elle pourra résister à l'infection. Ces trois facteurs se rencontreront dans notre colonie de vacances.

Dr J.-A. VIGER,
président.

———:-o-:———

Félicitations au nouveau juge Elie Salvas

A l'occasion de l'élévation à la magistrature de Me Elie Salvas, C. R., le Conseil du Barreau de Richelieu, dont font partie les avocats de Saint-Hyacinthe, a résolu à l'unanimité ce qui suit:

Que ce conseil, au nom de tous les membres du Barreau de Richelieu, se réjouit de l'élévation de Me Elie Salvas, C.R., à la magistrature de la Cour Supérieure pour la province de Québec, et tient à exprimer à son premier membre du dit Barreau de Richelieu, à être ainsi nommé juge de la Cour Supérieure, son témoignage de félicitations, ses sentiments les plus respectueux, ses voeux de bonheur et de longue vie.

Extrait des Minutes d'une assemblée du Barreau de Richelieu, tenue à Saint-Jean le 16 décembre 1940.

Alcide Côté,
secrétaire

Au Collège Saint-André de Saint-Césaire

Les élèves qui ont mérité la note Excellence, depuis le commencement de l'année scolaire.

Les élèves qui ont mérité la carte EXCELLENCE.

Pour mériter cette carte, trois conditions sont indispensables: a) aucune classe en bas de 60%; b) moyenne des trois classes; pas moins de 80%; c) application et conduite: au moins 80%.

Bulletin de septembre

Jean-Marc Adam, Farnham; Robert Bachand, St-François-Xavier de Brompton; Jules Bessette, Rougemont; Jean-Claude Blais, St-Césaire; Germain Choinière, St-Alexandre; Normand Cloutier, Saint-Pie; Robert Gaudet, St-Hyacinthe; Gilles Granger, Saint-Jean; Laurent Hamel, Rougemont; Jean-Jacques Laroche, St-Hyacinthe; Marcel Laroche, Saint-Hyacinthe; Jean Morin, Richelieu; Paul Morin, Richelieu; Gilles Phénix, Henryville; Loris Racine, Montréal; Emile Vaillancourt, Newport Centre; Gilles Vinet, Montréal; René Vinet, Montréal.

Bulletin d'octobre

Jean-Marc Adam, Farnham; Robert Bachand, St-François-Xavier de Brompton; Jules Bessette, Rougemont; Jean-Claude Blais, St-Césaire; André Carreau, Montréal; Germain-A. Choinière, Saint-Alexandre; Normand Cloutier, Saint-Pie; Robert Gaudet, St-Hyacinthe; Jean-Marie Hamel, Ste-Angèle de Monnoir; J.-Jacques Laroche, St-Hyacinthe; Marcel Laroche, St-Hyacinthe; Maurice Latour, St-Césaire; Paul Morin, Richelieu; Gilles Phénix, Henryville; Emile Vaillancourt, Newport Centre, Vt.; Gilles Vinet, Montréal; René Vinet, Montréal.

Bulletin de novembre

Jean-Marc Adam, Farnham; Robert Bachand, St-François-Xavier de Brompton; Jules Bessette, Rougemont; Jean-Claude Blais, Saint-Césaire; André Carreau, Montréal; Normand Cloutier, Saint-Pie; Robert Gaudet, St-Hyacinthe; Lucien Laflamme, St-Hyacinthe; Jean-Jacques Laroche, St-Hyacinthe; Marcel Laroche, St-Hyacinthe; Maurice Latour, St-Césaire; Paul Morin, Richelieu; Jean-Maurice Quintin, Mont-Saint-Grégoire; Emile Vaillancourt, Newport Centre, Vt; René Vinet, Montréal.

Hilaire Boissé, Stukely Nord; Robert Brodeur, St-Césaire; Marcellin Gingras, Marieville; Jean-Paul Lasnier, Ste-Brigide; Nazaire LeBeau, Valcourt; Gérard Rougeau, Stukely Nord; Louis-Georges Sédillot, St-Edouard; Simon Tarte, Richelieu; Edouard Viens, St-Césaire.

Les élèves qui ont mérité la carte SATISFACTION-EXCELLENCE:

Pour mériter cette carte, trois conditions sont indispensables: a) aucune classe en bas de 60%; b) moyenne des trois classes: entre 60% et 80%; c) application et conduite: au moins 80%.

Bulletin de septembre

René Allard, St-Césaire; Roger Allard, St-Césaire; Gérard Archambault, Beloeil; Louis-Philippe Archambault, Beloeil; Guy Audette-Manny, Waterloo; Jacques Berthiaume, St-Césaire; Armand Bonneau, Springield, Mass.; Paul-Aimé Bourgeois, Saint-Jean d'Iberville; Germain-Arthur Choinière, Saint-Alexandre; Yvon Choquette, Saint-Césaire; Claude Dumoulin, Scotstown; Gérard Dutil, Fall River; Gene-Rodwell Freeman, Passaic, N. J.; Gilles Granger, St-Jean d'Iberville; Jean-Marie Hamel, Ste-Angèle de Monnoir; Laurent Hamel, Rougemont; Robert Harrison, Farnham; Rosaire Jubinville, St-Césaire; Guy Lacoste, Saint-Alexandre; Roger Langlois, Saint-Paul d'Abbotsford; Paul Lanoie, St-Césaire; Roland Laroche, St-Hyacinthe; André Martin, St-Paul d'Abbotsford; Jean-Paul Maurais, St-Césaire; Jean Morin, Richelieu; Laurent Paquette, Fall River, Mass.; Jean-Paul Pinsonnault, Sweetsburg; Yves Plouffe, St-Hyacinthe; Marcel Poirier, St-Césaire; Jean-Maurice Quintin, Mont-Saint-Grégoire; Loris Racine, Montréal; Ernest Roberge, Montréal; Gilles Tétreault, St-Césaire; J.-Paul Tétreault, St-Rémi; Jean-Réal Vachon, Montréal.

Bulletin de novembre

René Allard, St-Césaire; Roger Allard, St-Césaire; Gérard Archambault, Beloeil; Louis-Philippe Archambault, Beloeil; Guy Audette-Manny, Waterloo; Jacques Berthiaume, St-Césaire; Armand Bonneau, Springield, Mass.; Paul-Aimé Bourgeois, Saint-Jean d'Iberville; Germain-Arthur Choinière, Saint-Alexandre; Yvon Choquette, Saint-Césaire; Claude Dumoulin, Scotstown; Gérard Dutil, Fall River; Gene-Rodwell Freeman, Passaic, N. J.; Gilles Granger, St-Jean d'Iberville; Jean-Marie Hamel, Ste-Angèle de Monnoir; Laurent Hamel, Rougemont; Robert Harrison, Farnham; Rosaire Jubinville, St-Césaire; Guy Lacoste, Saint-Alexandre; Roger Langlois, Saint-Paul d'Abbotsford; Paul Lanoie, St-Césaire; Roland Laroche, St-Hyacinthe; André Martin, St-Paul d'Abbotsford; Jean-Paul Maurais, St-Césaire; Jean Morin, Richelieu; Laurent Paquette, Fall River, Mass.; Jean-Paul Pinsonnault, Sweetsburg; Yves Plouffe, St-Hyacinthe; Marcel Poirier, Saint-Césaire; Loris Racine, Montréal; Gilles Tétreault, St-Césaire; Gilles Vinet, Montréal.

Maurice Cardinal, Ile Bizard; Germain Choinière, St-Alphonse de Granby; Conrad Coiteux, Saint-Hyacinthe; Georges-Emile Decelles, St-Césaire; Denis-Joseph Duchesneau, Stanbridge Station; Jean-Paul Gagnon, Stukely Nord; Simon Gauvin, L'Ange-Gardien; Roger Normandin, Roxton Falls; Yves Plouffe, St-Hyacinthe; Jude Saint-Martin, Saint-Marcel; Gilbert Séguin, Richelieu; Antonio Viens, Canrobert; Charlemagne Viens, Saint-Mathias.

Elèves qui ont conservé intégralement 100% pour application et conduite:

En septembre: Normand Cloutier, Gilles Granger, Gilles Phénix.

En octobre: Jacques Berthiaume, Normand Cloutier, Robert Harrison.

En novembre: Normand Cloutier, Gilles Granger, André Martin, Hilaire Boissé, Yvon Gagné, Jean-Paul Gagnon, Jean-Paul Lasnier, Nazaire LeBeau, Gérard Rougeau, Simon Tarte, Alain Théberge, Antonio Viens.

BONHEUR ET PROSPÉRITÉ

A tous nos clients
Que 1941 apporte à tous la paix, la liberté, la joie et la prospérité

Mlles F. Cazes et L. McDuff
Nouveautés
7 rue Laframboise S.-Hyacinthe

VILLA STE-JEANNE D'AR

Prochaines retraites: du 2 a janvier 1941: demoiselles; du 17 20, demoiselles; du 21 au 24, da du 24 au 27, demoiselles; du 27 30, demoiselles; du 31 au 3 fév demoiselles.

La Direction

PETITES ANNONCE

A VENDRE. — Manteau de c sauvage pour homme ainsi bon paletot de drap, usagés. dresser à 38a rue St-Michel, ville. 1

RADIO-CABINET, neuf lamp marque Temple, en bon état, laisser à de très bonnes con tions. S'adresser à 302, rue C rouard. 1

SERVANTE demandée. — S dresser à 87, rue Mondor, ou té phoner, signalant 1032-r. 1

PIANO A VENDRE. — Un tr bon piano droit en parfait ordr Très belle occasion à saisir. S dresser à 29, rue St-Paul, Sain Hyacinthe. 1

IMMEUBLES. — Si vous vou acheter des terrains ou propri de toutes sortes, ou échanger à conditions avantageuses en vil comme maisons d'un à six lo ments, locaux d'affaires et co merce de toutes sortes, terre culture et terre à bois; si vous v lez aussi vendre toutes sortes propriétés promptement, adress vous à L.-O. Désautels, 10, r Papineau. 1

À qui la chance?

Belle propriété de quatre logements, à vendre. Sise près des manufactures, écoles, églises.

On peut visiter de 10 heures à midi, puis de 2 heures à quatre, l'après midi.

S'adresser à 32, rue Bourdages.

La Maison
Desjardins, Couture INC.
souhaite un Joyeux Noël à ses nombreux clients et amis et leur offre ses voeux de bonheur et de prospérité pour la NOUVELLE ANNÉE
St-Hyacinthe. Montréal.

A votre service

Pour achats ou ventes aux meilleurs prix de toutes obligations :

FONDS PUBLICS
(Gouvernement, provinces, villes)
Titres de communautés religieuses
Obligations industrielles, etc.

BENOIT BENOIT • **L.-E. DUROCHER**
Représentant à St-Hyacinthe — Représentant pour la région
90, rue Ste-Anne, St-Hyacinthe

L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE
59 OUEST, RUE ST-JACQUES
MONTRÉAL
Québec — Toronto
Trois-Rivières — Ottawa

Donnez à St-Hyacinthe vos ordres d'achat et de vente
SUR LA BOURSE ET LE CURB DE MONTRÉAL
Exécution des commandes confirmée le jour même
Aucune commission supplémentaire
BENOIT BENOIT
ST-HYACINTHE
90, RUE STE-ANNE — Téléphone : 343

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

6e ANNEE
No. 44

VENDREDI
20 DECEMBRE
1940

NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS

Ça, Bergers... ou la Conférence des premiers chrétiens

par Clément Marchand

Un berger est penché, l'oeil rond ur ces choses
—Tout cela est bien étonnant, r la nuit.
Un autre se dit, serré dans sa ppelande:
—Voilà un peu de chair unie à faible souffle...
—Et qui va peut-être régénérer monde, continue certain à l'es- t déductif.
—Les voix chantantes dans les illes, les choeurs éblouissants s la ténèbre réveillée, les céles- fanfares d'argent apparues à un nt précis, tous ces signes n'a- ent point menti, se répète à lui- me un vieux poète habitué aux loques sur la montagne.
—Mais comment allons-nous l'a- rer, selon le conseil? se deman- un adolescent au coeur inquiet tourmenté d'infini.
—Peut-être en jouant simple- nt de nos fifres et de nos cor- muses, enchaîne celui qui ne t pas chercher les raisons.
—Encore, s'inquiète un visage où peint un doux servilisme, cette sée ne vous est-elle pas venue: omment le César prendra-t-il la uvelle?"
—Eh! oui, prétend un rêveur, il udrait savoir...
Celui qui est instruit des pro- éties s'avance et dit:
—Il n'apparaît pas que cet en- t sera un jouet dans la main s pouvoirs.
—Quand même nous saurons de- ain ce qu'on pense de tout cela la ville, prononce un frère falot, prit habituellement moulé sur le ntiment populaire.
—Accourus les premiers, qu'a- ons-nous besoin d'entourer notre este d'inquiétude et de respect umain?
—Tu parles raison même. Notre re à tous était morne, toujours uls à paître les troupeaux, à sur- eiller les intérêts matériels de nos maitres. Que cette nuit mer- veilleuse rompe la monotonie de nos routines. N'allons pas nous trouver bêtes, pour une fois que nous prenons figure de privilé- giés.
—Ah! mais, toi qui viens de si bien dire, nous diras-tu où sont les autres?
—Quelques-une craignaient d'être mystifiés, de passer pour simplis- tes et naïfs fieffés. D'autres se sont dit: "Qui gardera nos bêtes pendant notre absence"... d'autres: "Nous navons rien vu, rien enten- du; n'auriez-vous pas été victimes d'une hallucination collective"... d'autres: "Il nous semble avoir vu, entendu, mais qui nous dit à nous, pauvres hères que tous ces signes invraisemblables ne tiennent pas du sortilège. Enfin quelqu'un a dit sur le ton le plus intéressé: "Allez vous rendre compte et revenez".
—Et pourtant, s'écrie le philoso- phe, que signifient les paroles de l'ange: "Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté", sinon qu'il ne faut pas tout voir avec les yeux de la raison et qu'il est des choses qui descendent en nous sous des apparences mystérieuses et que le doute et la suspicion, la perspicacité et la lucidité rétré- cissent l'entendement aux abords du surnaturel.
—Jamais comme cette nuit je n'ai senti dans mon coeur pareille impression de plénitude. Il me semble que je commence à vivre, de ce moment, et que des oiseaux chantent dans ma tête. Et qu'aussi dans la bergerie jaillissent des sources de joies et que mes mem- bres engourdis de froid partici- pent soudain de la douce tiédeur de l'Etre.
Et le murmure s'était peu à peu fondu dans un silence peuplé de présences adorantes.

Clément MARCHAND

Les bons bergers qui se rendirent à Bethléem

Vieille légende

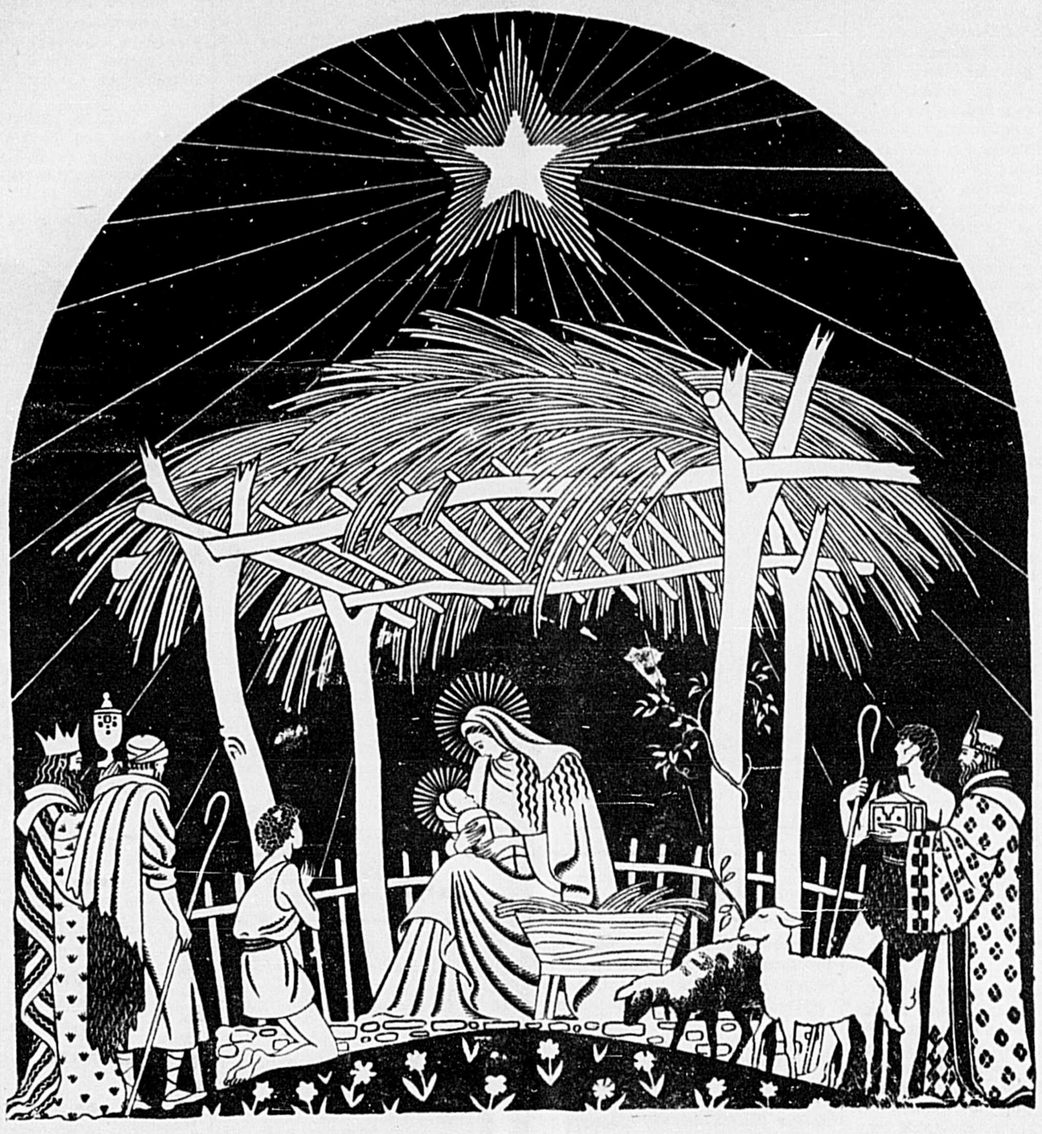
Le comte Albert de Mun aimait raconter la naïve légende sui- te que les vieux grand-pères et bonnes grand-mères disent le r, à la veillée, dans les campa- es et sur les plages bretonnes, leurs petits enfants. Il en es tpeu plus gracieuses.
Depuis la nuit de Noël, c'était, près du divn enfant Jésus, une ccession ininterrompue d'hum- es visiteurs.
S'ils étaient pauvres, les bergers Bethléem donnaient de grand eur tout ce qu'ils avaient, aussi naient-ils chargés de fruits et de urs, de vases de lait bien frais de couples d'oiseaux brillants, ils offraient bien simplement à Sainte Famille.
Jésus les bénissait avec amour les remerciait de ses plus doux urires.
"Si nous ornions un peu ce misé- ble berceau?" se dirent-ils un r. Et aussitôt ils se mirent à guirlander la crèche où était ouché le divin Enfant. Celui-ci, reux de ce naïf témoignage de r foi et de leur tendresse, les gardait complaisamment. Quant Marie et à Joseph, rien ne pou- ait détacher leurs yeux attendris u visage de leur Jésus.
Tout à coup, une lumière céles- e se répandit dans les profondeurs e l'étable qui devint toute res- plendissante. On vit alors entrer rois inconnus.
Ils avaient un costume étrange: ong bonnet, tunique ceinte aux eins *sur* laquelle flottait un man- eau rejeté en arrière, les jambes ouvertes de chausses étroite- ent serrées.

C'était Melchior, Gaspar et Bal- thazar; c'étaient les trois Mages, Avertis du grand mystère par l'étoile de l'Epiphanie, ils accou- raient en hâte, de leurs contrées lointaines, précédés dans leur mar- che par l'astre rayonnant et par lui guidés jusqu'à la crèche.

Dès qu'ils furent entrés, ils se prosternèrent le front dans la poussière, aux pieds de la Vierge qui venait de prendre son Fils dans ses bras, et en silence, long- temps, bien longtemps, ils adorè- rent Jésus. Puis ayant relevé la tête, ils lui offrirent leurs présents.
Le premier, vieillard aux che- veux blancs et à la longue barbe, présenta de l'or à Jésus, comme à son roi. Le second, tout jeune, le visage glabre et rouge de couleur, tendit de l'encens: c'était recon- naître la divinité du nouveau-né. Balthazar, lui, avait la peau noire et portait toute sa barbe; il tenait de la myrrhe dans sa main, et ce présent présageait la mort du Fils de l'homme.
Comme il avait souri aux ber- gers, alors que, dans la nuit de Noël ils avaient, sans hésiter, quitté leurs troupeaux pour venir à lui. Jésus sourit, à ces sages d'Orient venus à travers mille dan- gers et au prix de mille fatigues, pour l'adorer dans sa pauvreté. Eux aussi, ils avaient tout aban- donné pour obéir à l'appel de Dieu, et leurs présents, ils les offraient d'un coeur sincère et généreux.
Mais les pauvres bergers, tout à l'heure encore si rayonnants de sainte joie, après un premier mou- vement d'étonnement causé par la vue de ces étrangers, soudain étaient devenus bien tristes. Ils se regardaient et se disaient entre eux: "Nous voilà bien: à côté de ces belles choses, de ces riches of- frandes, à côté de cet or étince- lant et de ces parfums de prix, que vont devenir nos modestes fleurs? L'enfant ne daignera seulement pas jeter sur elles un regard!
Ils avaient parlé bien bas, bien bas: mais celui qui lit au fond des coeurs les avait entendus. Et com- prenant que la jalousie n'était pour rien dans leurs préoccupa- tions et qu'il n'y avait dans leur coeur que la sincérité de leur amour et qu'un vif désir de lui plaire, voilà que Jésus repoussa doucement du pied les trésors en- tassés devant lui. Puis, étendant sa petite main vers les fleurs qui ornaient sa crèche, il cueillit une marguerite des champs, il la porta à ses lèvres et y posa un baiser.
Depuis ce jour, les marguerites qui, autrefois, étaient toutes blan- ches, ont, au bout de leurs péta- les, une belle couleur rosée qui semble un reflet de l'aurore et, au coeur, un rayon d'or tombé des lèvres divines.

L'ARBRE DE NOËL

Voici une bien jolie scène, tou- domestique, celle-là, du saint ur de la Nativité. C'est l'ex- ression de l'arbre de Noël, aux ys où vit encore cette touchante utume. Jusque dans la plus mble chaumière on a économi- pour procurer aux petits cet ouissant festival, cette fête uni- e. A l'heure dite, le vert sapin dresse dans la plus grande pièce l'habitation, avec les tradition- elles bougies et les lanternes qui ccrochent à ses branches com- e des fruits étincelants, et l'étoi- qui le surmonte. Et puis voilà une bénédiction de fruits rares, s forme de jouets de toute es- ce, plus ou moins riches et re- herchés, selon les moyens, appa- ssent dans l'arbre enchanté et offrent aux mains avides qui vont cueillir.
Maintenant, au dehors, la tem- ête peut rager; autour de la bon- bûche qui flambe dans l'âtre, oute la famile est bien heureuse, en gaie, en l'honneur du petit sus qui nait au monde.



LE CADEAU D'AMOUR

Noël... le plus grand jour de l'humanité!...

... Aucune fête chrétienne n'existerait s'il n'y avait pas celle de Noël...

Noël... le jour de l'immense mystère... du seul mystère!...

Noël... le jour où Dieu, qui aurait pu rester indifférent et lointain dans le bonheur infini de son ciel, donne à l'homme la preuve la plus émouvante de son amour...

Et le Verbe s'est fait chair...

Verbe et chair... Quel abîme entre ces deux mots...

Par amour, Dieu l'a franchi.

* * *

Noël... le jour de la joie. Donc, le jour des cadeaux.

Ouvrez les journaux, on n'y parle que des cadeaux de Noël.

Alors, parlons-en, nous aussi.

Le sujet, d'ailleurs, en vaut la peine.

Un cadeau, c'est une fleur.

La fleur a été ciselée, parfumée, colorée par la délica- tesse de Dieu. Il a voulu que, dès ici-bas, en des dates touchantes ou solennelles, notre coeur puisse dire un peu ce qu'il a besoin de dire...

Le cadeau aussi...

C'est pourquoi, à Noël, on offre des cadeaux aux êtres chers, et même, parfois, à d'autres qui ne le sont pas.

* * *

Mais le cadeau suprême, c'est l'Enfant-Dieu qui nous l'apporte, en son **berceau de misère.**

Ce cadeau, c'est l'Amour...

... L'Amour, soleil de la vie... libérateur de toutes les angoisses terrestres.

Ici, nouveau mystère...

Devant l'offre de cet amour, une partie de l'humanité se cabre, et refuse.

Et pourtant, la vie n'est heureuse que par l'amour qu'on y met...

Elle n'est malheureuse que par la haine.

Alors pourquoi refuser le cadeau d'amour...? Pourquoi se tendre sans cesse le poing?

Pourquoi tous ces canons, tous ces avions...?

* * *

Petit Enfant Jésus, sous le ciel où, de tous les côtés s'accumulent encore les nuages...

... Sur la terre, où les chefs de peuples piétinent en des impasses dont ils croient ne ne pouvoir sortir que par la plus stupide des guerres...

... Prouvez, une fois de plus, que l'Amour, qui a vaincu les Tibère, les Néron et les barbares, reste toujours plus fort que les passions des hommes...

Pierre L'ERMITE

Origine du mot Noël, d'après les historiens

Etymologiquement

Quelle est donc l'origine du mot qui désigne une des plus joyeuses fêtes de l'année? Pourquoi Noël?

Certains ont voulu y voir une dérivation de l'adjectif latin notolem, qui signifie natal. A cette ex- plication, la logique trouvait son compte, puisque la Noël est la fête de la nativité du Christ, mais la science étymologique beaucoup moins: fatalem, à ce compte, aurait dû donner foël et non fatal.

Il faut chercher autre chose.

Tous les historiens ecclésiasti- ques affirment qu'aux origines, la fête de la Nativité était une fête mobile, célébrée tantôt en janvier, tantôt en mai. Mais le 25 décem- bre, c'est, immanquablement, le solstice d'hiver, l'époque où le so- leil qui, tous les ans, à partir du solstice d'été, 21-22 juin, décline sur l'horizon, faisant à la lumière du jour une durée de plus en plus brève, remonte tout à coup sur l'étlintique, ouvrant une "nouvelle année" solaire, à partir de quoi les jours vont croître en clarté peu à peu. Notre année est une année solaire, en effet. Le nouvel an, l'an nouvel, ce n'est pas le premier janvier, c'est la Noël. Noël en vieux français populaire, c'est très régu- lièrement dérivé (chute du v. con- sonne médiane, comme il se doit), le latin novellum, diminutif de novum, qui a donné neuf.

Comme on a prononcé jadis

On a dit: l'an nouvel, nouel, noël, l'annoël. L'an-noël est devenu enfin: la Noël, comme on a prononcé jadis: auguilaneuf, pour au-gui- l'an-neuf.

Que l'an noël est la Noël, l'his- toire même du christianisme le prouve. En Egypte, les premiers chrétiens adoraient le Christ dans le soleil levant, nous apprend saint Eusèbe d'Alexandrie. Le pape Léon le Grand, dans un sermon sur la Nativité, signale encore, long- temps après le concile de Nisée, l'adoration du soleil, au 25 décem- bre, "comme une impiété invété- rée chez une foule de chrétiens croyant agir selon la religion". C'est pour substituer à cette solen- nisation profane, et encore em- preinte de paganisme, de l'an noël, la solennisation chréienne de la Noël que le pape Jules II, vers le milieu du IVe siècle, fixa au 25 dé- cembre, définitivement, la fête de la Nativité.

Dans les vieux auteurs

Ajoutons qu'on trouve dans les vieux auteurs des exemples de l'empioi de cet adjectif noel, au pluriel et au singulier à côté du substantif an, pour le qualifier: au XIIIe siècle, dans un comput, on peut lire: "Après mout d'ans noeus..." Et, au XIVe siècle dans le "Livre du bon Jehan", 1361, on trouve ce dicton, passé en prover- be, pour exprimer que toute chose arrive, que l'on a longtemps attendue: "Tant crie que l'an noel qu'il vient".

La Noël, étymologiquement — et les dictionnaires l'ignorent — c'est l'an noel, l'an nouveau, le nouvel an — chrétien et solaire.

———:-o-:———

LE SAPIN DE NOËL

Le frère des buies et des houx,
Le sapin des arpents de neige,
Jouit, au pays de chez nous,
D'un liturgique privilège.
Près de la Crèche, le hameau
Erige encore dans l'église
La parure du baliveau,
Qu'une étoile argentine irise.
Suivant le rituel ancien
De la divine nuit de fête,
Le petit sapin canadien
Est enguirlandé jusqu'au faite.
L'arbre se dresse, endimanché,
Sous le velours vert qu'il étale,
Tel, vêtu d'un satin broché,
Le portechape dans la stalle.
On raconte que, certains soirs,
A travers le givre et la mousse
Du bucolique reposoir,
Glisse une berceuse tout douce.
Est-ce le sapin de Noël
Dont le murmure, avec mystère,
Se mêle aux musiques du ciel
Et berce l'enfant solitaire?

Nérée BEAUCHEMIN

LA NOËL EN ALSACE

Après avoir raconté ce qui se passe ailleurs vers le 25 décembre, un écrivain dit: "Mais aucune de ces coutumes n'a l'originalité char- mante des Noëls d'Alsace. Là-bas "Christkindel" est véritablement une grande fête célébrée par tous et qui groupe même les plus pau- vres autour du sapin lumineux. Auparavant, toutefois, "Christkin- del" et "Ilans Trapp" font leur tournée dans le village à la grande joie des enfants sages et à la ter- reur des autres.
La première — Une femme vêtue de blanc et coffée d'une couronne dorée sur une perruque de chan- vre blanc — personnifie Jésus, la Vierge ou l'Ange, on ne sait pas c'est quelque chose comme croque- mitaine — un homme énormément barbu, à la face noircie et aux mains pleines de verges.
Par les rues, ce couple s'en va frapper aux prtes, donne des jou- joux ou des réprimandes et finit en somme par conduire les bons enfants et les mauvais—naturelle- ment repentants — devant l'arbre de Noël de la maison, couvert de cadeaux pour tout le monde que cette bonne Christkindel... a fait rescendre du ciel, comme vous pen- sez bien. O chères illusions de no- tre enfance.

LE SAC DE ROBERT

Conte d'enfant recueilli dans Charlevoix

Une fois, il est bon de vous dire, c'était Robert, un homme pauvre. Il est si pauvre que pour tout avoir il ne possède qu'un grain de blé, dans son sac.
Arrive, un jour, à une maison et demande:
—Madame, voulez-vous que je laisse mon sac dans votre escaller? J'aimerais faire une promenade à mon aise.
—Oui, monsieur, comme il vous plaira.
Laisse son sac et s'en va se pro- mener.
Entre une poule. La poule voit le sac, met la tête dedans, mange le grain de blé.
Lorsque Robert revient chercher son sac, la femme dit:
—Monsieur, il vous est arrivé une rude malchance. Ma poule a man- gé tout votre blé.
—Tonnerre de marcassin! que dit Robert, bouillant de colère. Je veux la poule ou mon grain de blé. Il faut faire son choix.
—Prenez la poule et filez! Que je ne vous revole plus de la vie!
Il prend la poule, la met dans son sac, et s'en va, marche, marche. Arrive à une autre maiosn.
—Madame, voulez-vous que je mette ma poule dans votre étable. Je voudrais faire une promenade à mon aise.
—Oui, monsieur, comme il vous plaira!
Robert met la poule dans l'étable et s'en va se promener. Pendant qu'il est parti, le cochon rentre dans l'étable, commence à mâcher le sac, mange la poule.
Voilà Robert qui arrive.
—Monsieur, que dit la femme, il vous est arrivé une rude malchan- ce. Mon cochon a mangé votre pou- le.
—Tonnerre de marcassin! dit-il, bouillant de colère. Me faut la pou- le ou le cochon; me faut la poule ou le cochon.
La femme répond:
—Prenez le cochon! Que je ne vous revoie plus jamais de ma vie!
Robert prend le cochon, le met dans son sac, se remet en route. Il arrive à une autre maison.
—Madame, dit-il, voulez-vous que je mette mon cochon dans votre étable. J'aimerais faire une promene- ade à mon aise.
Elle répond: "Faites comme il vous plaira, monsieur."
Robert met le cochon dans l'éta- ble et s'en va en promenade. Pen- dant qu'il est parti, la vache ren- tre à l'étable, aperçoit le sac, le prend pour une botte de foin, man- ge le sac et le cochon.
Lorsque Robert arrive, la femme dit:
—Monsieur, il vous est arrivé une rude malchance. Ma vache est ren- trée à l'étable; elle a mangé votre cochon.
—Il me faut la vache ou le co- chon, dit Robert, bouillant de co- lère; il me faut la vache ou le co- chon.
—Prenez la vache! Que je ne vous revoie plus jamais de ma vie!
Prend la vache, se remet en rou- te et s'en va à une autre maison.
—Madame, voulez-vous que je mette ma vache dans votre écurie. J'aimerais aller me promener à mon aise.
—Oui, monsieur, faites comme il vous plaira!
Avant de partir en promenade, Robert dit à la petite fille de la maison:
—Ma petite fille, tu soigneras ma vache. Donne-lui des feuilles de chou, *à ras* le four.
La petite fille ne comprit pas ce que veut dire *à ras*. Mais, comme il y avait des feuilles de chou sous le four, elle emmène la vache au four.
La vache ne peut pas manger sous le four. La petite fille dit:
—Quelle bête de vache!
Bat la vache, bat la vache, tue la vache.
Lorsque Robert arriva, la femme dit:
—Monsieur, vous avez eu une rude malchance. Votre vache était bête comme pas une. Ma petite fille l'a tuée, parce que la vache ne faisait pas comme vous l'avez dit; elle ne voulait pas manger sous le four.
—Sous le four! dit Robert, bouil- lant de colère. Quelle simple d'en- fant qui ne comprend pas le bon français. J'avais dit: *A ras* le four.
—*A ras* le four, que répète la femme, sans comprendre.
—Me faut la petite fille ou bien la vache, dit Robert, la petite fille ou bien la vache.
Il s'en va prendre la petite fille et la femme cherche à l'en empê- cher. Mais d'une giffle il couche la femme à terre, et apporte la petite fille dans son sac.
Se remettant en route, il arrive à une autre maison, où reste la mar- raine de la petite fille.
—Madame, voulez-vous que je mette mon sac dans votre escalier? J'aimerais aller en ville, faire une promenade à mon aise.
—*Monsieur, comme il vous plai- ra!*
Il met le sac dans l'escalier et s'en va en promenade.
C'est l'heure du souper, les gens de la maison mangent de la bouillie. Les enfants disent:
—Maman, que la bouillie est bon- ne! J'en veux encore.
Le sac se met à remuer dans l'es- calier, et la petite fille dit:

(*suite en 16e page*)

Neige de Noël

par Fadette

Depuis hier soir, la neige n'a pas cessé de tomber en flocons pres- sés: la campagne, dans ses larges ondulations et jusque dans ses moindres replis, est couverte d'une épaisse couche blanche. Les che- mins, les sentiers, les fossés, tout est nivelé, tout a disparu sous cette blancheur uniforme.
Ça et là, quelques groupes d'ar- bres dessinent le réseau de leurs ramures noires sur le ciel gris.
Par-dessus les champs, aussi loin que la vue peut s'étendre, on n'aperçoit aucun mouvement, au- cun être animé: tout est immobile, tout est vide.
L'homme a ouvert la porte de la maison en exerçant une forte pres- sion pour repousser la neige accu- mulée sur le perron, il n'y a plus traces de marches dans le petit escalier.
Un profond silence règne dans l'espace: à travers le voile blanc tendu entre le ciel et la terre, on entrevoit vaguement la maison du voisin, mais, plus loin, on ne dis- tingue rien.
La femme est venue sur le seuil et elle rit parce qu'une vache qui s'ennuie à l'étable mugit plaintive- ment.
L'homme fait quelques pas dans la neige qui lui monte à mi-jam- bes; en levant la tête, il ne voit que le grêle panache de fumée qui ondule au-dessus de la cheminée et, dans l'enchevêtrement des branches, des moineaux, rangés côte à côte, bouffis, hérissés, tout en boules, endormant dans une demi-torpeur l'ennui et la faim de ce long jour de jeûne.
L'homme revient vers la maison et rentre avec sa femme dans la cuisine qui sent les bons fricots de Noël mijotant doucement sur le poêle où le bois pétille.
—Ça va tomber tout aujour- d'hui et peut-être demain... et la messe de minuit? Qu'en dites-vous, les femmes? Est-ce qu'on y va?
—Oui! oui! Avec les deux che- vaux attelés sur la traîne, ça peut se faire?
— Tout peut se faire, mais trois milles au pas, dans c'te neige-là c'est un voyage!
—Voyons, le père! Manquer la messe de minuit! Tu n'y penses pas! On se gréera pour...
Ils partirent tôt et s'entassèrent dans la traîne, les pieds dans l'épaisseur de la paille, les hom- mes debout, les femmes assises et recouvertes des robes de fourrure.
Le chemn montait jusqu'au vil- lage entre les pins sombres qui ployaient sous la neige. Le conduc- teur ne dirigeait pas les bêtes, se fiant à leur instinct pour ne pas verser dans les fossés que la neige emplissait à l'égalité de la route.
Ils allaient lentement sous le ciel bas et sombre et la lumière semblait monter de la terre si blanche.
Le son de la cloche leur arriva longtemps avant d'apercevoir l'é- glise, les ondes se rapprochaient à mesure qu'ils avançaient.
D'autres voitures les suivaient maintenant, et les clochettes tin- taient joyeusement dans la nuit pendant que les bonsoirs s'échan- geaient.
Et voici l'église toute illuminée, les groupes se hâtent vers l'entrée. Lentes et graves, précédant leurs petites filles les bonnes Soeurs et leurs élèves se prosternent en ca- dence. Les cavaliers et les blon- des, les femmes emmitouflées arri- vent dans leurs bancs tout juste avant l'entrée des six enfants de choeur.
Les hommes, après avoir attaché leurs chevaux, apportent un par- fum de fauves dans leurs gros **ca- pots** de fourrure couverts de neige qui fond à la tiédeur de l'église et dont la vapeur se mêle à la fumée bleue de l'encens.
Personne ne regrette d'être venu. Noël sans la messe de minuit ne serait pas Noël! Ils sont heureux d'être comme une grande famille réunis autour de la Crêche!
L'adorable mystère de la nais- sance de Jésus les touche plus que tous les autres. Cet Enfant-Dieu, si pauvre, couché dans la paille, réchauffé par le souffle des ani- maux, Il est très près d'eux. Il est un des leurs, ils l'adorent dans un grand élan de leur âme naïve et croyante et toute l'église est remplie de foi et d'amour.

FADETTE

CONTE DE NOEL

LA VISITE D'UN OURS

Le récit qui va suivre, je le tiens de mon grand-père maternel, un octogénaire qui est mort depuis quelques années déjà, et qui se plaisait, lorsque j'étais enfant, à me raconter les multiples histoires de sa vie pénible et tourmentée. Celle que je vais essayer de vous rendre a trait à son enfance, alors que son père s'était mis à défricher une terre en bois debout, faisant partie, dans ce temps-là, de la paroisse de Sainte-Marie, et qui ss trouve aujourd'hui au nord des Saints-Anges.

Le comté de Beauce n'était pas encore, à cette époque, ni aussi populeux ni aussi prospère qu'on le voit aujourd'hui. Point de grande route nationale, point de chemin de fer non plus. A peine y avait-il quelques petits villages échelonnés sur le bord de la Chaudière, et le territoire des paroisses était d'autant plus étendu que, passé une lieue de chaque côté de la rivière, on pénétrait dans les bois et on ne rencontrait plus guère d'habitations. C'est ce qui explique pourquoi mon arrière-grand-père, malgré la distance d'une douzaine de milles, faisait quand même partie de la paroisse de Sainte-Marie.

Mais revenons à notre récit. Cette fois-là, c'était au soir de la veille de Noël. Comme les enfants étaient assez âgés — mon grand-père avait onze ans, son frère et sa soeur, neuf et huit ans,—leurs parents décidèrent de les laisser seuls, la nuit suivante, à la maison, ce qui permettrait à la mère d'assister à la messe de minuit pour la première fois depuis dix ans; car elle n'avait pu le faire de tout ce temps à cause de ses enfants.

Après avoir fait leur besogne de bonne heure, pris leur souper, et mis tout en ordre dans la maison, le père et la mère s'habillèrent bien chaudement et partirent pour l'église dans le vieux traîneau renclos.

* * *

Les trois enfants restaient seuls, avec la certitude que leurs parents ne reviendraient que très tard dans la nuit; il y avait si loin aller à la messe. Et bien qu'ils fussent habitués depuis longtemps au voisinage de la forêt, il leur sembla, ce soir-là, qu'elle était bien plus proche, et qu'elle recélait toutes sortes de fantômes; Dieu sait comme elles sont fécondes sur ce point, les imaginations d'enfants! Pendant plusieurs heures, ils n'osèrent se coucher, préférant la peur à la clarté de la lampe, à la peur dans l'obscurité de la maison. A la fin, pourtant, le sommeil s'empara d'eux, et, n'en pouvant plus, ils regagnèrent leurs couchettes, après avoir éteint la lumière, comme leur mère l'avait commandé.

Les deux plus jeunes ne tardèrent pas à s'assoupir et à dormir comme des chérubins. Mais mon grand-père, l'aîné, conscient en quelque sorte de sa responsabilité, si responsabilité il y avait, se crut comme un devoir de rester l'oeil ouvert et de veiller sur la maison endormie. Docile à son désir, le sommeil s'en alla comme par enchantement.

Au dehors, l'immense nappe de neige brillait doucement sous la clarté blafarde de la lune. Pas le moindre souffle de vent; tout était silence, dans la maison comme à l'extérieur; seuls, de temps à autre, arrivaient de la forêt voisine ces craquements clairs et secs que font entendre les arbres sous l'influence d'un froid intense.

Les heures s'écoulaient lentement, et le premier coup après minuit était sonné depuis longtemps au modeste cadran du foyer, quand tout à coup mon grand-père se dresse de stupeur sur son lit; en face de la fenêtre basse, par où il n'a cessé de regarder, il vient de voir passer, lentement, une énorme masse noire, tandis qu'un grognement sourd est venu frapper ses oreilles. La peur, pour un instant, lui glace le sang dans les veines, et le cri qu'il allait jeter s'étouffe dans sa gorge. Mais il reprend bientôt son sang-froid, et reconnait qu'il a affaire à un ours, bien qu'il n'en ait jamais vu vivant. Que faire?... Il sait, par ce qu'il en a entendu dire, que cet animal est terrible et dangereux. Soudain, il pense à son frère, qui dort près de lui, et à sa petite soeur couchée dans la pièce voisine.

Les réviller doucemnt sans faire aucun bruit puis monter avec eux au grenier, telle fut sa décision. Aussitôt dit, aussitôt fait, et en moins d'une minute, les deux enfants étaient au courant de la situation, et, sur l'avis de leur aîné, escaladèrent l'étroite échelle conduisant à l'espace supérieur, assez restreint, qui dans les anciennes maisons tenait lieu de grenier.

Pendant tout ce temps, l'ours n'était pas demeuré inactif. Flairant quelque bon morceau, il cherchait à pénétrer dans la maison. Son instinct le dirigea presque de suite vers la porte, qui lui parut être le point le plus faible. Celle-ci, ouvrant à l'intérieur, ne tarda pas à céder sous la poussée de l'animal.

L'ours était entré; il se mit à parcourir lentement toute la cuisine, puis les deux sules chambres qu'il y avait; renversant les bancs et les chaises, bousculant la table et l'échelle du grenier, faisant un vacarme de tous les diables. Le butin n'était pas considérable; seule la grande armoire pouvait avoir pour lui quelque intérêt, puisqu'elle contenait tout ce qu'il y avait d'aliments dans la maison. L'ours le sentit bien; aussi s'acharna-t-il pendant longtemps contre le meuble massif; mais ni des griffes ni des dents il ne parvint à l'ouvrir, et malgré toute sa force il ne put non plus la renverser.

Le féroce animal y travaillait encore, en poussant des grognements de rage, quand soudain le son d'une clochette se fit entendre au loin; quelques instants après, une voiture s'arrêtait devant la maison. C'étaient les maitres du logis qui arrivaient de la messe de minuit.

Quelle ne fut pas leur surprise de voir, à la clarté de la lune, la porte de la maison ouverte, et d'entendre à l'intérieur les grognements de l'animal terrible qui, pressentant un danger, s'était mis en état de défense! Le père n'en était pas à ses débuts sous ce rapport; pourtant jamais il n'avait été surpris de pareille sorte.

L'ours en ce moment, franchissait le seuil de la porte et se préparait à déguerpir; dix secondes après, il roulait sur la neige, sans vie, et baignant dans son sang. Une balle venait de le frapper au défaut de l'épaule.

Après s'être assurés que l'animal était bien le seul intrus de son espèce, le père et la mère pénétrèrent ensemble dans la maison, le coeur plein d'une inexprimable angoisse. Qu'était-il arrivé?... L'animal féroce n'avait-il pas égorgé leurs enfants, ce trésor au monde? .. Rien... Tout était sans bruit... Terrible incertitude!... Un cri, un appel déchirant sorti du coeur maternel retentit dans l'obscurité de la maison: "Louis!... Jean!... Marie!... Mes enfants!..." Quelques secondes s'écoulèrent, qui parurent des siècles aux parents angoissés. Puis une voix faible, tremblante, semblant partir de l'extérieur, arriva jusqu'à leurs oreilles. Le père avait compris: avec une hâte fébrile, il alluma un fanal, releva l'échelle du grenier et l'escalada à grandes enjambées; puis, à peine arrivé, il s'écrit avec un accent de joie indicible: "Ils sont ici! les voilà!"

Les trois enfants, grelottants et tout blêmes encore de l'horrible peur qu'ils avaient eue, étaient serrés l'un contre l'autre derrière un grand coffre de bos qui contenait le linge de famille. Ils étaient sains et saufs.

* * *

Quand tous se furent remis de leurs frayeurs et se furent réchauffés auprès d'un bon feu, la petite famille se mit à table et se régala d'un bon réveillon, pendant que les enfants, chacun à sa façon, racontaient ce qui s'était passé. A la fin, le père leur dit: "Mes enfants, vous pouvez remercier le bon Dieu, il vous a sauvés d'un grand danger". Puis après il ajouta: "L'an prochain, nous irons tous ensemble à la messe de minuit".

H. P.

IL est NÉ le DIVIN ENFANT

Il est né le divin Enfant,
Jouez, haut-bois, résonnez, musettes,
Il est né le divin Enfant,
Chantons tous son avènement.

Depuis plus de quatre mille ans,
Nous le promettaient les prophètes.
Depuis plus de quatre mille ans,
Nous attendions cet heureux temps.

Qu'il est beau! comme il est charmant
Que ses grâces sont donc parfaites!
Qu'il est beau! comme il est charmant!
Qu'il est doux! qu'il paraît aimant!

Une étable est son logement,
Et la paille fait sa couchette;
Une étable est son logement,
Pour un Dieu, quel abaissement!

O bergers, venez promptement,
Près de lui votre place est prête;
O bergers, venez promptement,
Près de lui votre place est prête;

O bergers, venez promptement,
Vous, les pauvres, premièrement.
Accourez, rois de l'Orient,
Avec nous célébrer la fête;

Accourez, rois de l'Orient,
Suivez l'astre au reflet brillant.
De nos coeurs que Jésus attend,
Puisqu'il vient faire leur conquête,

De nos coeurs que Jésus attend,
Quand l'amour sera-t-il constant?

O Jésus, à toi ce serment,
Seul tribut que ton coeur souhaite.
O Jésus, à toi ce serment,
Nous voulons t'aimer constamment.

St-Hugues

M. et Mme Charles Désilets, (Jeanne Morin) sont les heureux parents d'une fille baptisée le 14 décembre, sous les noms de Marie-Thérèse-Céline. Parrain: M. Jean-Paul Désilets; Marraine: Germaine Champagne de Ste-Eulalie, oncle et tante de l'enfant.

—Mme Wilfrid Melançon arrivait samedi le 14 décembre, d'un voyage à Québec où elle était allée rendre visite à sa fille, Mme Morency, de Québec.

—M. Wilbrod Théberge et sa famille ainsi que M. Arthur Jacques et son épouse, de St-Hyacinthe, en visite chez leurs parents.

Wickham

Mlle C. Houle, autrefois organiste et directrice de la chorale des Enfants de Marie, recevait ces jours derniers un groupe de jeunes filles faisant partie de cette chorale et quelques dignitaires de la congrégation. M. le curé J.-N. Lessard a daigné rehausser de sa présence la réunion. Il y eut partie de cartes avec prix au gagnants et prix de présence La réception se termina par un charmant petit goûter.

—La congrégation des Enfants de Marie a tenu ces jours derniers sa réunion annuelle. Il y eut réception de trois jeunes filles. Mlle Fernande Roberge donna sa démission comme présidente, et Mlle Léona Paul première assistante fut nommée à l'unanimité pour la remplacer. Mlle M.-Anne Lupien devient 1ère assistante, 2ème assistante Mlle Gilberte Courchesne; secrétaire, Mlle Ernestine Martin; sacristine, Mlles G. Courchesne et N. Plante. Conseillères, Thérèse Mathieu, Irène Beaulieu, Antoinette Timmons, Maria Sarrazin, Lucienne Lachapelle, Claire Paul, Flore Timmons, Bertha Desrosiers, Germaine Théroux, Lucienne Lemaire, Aldora St-Onge, Anna Beaunoyer, Marguerite Bolduc, joli.

—Dernièrement, nos acteurs allaient donner une séance à St-Jeanne d'Arc, au profit de la paroisse. Ils y remportèrent un beau succès.

—M. Rosario Daneau, navigateur, est de retour dans sa famille pour quelques mois.

Beloeil

Les religieuses des Saints Noms de Jésus et Marie ont reçu les anciennes de leur couvent, à une partie de cartes, dimanche dernier.

—Mme Dr J. Saint-Pierre, de Sherbrooke, a passé quelques jours chez sa fille, Mme Jean Lanctôt.

—M. et Mme Gérard Tétrault, et leur fillette, Monique, de Montréal, ont passé le dimanche chez M. et Mme R. Tétrault.

—M. et Mme Jean Lanctôt recevaient à un souper aux huitres samedi dernier. Parmi les invités on remarquait: M. et Mme P.-A. Lionel Bernard, M. et Mme Armand Biron, M. et Mme Paul Beaudoin, M. L.-P. Tétrault, Mlles Nelly Brunet, Mireille Tétrault.

—M. l'abbé Robidoux a prêché un triduum aux Enfants de Marie, ces jours derniers.

—Mme P.-A. Lionel Bernard a reçu quelques amis à l'occasion du passage de Mme Dr J. Saint-Pierre de Sherbrooke.

—La nouvelle salle paroissiale du Sacré-Coeur de McMasterville a été inaugurée, jeudi soir de la semaine dernière, sous la présidence de M. le Curé Nadeau. Quelques invités distingués se sont mêlés à l'assistance. La salle bâtie cet été comprend un premier étage qui servira aux conférences, séances de toutes sortes: pièces, concerts, vues animées, etc. Au sous-sol, on a installé des jeux variés: tables de billard, allée de quilles, ping-pong et autres. On est à créer un cercle paroissial qui groupera les jeunes de McMasterville et leur procurera des amusements divers.

Abbotsford

Samedi, 14 décembre, eurent lieu les funérailles de Mme Joseph Paulhus, (Emma Brissette), décédée le 12 décembre à l'âge de 57 ans et 10 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-M. Lavallée, curé de la paroisse qui chanta aussi le service.

Les porteurs étaient MM. Rémi St-Jean, Albert Paquette, Ulysse Fontaine, Léo, Alfred et Arthur Desroches. La défunte laisse dans le deuil son époux, M. Joseph Paulhus; deux fils, Laurent et Jean-Baptiste; six filles: Mme Roméo Renaud, (Marie-Rose), Mlles Marguerite, Graziella, Adrienne, Laurence et Pauline; son gendre, M. Roméo Renaud et un petit-fils, André Renaud. Elle laisse aussi deux frères, MM. Antonio et Georges Brissette, ainsi que deux soeurs: Mme Napoléon Perras et Mme Alorio St-Jean.

Un grand nombre de parents et amis assistaient aux funérailles qui étaient sous la direction de la maison Girardot, Ménard, de Granby.



A tous nos clients,
A tous nos amis,
A la population entière,
nous adressons nos voeux sincères pour
NOËL

SUGGESTION
•••
Crêpe de toutes nuances



••• SPECIALITE LINGERIES DE TOUTES SORTES POUR ENFANTS •••

••• GILETS POUR FILLETTES de 2 à 14 ans de toutes les couleurs •••

Les plus beaux trousseaux de baptême en ville

Pour Noël, cadeaux variés pour enfants

Le CADEAU PRÉFÉRÉ de la FEMME PRATIQUE
••••••
Choisissez un matériel et offrez à la personne choisie tout ce qui lui faut pour la confection d'une robe ou d'un manteau. Notre choixde tissus est très varié.
VENEZ LES VOIR

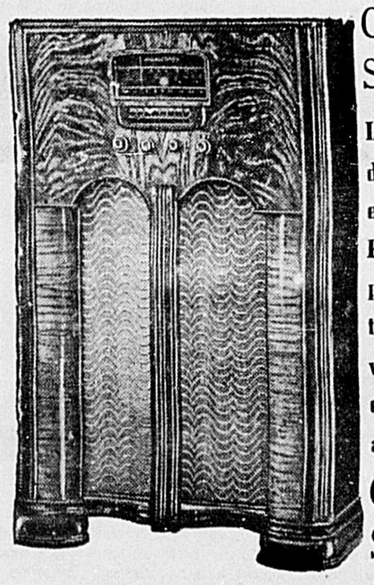
•• PATRONS SIMPLICITÉ ••

Fernand Côté
NOUVEAUTÉS — LINGERIE
MARCHANDISES À LA VERGE
124 RUE CASCADES

•• Boutons faits sur commande ••

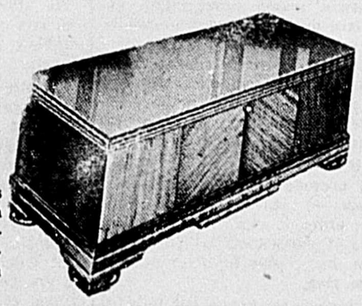


A tous nos clients et amis - - -
à toute la population de S.-Hyacinthe, un
JOYEUX NOËL



Carlson Stromberg
L'appareil de radio dont la réputation est établie. Plusieurs modèles pour convenir à tous les goûts, venez les entendre et les voir au magasin
CONRAD SICOTTE
••••••

Un cadeau de grande VALEUR



Nous recommandons ce coffre en cèdre à celui qui désire offrir un cadeau pratique à sa femme où à sa fiancée.

Venez voir nos différents modèles pour tous les goûts et à tous les prix

Conrad Sicotte
MARCHAND DE MEUBLES
TÉL. 119 — 37, rue MONDOR
ST-HYACINTHE

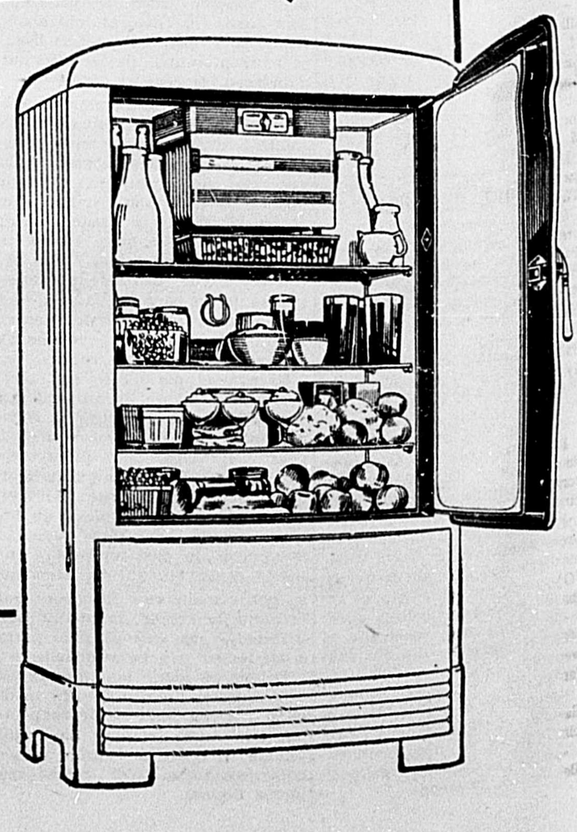
Mlle M.-B. Ruel
REMERCIE SES CLIENTS DE LEUR ENCOURAGEMENT DURANT L'ANNEE ECOULEE, ET OFFRE A TOUS SES VOEUX DE
NOËL ET DU NOUVEL AN
63, rue Saint-François Tèl. 172J S.-Hyacinthe

Chez Quintal
Le restaurant où la nuit de Noël sera agréable en participant à notre
RÉVEILLON
Réservez dès maintenant vos places
114, rue Cascades • Saint-Hyacinthe

A l'occasion des fêtes il m'est agréable d'offrir à tous mes clients et amis de même qu'à la population de Saint-Hyacinthe mes voeux les plus sincères d'un
Joyeux Noël et d'une Bonne et Heureuse Année



Père Noël dit:
"Faites le bonheur de toute la famille à Noël en lui donnant un RÉFRIGÉRATEUR ÉLECTRIQUE"



Imaginez quel plaisir un réfrigérateur électrique procurera à votre famille, comme à vous-même, durant toute l'année. Les aliments conservés sains et frais, les surplus utilisés pour apprêter des mets savoureux. Vous pouvez en un clin d'oeil, préparer des desserts glacés et il y a toujours des cubes de glace en abondance, pour les breuvages froids.

Commandez le vôtre actuellement — à être livré la veille de Noël. Vous pouvez choisir entre divers modèles.

$10 COMPTANT
Le solde à termes faciles

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

CHOSES FÉMININES

NOËL

Noël! nom doux, aux deux syllabes si chantantes! Noël, ge pieuse, époque de tendresse! Halte de bonheur!

Depuis deux semaines déjà, on respire cet air de fête, on m imprègne. Chacun en parle ou en rêve tout bas. Le meilleur rivain comme le plus humble barbouilleur lui a fait son frande, apporté son témoignage. En conte, poème, légende ou ouhaits.

Les grands magasins, les boutiques minuscules, ont accom- li des merveilles de goût: sapins rutilants, paquets ficelés, mmaillotés de neige, d'argent, d'étoiles.

Noël! Ce tout petit mot à la signification si grande, si uguste et à la fois si attendrissante, émeut le savant, le riche, e pauvre, presque autant que le bébé insouciant.

Pour la plupart des tout-petits, Noël et l'an neuf sont ussi des jours de miracle.

La tradition canadienne veut que, dans la nuit qui précède e jour de l'an, nos mioches attendent le petit Jésus, qui vien- rait à la sourdine déposer des tas de jouets merveilleux dans ur menu soulier.

Une combinaison du Saint Nicolas de France et du "Santa Claus" américain a amené chez nous le bedonnant et joyeux Père Noël. Certains, déplorent la venue de ce personnage, l'accu- ant de tuer la croyance traditionnelle. J'en suis. Mais pour tre franche, je ne puis m'empêcher d'avouer quelque sympa- hie pour le riant vieillard à la barbe blanche, au bel habit ouge et au large sourire.

J'ai dû faire ces réflexions tout haut, car.... est-ce que je ve? Mais qui sont tous ces gens autour de moi? Vous, le Monsieur qui sembliez si affairé tout à l'heure? Et toi, mignon, ui jouais dans la rue? Et vous, Madame, pourquoi me regar- ez-vous comme cela? Et vous, demoiselle aux bras chargés de aquets enrubannés? C'est vrai, je voulais vous poser une ques- on, mais comment avez-vous pu deviner?

Eh bien! Puisque vous y êtes, allons-y! Ah non ne vous uvez pas, ce n'est pas un interrogatoire.

Madame, Monsieur, croyez-vous au Père Noël?... Mon Dieu! que de réactions diverses.

Le pauvre gosse, si rieur il y a un instant, ouvre des yeux rands d'étonnement pendant que sa petite bouche a une telle noue de réprobation!

—Mon pauvre trésor, ce n'est pas à toi que je m'adresse; e sais que ton âme naïve est encore riche d'illusions. Et vous Madame, vous avez eu un sourire moqueur, pendant que la petite demoiselle a filé en me décochant un regard sceptique et dédai- gneux.

—Alors, c'est vous, le Monsieur pressé, vous qui avez tant d'affaires importantes à règler aujourd'hui, c'est vous qui me regardez avec ces yeux indulgents, et qui allez peut-être me répondre? J'écoute.

—Mais oui, j'y crois au Père Noël. Croire à la féerie, au miracle des fêtes, savez-vous ce que cela veut dire?

C'est comprendre l'esprit de charité, d'amour, de tendresse, ui doit envelopper notre coeur à ce temps de l'année. C'est voir gardé, malgré l'âge et l'expérience, un coin du coeur assez rais pour se prêter aux gracieux subterfuges, aux surprises de époque. C'est croire, même si on est très malheureux, au bon- eur possible. Puisque tout le monde se sent bon et généreux, uelqu'un pensera à nous.

C'est savoir oublier, savoir s'oublier, savoir aimer. Alors, out devient facile.

C'est cela, croire au Père Noël. C'est cela croire au pou- oir magique des fêtes. Et le vieux Monsieur pressé s'en alla...

Joyeux Noël, mes chères lectrices!

MARYSE

VOTRE CHRONIQUE, MADAME

"Qui bien se connaît bien s'habille..."

Pour que vous puissiez le conseiller judicieusement, votre mari ou votre ami, dans le choix de ses complets et accessoires, nous vous proposons ces quelques exemples :

PHILIPPE est grand et mince, trop mince en vérité. Sa silhouette est évidemment jeune et distinguée; mais ses longues jambes, ses épaules un peu étroites, n'ont pas précisément les proportions athléti-



Le feutre tailleur n'a rien perdu de sa vogue auprès des élégantes. Il est tout indiqué pour accompagné le costume de lainage et le manteau de fourrure, geare sport.

ques. Si Philippe peut être fier de sa taille, il gagnerait à paraître plus fort.

Qu'il préfère donc les teintes claires, le gris, le beige. Les rayures verticales allongent la silhouette, vous le savez. Il les évitera donc, à moins qu'elles ne soient très espacées et très discrètes. Mais le mieux pour lui est d'adopter les teintes unies, ou les chevrons, ou encore les larges quadrillés. Le tissu "Prince de Galles" lui conviendra parfaitement.

Pas de tissus trop secs, pas de peignés; mais des tissus assez moelleux : cheviotte, flanelle, tweed, etc.

Enfin, il préférera au veston droit le veston croisé, qui étoffe le buste.

JEAN qui est mince également, mais très petit, voudra pour ses costumes des étoffes plutôt claires mais rayées. Ces rayures pourront être assez espacées. Il aimera aussi les cravates à bandes rayées en diagonale.

Quant à GERARD, il faut bien lui reconnaître une certaine tendance à l'embonpoint. Qu'il choisisse des tissus peignés, à rayures fines et rapprochées. Les couleurs sombres : tête de nègre, bleu marine, le feront paraître moins fort. Pour la même raison, il portera des vestons droits.

MICHEL qui est blond (ou châtain) et dont les yeux sont clairs, sait bien que les couleurs neutres, douces, lui sont seyantes. Il aime le bleu, le gris, certains beiges, rayures peu voyantes, les "Prince de Galles". Tandis que JACQUES, très brun, préférera le bleu marine très sombre, le tête de nègre, le marron assez chaud, permettant, avec les nuances de la pochette, de la cravate, des oppositions assez heurtées.

Donc, chères lectrices, avant de mettre cet article sous les yeux des intéressés, conseillez-leur de consulter la glace :

Qui bien se connait, bien s'habille. Geneviève GUERIN. "MAMIE".

MALICE DE ROI

Un jour, Louis XI reçut en présent une somme de 10,000 écus d'or. Il les fit étaler sur une grande table, puis, appelant auprès de lui les seigneurs de la cour, leur dit:

—Je désire que cette somme soit donnée à celui d'entre vous qui m'a le mieux servi... Parlez...

Chaque courtisan se met alors à raconter avec amplifications les services qu'il a rendus à la royauté en faisant ressortir les droits qu'il croit avoir sur les 10,000 écus; seul, un vieux seigneur, le chancelier Morvilliers, ne dit rien.

Le roi, avec son malicieux sourire, lui demande:

—Pourquoi dédaignez-vous d'exalter vos services ainsi que le font ces Messieurs chanceliers?

—Parce que je suis moins occupé d'obtenir de nouveaux bienfaits de Votre Majesté que de me rendre plus digne de ceux dont elle m'a déjà comblé.

—Mon chancelier n'a donc besoin de rien, poursuit le roi amusé; je suis vraiment heureux d'avoir un homme aussi riche à mon service.

Les courtisans s'entre-regardent avec satisfaction; le chancelier n'aura point évidemment part à la distribution. Mais leur joie est de courte durée.

Le roi, qui se promenait tête basse, s'arrête tout à coup devant le vieux seigneur, et lui tapant amicalement sur l'épaule, lui dit:

—Permettez que j'ajoute cette somme à vos richesses, chancelier, en reconnaissance des modestes services que vous m'avez rendus... Quant à vous, Messieurs, ajouta-t-il en se tournant vers les courtisans, vos services sont si grands que je dois en remettre la récompense à plus belle occasion.

———:-o-:———

"La famille — Nos enfants"

Une revue qui parait à son heure, c'est bien la revue "LA FAMILLE—NOS ENFANTS", la seule revue de pédiatrie de Québec. Le premier numéro vient de paraître avec le début de décembre.

Paraissant tous les mois, elle traite de l'hygiène physique et mentale des enfants. Les articles sont du plus haut intérêt, tant pour ce qui est régime alimentaire des enfants, des moyens de prévenir les maladies, que pour les procédés faciles à employer pour créer des bonnes habitudes chez les enfants.

Les parents doivent se renseigner sur la manière d'élever les enfants, d'en faire des citoyens forts et utiles.

Le Directeur de la revue, est un médecin spécialiste pour les enfants, très avantageusement connu à Montréal. Il a su s'entourer de plusieurs collaborateurs qui traiteront de tous les problèmes de l'enfance.

On s'abonne en s'adressant à 2010 ouest, rue Dorchester, Montréal ($2.00 par année).

L'ARBRE DE NOËL



La fête de Noël est surtout la fête des petits. Ce n'est pas le menu qui compte pour eux comme la joie des surprises, les mille petits riens qui illumineront ce jour. Dans tous les foyers où vit un enfant, il devrait y avoir un arbre de Noël, même s'il est humble et menu comme celui-ci.

POUR LES GOURMETS

MENU DES FÊTES

Punch aux fruits — Coquetel aux fruits

Entrée de poisson ou de viande

Potage ou crème aux huitres

Volaille rôtie et farcie:

(dinde, oie, canard, poulet)

Salade aux légumes — Gelée aux canneberges

Marinades — Hors d'oeuvres

Crème glacée aux fruits — Crème St-Jean

Bûche de Noël

Gâteau aux fruits — Tarte mince-meat

Tartelettes aux canneberges

Thé — Café

Fromage-biscottes

PUNCH AUX FRUITS

1-4 tasse de thé noir
1 pinte d'eau bouillante
Jus et écorce râpée de 6 citrons et de 6 oranges
1 pinte de jus de raisins
1 tasse de sucre
Eau gazeuse (Soda Water) pour diluer au goût.

Verser l'eau bouillante sur le thé et laisser reposer 5 minutes. Couler et y ajouter le sucre et les jus et zestes de fruits. Laisser macérer au moins 1 heure. Couler à travers un coton à fromage, ajouter le jus de raisin et de l'eau gazeuse au goût. On joindra à ce punch du vin Sherry. Quelques feuilles de menthe fraiche parfumeront agréablement ce punch.

COCKTAIL aux CANNEBERGES

Lavez 2 tasses de canneberges et faites cuire dans 2 tasses d'eau et 2 ou 3 clous de girofle. Quand les canneberges sont tendres, coulez à travers une fine passoire ou une double épaisseur de coton à fromage. A ce liquide, ajoutez 1-2 à 1 tasse de sucre et faites cuire jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Faites refroidir et ajoutez une cuil. à table de jus de citron. Servez avec des cubes de glace dans des verres à cocktail.

PUNCH A L'ORANGE

2 tasses de jus d'orange
1-4 tasse de jus de pamplemousse
1-2 tasse de sucre
2 tasses d'eau
Zeste d'une orange.

Faites bouillir eau, sucre et zeste d'orange 5 minutes. Coulez et ajoutez le jus de fruits. Faites refroidir et servez sur de la glace pilée ou des cubes de glace. Garnissez avec des rondelles d'orange découpées le façon décorative.

COCKTAIL NIAGARA

1 1-2 tasse de jus d'ananas
3-4 tasse de cubes de glace colorés en vert
1 cuil. à table de jus de citron.

Coulez le jus d'ananas à travers une double épaisseur de coton à fromage. Ajoutez une cuil. à table de feuilles de menthe hachées et placez au froid. Ajoutez à l'eau un peu de colorant vert, et placez dans le tiroir du réfrigérateur pour faire prendre en cubes. Combinez le jus de citron avec le jus d'ananas, ajoutez les cubes de glace et garnissez chaque coupe avec une cerise au marasquin.

CREME AUX HUITRES

1 chopine d'huitres
1 pinte de lait
2 cuil. à table de beurre
2 cuil. à table de farine
2 cuil. à table de farine
1-2 tasse de céleri haché
Sel et poivre.

Egoutter les huitres et bien les nettoyer. Couler le jus, le faire bouillir et y jeter les huitres jusqu'à ce que les bords festonnent. Retirer du feu, car les huitres durciraient si on les faisait cuire plus longtemps. Cela prend environ 5 minutes. Faire chauffer le lait et le lier avec le beurre et la farine et y ajouter les huitres. Bien assaisonner et servir avec des biscotins au fromage.

CANARD A L'ORANGE

1 canard
Jus d'une orange
1 cuil. à table de beurre
Lard salé ou bacon
Farce au goût
Sel, poivre, persil.

Préparer l'oiseau, le farcir. (Les farces les plus appréciées pour le canard, sont la farce à l'oignon, aux fines herbes, aux pommes, au céleri, au macaroni, à la purée de pommes de terre, etc.) 2 tasses de farce pour un canard et 1 à 1 1-2 tasse pour un caneton, voilà la quantité généralement requise.

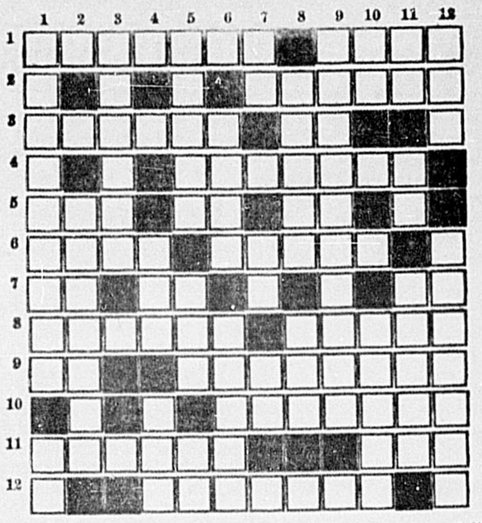
Quand l'oiseau est farci et troussé, le barder au lard salé ou au bacon à volonté. Procéder au rôtissage, comme pour le poulet, en ajoutant le jus d'orange à l'eau pour arroser; calculer environ 12 à 15 minutes par lb de viande. Servir avec une sauce à base du jus de citron.

Comme accompagnement, y joindre soit des rondelles de pommes frites, de la gelée de gadelle ou de groseille, des pois verts, des tomates ou autres légumes au choix ou encore garnir de tranches d'orange.



Punch au citron dont voici la recette : 1 pinte d'eau bouillante; 4 c. à thé de thé; 3 tasses de sucre; 2 tasses de jus de citron; 4 bouteilles (12 onces) de liqueur au gingembre (dry ginger ale); 2 pleins tiroirs de cubes de glace; tranches de citron. Infusez le thé. Filtrez et faites dissoudre le sucre dans ce liquide chaud. Faites refroidir et ajoutez le jus de citron. Au moment de servir, versez dans le bol à punch, ajoutez les cubes de glace et la liqueur au gingembre. Garnissez de tranches de citron. (Pour 20). Ce punch peut aussi être préparé avec d'autres fruits. (Photo Sunkist)

Les mots croisés



HORIZONTALEMENT

1.—Chutes canadiennes qui constituent un grand attrait pour les touristes — Premier voyageur qui navigua sur le Mississipi.
2.—Pays d'Europe avec lequel le Canada est en guerre.
3.—Comté de la Nvlle Ecosse qui possède de riches mines de houille — Consonnes jumelles.
4.—Traité de paix signé en 1713.
5.—Position géographique des Etats-Unis par rapport au Canada—Coups de baguette sur le tambour — Dans mental.
6.—Expression typographique qui veut dire qu'une lettre doit rester — Ceux qui reçoivent des invités—Possède.
7.—Terminaison d'infinitif.—Dans Huron — Lettres qui précèdent le nom d'un évêque.
8.—Chef d'insurrection en 1837—Nom que l'on donne souvent à un chien.
9.—Dans Gascon — Elevé sur les autels.
10.—Marchais en boitant.
11.—Capitale du Canada — Propre.
12.—Région très frodie du nord de la Russie.

VERTICALEMENT

1.—Lac situé entre les districts de Parry-Sound et de Nipissing (Ontario). — Métal extrait des mines de Rouyn (Abitibi).
2.—Traité de paix signé en 1713.
3.—Un des deux vaisseaux français pris par les Anglais en 1755.
4.—Dans revêtus — A fleur de peau.
5.—Fleuve dont le nom est celui d'un sentiment de l'âme — Rocher — Wisconsin.
6.—Etat des Etats-Unis d'Amérique — Grand personnage des contes des Mille et Une Nuits.
7.—Possède (je) — Métal extrait des mines de Rouyn (Abitibi) — Numéro.
8.—Rivière qui se jette dans la Baie de Quinté — Pronom pers.
9.—Enlevèrent les mauvaises herbes.
10.—Dans Oller — Déesse de la chasse.
11.—Dans part!—Règle en forme de T. — Personne absolument semblable à un autre.
12.—Dans Noël — Qui appartient aux champs.

(Droits réservés)

Solution du problème de dimanche dernier

A	M	H	E	R	S	T	■	A	R	I	A	
B	I	■	M	U	R	R	A	Y	■	R	U	
E	R	I	E	■	■	I	R	E	S	■	N	
R	E	■	R	A	T	■	■	■	A	E		
C	■	C	I	T	A	D	■	N	E	S	■	
R	I	E	L	■	L	O	T	■	■	P	O	
O	R	■	L	E	O	■	■	E	P	I	S	
M	■	B	O	N	N	E	S	■	O	R	■	
B	■	■	N	N	■	P	■	O	T	A	S	
Y	E	O	■	U	N	I	O	N	■	■	A	
■	S	I	■	I	■	E	S	■	U	B	I	
A	T	T	I	S	E	R	E	N	T	■	N	

La langue de la femme

Devant le juge d'une ville d'Amérique, comparaissaient il y a quelque temps deux femmes qui se poursuivaient réciproquement pour injures graves.

Le juge, n'estimant pas que les propos échangés valussent une condamnation pour diffamation injurieuse, essaya de calmer les deux ennemies et leur proposa de se réconcilier. Mal lui en prit. Les deux mégères se mirent aussitôt à l'invectiver de plus belle, en évitant de se servir d'une expression tombant sous le coup de la loi.

Très calme, le juge attendit que la tempête fût finie, puis il prononça le jugement suivant:

"Attendu que la langue de la femme est un instrument dangereux, pour le moins aussi dangereux qu'une arme cachée, la Cour condamne les femmes X... et Y... à 10 dollars d'amende chacune pour port d'arme prohibée".

* * *

Je voudrais voir un homme sobre, modéré, chaste, équitable, prononcer *qu'il n'y a point de Dieu: il parlerait du moins sans intérêt.* Mais cet homme ne se trouve point.

—La Bruyère.

DINDE ROTIE

Lavez la dinde à l'eau froide, essuyez avec un linge. Préparez la farce, cousez, bridez et avec du beurre fondu frottez la volaille, et saupoudrez de farine, salez, poivrez. Placez la dinde dans la lèchefrite la poitrine en bas et arrosez fréquemment. Faites saisir dans un fourneau chaud (500°). Quand la dinde est bien dorée diminuez la chaleur à 350°. (Il faut environ 30 minutes pour chaque livre). A la fin de la cuisson, retournez sur le dos pour dorer uniformément.

TARTE "MINCE-MEAT"

2 tasses de boeuf cuit haché
2 tasses de bouillon brun
2 tasses de raisin sec, haché
2 tasses de cassonnade
1 tasse de jus de fruit
1 c. à thé de cannelle
4 c. à thé d'écorce de citron râpée
4 c. à soupe d'écorce d'orange râpée
6 c. à soupe de jus de citron
2 tasses de jus d'orange
2 tasses de pommes crues hachées
2 tasses de raisin de Corinthe
4 c. à soupe d'écorce d'orange confite
1 c. à thé de clou de girofle
½ livre d'écorce de cedrat finement tranchée
4 tasses de cidre.

FACON DE PROCEDER

Combinez tous les ingrédients et faites mijoter jusqu'à ce que les pommes soient tendres.

TARTELETTES AUX CANNEBERGES (Atocas)

4 tasses de canneberges
3-4 tasse de jus d'orange
1 c. à thé d'écorce d'orange râpée
2 tasses de sucre
1-2 c. à thé de sel
2 1-2 c. à table de tapioca
1 c. à table de beurre en crème

Prenez les canneberges au hacheviande, ajoutez le jus d'orange et l'écorce râpé, le sucre d'orange et l'écorce râpé, le sucre d'orange et et beurre. Mêlez bien. Remplissez des moules à tartelettes de pâtisserie fine, garnissez de la préparation que le mélange épaississe, ayant soin de brasser fréquemment. Enlevez du feu, ajoutez les fruits hachés et faites refroidir. Fouettez la crème, incorporez au mélange ainsi que les macarons émiettés et la vanille. Faites congeler employant 3 parties de glace pour 1 partie de sel. Si vous possédez un réfrigérateur placez la crème dans le tiroir du réfrigérateur et faites congeler, brassant occasionnellement.

GATEAU AUX FRUITS PEU COUTEUX

(Peut être fait une semaine o dix jours avant Noël).

4 tasses de farine à pâtisserie t misée.
1-2 cuillérée à thé de poudre pâte.
1-2 cuillérée à thé de sel.
1 cuillérée à thé de cannelle.
1-2 cuillérée à thé de piment.
1-4 cuillérée à thé de girofles.
3-4 tasse de lait sûr ou de petit lait.
1-2 cuillérée à thé de bcarbonate de soude.
1-2 lb. (1 3-4 tasse) de raisins épépinés hachés.
1-2 lb. (1 3-4 tasse) de groseilles à grappes.
1 tasse dattes, hachées.
1 tasse de miel (liquide).
1 gros oeuf ou 2 petits oeufs.
1-2 tasse de beurre ou autre équivalent.

Tamiser la farine, la poudre à pâte, le sel et les épices plusieurs fois. Verser dans un bol à mélanger et ajouter graduellement, le beurre ou équivalent. Ajouter les fruits préparés, saupoudrés de farine au préalable et bien séparés avec un peu de farine. Battre les oeufs; dissoudre le bicarbonate de soude dans le petit lait et ajouter le lait, les oeufs et le miel, au premier mélange. Faire cuire dans un moule à pain (9 x 5 x 4 pouces) qui aura été garni de trois épaisseurs de papier brun, à 350 degrés F. pendant 20 minutes, puis à 225 degrés pour achever la cuisson, en tout, de 2 1-2 à 3 heures.

CREME GLACEE AUX FRUITS

3 tasses de lait
4 jaunes d'oeufs
1 tasse de sucre
1-4 cuillerée à thé de sel
1-2 tasse de figues finement hachées
1-4 tasse de raisins hachés
1-4 tasse de cerises confites hachées
1-2 tasse de macarons broyés
1 cuillerée à table de vanille
2 tasse de crème fouettée

Faites chauffer le lait au bain-marie. Battez les jaunes d'oeufs, ajoutez le sucre et le sel. Versez dans le lait chaud et faites cu're au-dessus de l'eau bouillante jusqu'à

CREME MOKA

1-2 tasse de beurre
3 tasses de sucre en poudre
1-4 tasse de café fort
1 cuillerée à thé de vanille
2 carrés de chocolat ou
4 cuillerées à table de cocoa.

Défaites le beurre en crème. Ajoutez le sucre passé au tamis en alternant avec le café. Ajoutez le chocolat dissous à la vapeur et la vanille. Réservez une partie de la crème moka avant d'y mettre le chocolat. Cette crème devra être employée pour garnir le dessus de la bûche. Avant de glacer le gâteau il faut placer quelques morceaux de gâteau au bas pour simuler les racines de l'arbre. Couvrez tout le gâteau de crème moka. Il est bien entendu que si vous placez de la crème moka à l'intérieur du gâteau il faudra doubler la recette. Quand vous avez terminé de glacer le gâteau à l'aide d'une fourchette tracez des raies pour imiter une souche. Faites une garniture de feuillage vert disposée ici et là sur le gâteau. Cette garniture peut être faite avec la douille ou taillée dans de la belle Angélique.

Carnet mondain

Toute nouvelle relative au **Carnet mondain** sera publiée avec plaisir, et sans frais, par la chronique. On n'a qu'à lui téléphoner, signalant **125.**

* * *

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles du capitaine Maurice Thibeault, médecin, officier médical du Centre d'Entrainement de Saint-Hyacinthe, fils de M. O.-E. Thibeault, de Sherbrooke, à Mlle Jacqueline Saint-Jacques, fillé de M. et Mme R.-A. Saint-Jacques, également de Sherbrooke.

—On annonce les fiançalles de Mlle Georgette Desrosiers, fille de M. et Mme J.-N. Desrosiers, de Saint-Hyacinthe, à M. Aurèle Bordeleau, fils de M. et Mme Eugène Bordeleau, d'Ottawa. Les fiançailles auront lieu à Ottawa, le 25 décembre.

M. Bordeleau est un joueur de hockey de l'équipe Hull Volants, d'Ottawa.

On annonce pour le 25 décembre les fiançailles de Mlle Marie-Paule Bissonnette, fille de M. Louis Bissonnette, surintendant chez **J. A. & M. Côté, Limitée**, de Saint-Hyacinthe, au lieutenant Fernand Hallé, fils de M. et Mme J.-Ernest Hallé, marchand de bois, de Saint-Hyacinthe.

* * *

DEPLACEMENTS

M. et Mme Jean-Marie Joubert, de Saint-Pierre Joly, Manitoba, sont en promenade à Saint-Hyacinthe, chez Mme William Dillaire, mère de Mme Joubert. Ils se rendront aussi à Sorel et à Drummondville, pour ne retourner dans l'Ouest qu'à la fin de janvier prochain.

—M. Marcel Rousseau, de Montréal, a passé la dernière fin de semaine à La Providence, dans sa famille.

—Le notaire Gustave Parent, de Saint-Liboire, était à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

—Mlles Léda Courtemanche, Berthe Alix, Alda Ménard et Rosée Vadnais sont retournées à l'Ange-Gardien, après avoir suivi les exercices d'une retraite fermée à Saint-Hyacinthe.

—Mme R. Letestu, de Saint-Hyacinthe, est en visite à Montréal, chez sa soeur, Mme P. Chabot, à l'occasion des fêtes.

—Le Dr R. Bailly, de Saint-Pie, était de passage à Saint-Hyacinthe mardi.

—Mlle Rita Boucher, de cette ville, était de passage à Montréal samedi dernier.

—Mme Alice G. Fraser est en visite pour quelques semaines, chez Mme Antonio Godbout.

—Mme Florence D. Duckett, de Montréal, est en promenade chez Mme Eugène Payan.

—Mme Philippe Racicot, Montréal, était de passage chez Mme Henri-Louis Godbout, de La Providence.

—Mlle Thérèse Proulx, de Montréal, est arrivée à Saint-Hyacinthe, pour ses vacances.

—Mlle Gertrude Ostiguy était à Montréal, en fin de semaine, chez sa soeur, Mme Henri Saint-Jacques.

—Mlle Vera Davidson, aux études à l'Université McGill, s'est rendue à Kingston, Ontario, pour assister au bal militaire du 19.

—Mlle Marjorie Edwards, de New-York, durant son séjour a Saint-Hyacinthe, s'est retirée au Grand-Hôtel.

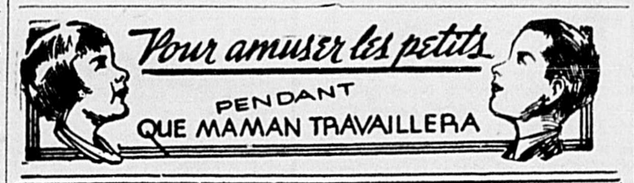
—Le Dr Aubin, de Cornwall, Ontario, a passé quelques jours chez sa fille, Mme Rodolphe Philie.

—M. Jean-Paul Bolduc, de Québec, était de pasage chez Mme Louis Lussier, ces jours derniers.

—M. Guy Bourbeau, de Victoriaville, a passé quelques jours chez M. et Mme Arnold Bourbeau.

—Mlle Evangeline Collette, de Saint-Mathias, est de passage à Saint-Hyacinthe chez son frère, le Dr J.-E.-A. Collette.

—Egalement de passage chez le Dr Collette, sa soeur, Mme Albert (D)r Guertin, de Magog.



Derniers exercices pour guérir ou prévenir la scoliose.



Fig. 3 : Placé sur une table, le corps à partir de la ceinture, le sujet maintenu aux pieds fortement par une autre personne, laissera descendre le buste le plus possible, puis le remontera—(même exercice exécuté sur le côté ou assis, le sujet se penchera en arrière ou latéralement).
Fig. 4 : Couché sur le sol ou en travers sur une chaise avec coussin dur placé sous la convexité (station prolongée).
Fig. 5 : Fardeau porté de chaque côté ou du côté déprimé.
Fig 6 : Mouvements de natation sur un chevalet.
N.B. : Ajouter les stations prolongées sur 2 chaises, le corps appuyé et tendu sur la chaise par la nuque, et sur le sol, par les talons.

Buvez de l'huile de foie de morue!

Lisez ce que les vieux en disent

Notre enfance a été persécutée par l'huile de foie de morue, comme l'avait été celle de nos mères. Nous ne l'aimons pas, mais nous lui devions, paraît-il, nos joues roses et nos yeux vifs.

Les puériculteurs modernes la prônent volontiers. Ils la conseillent surtout dans les cas d'anémie et de croissance insuffisante. Si l'enfant n'a pas atteint la taille normale, s'il est pâle et d'aspect délicat, une cure d'huile de foie de morue lui est ordonnée.

Elle doit être de qualité pendante. On peut donner de l'huile, à un bébé dès l'âge de deux ans. Les quantités prescrites sont, d'ailleurs, infimes; une cuillerée à café par jour est suffisante tant que l'enfant est très jeune. On n'ordonne plus, en aucun cas, les grandes quantités de jadis, qui avaient pour premier résultat de fatiguer les voies digestives. Une petite dose est toujours assimilée et produit des effets excellents.

L'enfant la prend assez volontiers quand on l'y accoutume dès son jeune âge. Il l'accueille même avec joie, si un bonbon ou un morceau de sucre l'escorte.

A noter que l'huile de foie de morue est particulièrement indiquée lorsque la croissance provoque de vives douleurs dans les membres du tout petit: elle facilite la formation des os et supprime vite les troubles qui l'accompagnent.

NOS CAMPAGNES

St-Denis

La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée avec la solennité habituelle. Dans l'après-midi il y eut réception de dix Enfants de Marie. Le sermon de circonstance fut donné par M. le chanoine F.-A. Laroche, curé et directeur de la Congrégation des Enfants de Marie.

—Le cercle paroissial de l'U.C.C. est en pleine activité. Il inaugura la semaine dernière des équipes d'études dans les rangs de la paroisse.

—Les sections masculine et féminine de la J.A.C. ont tenu leur assemblée régulière samedi soir et dimanche. Le nombre de leurs membres va toujours s'accroissant. Cette association promet de belles espérances.

—La réunion du cercle des Fermières s'est tenue jeudi dernier.

—Mme Ovila Lussier, née Aurore Archambault, âgée de 48 ans, est décédée subitement dmanche. Elle laisse dans le deuil outre son époux, trois fils: Laurent, Bernard, Roger; une fille: Laurentine. Les funérailles ont eu lieu mercredi à Saint-Denis sous la direction de M. Henri Phaneuf.

—Mme Emile Gaudette est de retour de l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, après un long séjour.

—A M. et Mme Alphonse Benoit (Yvette Lussier) un fils baptisé Joeph, Arthur, Alphonse, Jean-Claude. Parrain, M. Arthur Leblanc, marraine, Mme Angélina Lussier.

—A M. et Mme Honoré Huard, (Laurette Blain) une fille baptisée Marie-Reine, Cécile, Andrée. Parrain, M. Bernard Huard, marraine, Mlle Simone Archambault.

Pour aider à
EMPECHER
BIEN DES RHUMES
De se déclarer dès le début
Médicament à 3 fins efficace
Au moindre reniflement, éternuement ou irritation du nez, mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine. Son action stimulante aide les défenses naturelles contre le rhume... *Rappelez-vous ceci:* si vous souffrez d'un rhume de cerveau, ou qu'une congestion passagère vous "bouche" le nez et vous empêche de dormir, le Va-tro-nol à 3 fins vous sera d'une aide précieuse, car (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) soulage l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. *Jouissez du soulagement* qu'il apporte.
VICKS VA-TRO-NOL

St-Dominique

Le jour de l'Immaculée-Conception, le 8 décembre, fut baptisée Marie, France, Nicole, enfant de M. et Mme Domina Chicoine. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Vertefeuille de St-Dominique, oncle et tante de l'enfant. Porteue, Mlle Constance Chicoine, soeur de l'enfant.

—Le 15 décembre fut baptisé Joseph, Morin, enfant de M. et Mme Ephrem Guertin.

Nos félicitations.

—MM. Tennis Minette, Eugène Côté, Lucien Dubreuil, Adrien Houle étaient de passage à Saint-Dominique dimanche dernier. Ils travaillent dans les chantiers et n'étaient pas venus depuis trois semaines.

—M. et Mme Albert Guilbert du village sont de retour d'une longue promenade à Montréal.

Ste-Hélène

M. et Mme Henri Boileau et leurs enfants sont partis mardi, 10 décembre, pour aller demeurer à St-Paul d'Abbotsford.

—En visite chez M. Henri Boileau la veille de leur départ: leur neveu M. l'abbé Désiré Jodoin, curé à Kirkland Lake, Ont. qui était avec son père et sa mère, M. et Mme Georges Jodoin, ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Ephrem Jodoin, M. et Mme Arthur Jodoin ainsi qu'une amie de la famille, Mme Pierre Benvenue, tous d'Upton.

—Chz M. Joseph Messier, Mme Vaillancourt, de Saint-Hyacinthe.

—Chez Mme Alfred Bonin, sa fille Mme Rodolphe Lajoie de Charny.

—Chez M. Arthur Lanoie, leur fille Mlle Thérèse, de St-Hyacinthe.

—Chez M. Arthur Brouillard, leur fille Mlle Rita de St-Hyacinthe.

—Mme Ovila Poissant a passé quelques jours à Montréal chez des parents.

— Mlle Marie-Anne Duhamel a été à Montréal chez sa soeur Mme O. Fontaine ainsi que chez son frère Georges.

—M. Pierre St-Onge a été à Montréal suivre un traitement pour la vue.

—M. et Mme Alex. Brière ainsi que M. et Mme Gérard Vertefeuille se sont rendus à St-Guillaume pour les funérailles de leur tante, Mlle Georgiana Taillon.

St-Jean Baptiste

Mme Louis-Gérard Daigle, née Christine Roy, de Saint-Hyacinthe, est décédée le 12 décembre, à l'hôpital Saint-Charles, à l'âge de 30 ans. La défunte était la fille de M. et Mme L.-Almeric Roy, de notre village.

Elle laisse dans le deuil: son époux, M. Louis-Gérard Daigle, de Saint-Hyacinthe; ses parents, M. et Mme L.-Alméric Roy; ses soeurs, Laure, (Mme Léo Carrier) Irène et Lucienne, toutes les trois de Montréal, Georgette et Thérèse, de Saint-Jean-Baptiste; ses frères, Laurent, de Saint-Liboire, André, de Farnham, Jean-Marie et Antonin, élèves au Séminaire de Saint-Hyacinthe, Germain, de Saint-Jean-Baptiste; ses beaux-parents, M. et Mme Michel Daigle, de Saint-Hyacinthe, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Léo Carrier, de Montréal, Mme Laurent Roy, de Saint-Liboire, M. et Mme Armand Paquette, de Sorel, M. et Mme Johnny Bisanti, de Montréal, M. et Mme Marcel Pelletier et Mlles Daigle, de Saint-Hyacinthe; ses neveux et nièces, Marcel et Jeannine Roy, Jean-Guy, Ghislaine, Yvon et Pierrette Carrier, et plusieurs autres parents.

Les funérailles eurent lieu le 16 décembre, à l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, sous la direction de M. Jos. Bertrand, de Saint-Hyacinthe.

M. l'abbé J.-O Gadbois a fait la levée du corps M. l'abbé Paul-Emile Lavoie, de L'Ange-Gardien a célébré le service, assisté comme diacre par M. l'abbé J.-O. Gadbois, curé de la paroisse, et comme sous-diacre par le R.P. Pothier, O.P., de Saint-Hyacinthe.

M. l'abbé René Lajeunesse, vicaire, dirigeait le choeur de chant. Mme Lorenzo Robert était à l'orgue. M. R.-Elphège Guertin a chanté le cantique d'adieu.

Les porteurs étaient MM. Marcel Pelletier, beau-frère de la disparue, et ses cousins, MM. Roméo Barré, Léonard et Maurice Noiseux, Adrien Barré et Lorenzo Lacaille. M. Léo Carritr portait le petit cercueil blanc du jeune fils de la défunte.

Conduisaient le deuil: MM. Gérard Daigle, Laurent Roy, L.-A. Roy, Michel Daigle, André, Jean-Marie, Antonin et Germain Roy, Lucienne, Georgette, Thérèse et Mme Laurent Roy, MM. Paul Auclair, de Verdun, Marcel Roy, M. Albéric Barré, MM. Elzéar Girard et Jean Hébert de Saint-Hyacinthe, MM. Irénée Auclair, Louis et Arsène Noiseux, Fabien Barré, de Saint-Mathias, Lucien et Antonio Noiseux, Mmes Irénée Auclair, Fabien Barré, Roméo Barré, Origène et Emile Lacaille, Edmond Sansoucy, Roger Meunier, Richard Grenier, Mlles Angela Barré et Yvonne Noiseux, Mme Michel Daigle, M. et Mme Armand Paquette, Mme Johnny Bisanti, Mlles Berthe-Alice et Marguerite Daigle, MM. Léo et Ulderic Blanchard.

La famille a reçu de nombreux témoignages de condoléances.

St-Théodore

Dr et Mme J. Dominique Gauthier, de Chippigan, N.B., chez Mme Victor Gauthier.

—MM. Florien Désautels et Jules Morin qui sont à faire leur stage d'entraînement au camp de Saint-Hyacinthe sont venus passer le dimanche dans leur famille.

—Mme Ovila Legault est allée à Montréal ces jours derniers assister aux funérailles de son père, M. Joseph Sirois.

—M. et Mme J.-Marc Fontaine sont allés passer la fin de semaine à Milton chez M. Télesphore Dagenais.

—M. Isidore Lauzon a vendu sa propriété à M. Alfred Lachance, de Montréal.

—M. et Mme Victor Dumaine l'Upton chez M. Jules Désautels.

—M. Henri Lalonde de Montréal chez M. Léo Picard.

—M. et Mme Lucien Picard d'Acton Vale chez M. Octave Picard.

ST-PIE

Le 4 décembre, est décédé M. Joseph-Hermas Petit, bourgeois, 71 ans. Il laisse son épouse, née Evelina Dépôt, et un fils, Charles-Emile, pharmacien au Lac St-Jean. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gustave Roy, ancien professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Le service fut chanté par le chanoine P.-N. Desmarais, curé de Saint-Pie.

—Le 10 décembre, est décédée après une longue maladie, Mlle Diana Boulay, 70 ans, fille de M. Rémi Boulay et de Célina Provost. Le service fut chanté par M. le curé de Saint-Pie.

—Le 9 décembre, est décédée en la paroise du Précieux-Sang, Saint-Hyacinthe, Eglantine Morin, 31 ans, épouse de M. Rosario Malo. L'inhumation eut lieu à Saint-Pie.

—Le 8 décembre, Joseph-Roger-Robert, fils de Geo. Deslauriers et de Marie-Ange Malo. Parrain et marraine, Omer Deslauriers et son épouse Rose-Emma Roy.

—Le 9 décembre, Joseph-Emilien-Normand, fils de Gérard St-Jacques et de Laure-Alice Poirier. Parrain et marraine, Clovis Poirier et son épouse Emillenne Perreault.

—Le 10 décembre, Joseph-René, fils de Paul Giard et d'Irène Maher. Parrain et marraine, Théode Lanoix et Antoinette Maher.

—Le 14 décembre, Joseph-Julien-Réal, fils d'Alvarez Burelle et de Adrienne Arpin. Parrain et marraine, Julien Lefebvre et Laurette Garand.

—Le 16 décembre eurent lieu les funérailles de Mme Marie Massé, veuve d'Alfred Tarte, décédée à St-Hyacinthe, à l'âge de 67 ans. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Frs Morin. Le service chanté par le chanoine P.-N. Desmarais, curé. Diacre et sous-diacre, MM. les abbés A. Cordeau et Frs Morin.

La défunte laisse trois enfants: Alida, Ernestine et Alfred, de St-Hyacinthe.

—Le Révérend Père Léon Pascal, du couvent des Franciscains de Sorel, est venu faire la visite canonique des deux Fraternités du Tiers-Ordre. Durant trois jours, les 8-9-10 décembre, un auditoire nombreux se rendit à l'église pour écouter la parole vraiment apostolique de ce bon missionnaire. Il y eut 50 professions. Femmes: 22, hommes 28. 20 vêtures, femmes: 14; hommes, 6.

Ste-Rosalie

M. Ulric Gendron de St-Nazaire a acheté la propriété de Mme Hector Girard, située au centre du village.

—L'Unité Sanitaire de St-Hyacinthe a donné des vues parlantes sur l'hygiène lundi et mardi à la salle publique; ainsi qu'une clinique pour examen des poumons donnée lundi après-midi à Saint-Hyacinthe.

—M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, directeur spirituel des élèves au Séminaire de Saint-Hyacinthe, était en visite au presbytère dimanche.

—De passage ici: Mmes Georges Thivierge, Eddie Tardif, Mlles Yvette Amyot, Lucile Bousquet.

—Mme Louis Marquette est de retour de Montréal où elle était sous traitement à l'hôpital.

Mont St-Grégoire

Mlles Gladu et Mme A. Lagüe, ainsi que leurs frères Rémi et Louis, ont toute notre sympathie, à l'occasion du décès de leur soeur Mme Arthur Davignon de Ste-Sabine.

—Notre paroisse vient de voir disparaitre l'un de ses doyens en la prsonne de M. Alphonse Lagüe, (époux de Mme Célina Bessette), décédé à l'âge de 83 ans et un mois. Ses funérailles célébrées par M. le curé Lafleur, eurnt lieu le 16 courant au milieu d'une nombreuse assistance.

Le regretté défunt laisse outre son épouse, 4 filles et 3 fils, à qui nous offrons nos sympathies.

LE TEMPS DES FÊTES

V'la l'temps des Fêt's pis des étrennes,
Les magasins, les grands journaux
Annonc'nt Santa Claus d'puis trois semaines
C'est l'p'tit Jésus des temps nouveaux.

Dir' que Santa Claus te remplace,
Ah! pauvr' Jésus de mon jeun'temps!
C'est-i vrai qu't'as perdu ta place
Dans la croyanc' des p'tits enfants!

Tandis que tout l'mond' se garroche
Aux magasins, j'passe en r'gardant,
Tout seul, les deux mains dans mes poches:
J'ai pas d'autr' chose à mettr' dedans.

L'argent, on pogn' pas ça au piège,
Faut travailler pour en avoir;
Ça l'fait exprès, on n'a pas d'neige
A ramasser su' les trottoirs.

J'aimerais ça fair' des bell's étrennes
A ma vieille et aux p'tits enfants;
J'leu donn' c'que j'peux... Ça m'fait d'la peine
Vu qu'jai ben l'coeur, mais pas l'argent.

Des p'tits quéteux r'gard'nt les vitrines
Plein's de nénane et d'beaux joujoux:
Le coeur leu bat dans la poitrine,
Y'en voudraient ben eux-autr's étou.

En r'gardant ça, i's'font d'la bile
A s'expliquer c'qui z'aim'raient l'mieux,
Pourtant, i'sav'nt qu'c'est inutile,
Santa Claus ira pas chez eux.

...Et oui! c'est d'même tout l'long d'la vie,
Qu'on soit p'tit ou ben qu'on soit grand,
On est plein d'rêves et plein d'envies,
Pis, on s'fait plus d'mal en rêvant!

Jean NARRACHE.

St-Nazaire

Mlle Thérèse Benoit est revenue chez elle après avoir passé une quinzaine de jours à l'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe ainsi que Mme Stanislas Dolbec.

—Mme Hamilton Gosselin est revenue de l'Hôpital de Verdun à Montréal, où elle a subi une opération. A toutes nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

UPTON

Le "Bingo organisé par les Enfants de Marie au profit des oeuvres paroissiales a été un succès. L'assistance nombreuse a beaucoup goûté l'attrayante musique, les questions d'encyclopédie posées ainsi que les magnifiques prix dons de particuliers tant du village que de la paroisse. Félicitations aux organisatrices, Mlles Marie-Reine Pinsonnault et Jeannette Beaudry ainsi qu'à toutes celles qui ont pris part active pour faire de cette soirée un réel succès.

—De passage à Upton en fin de semaine chez M. et Mmè Aimé Belval leur fille Jeanne de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Edmour Beaudoin leur petite fille Jeannine Marcotte de St-Liboire.

—Chez M. et Mme Armand Cloutier, M. Armand Saha de St-Nazaire.

—Chez M. et Mme Wilfrid Donais, M. Lionel Moore de St-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Georges Jodoin leur fils, M. l'abbé Désiré Jodon de Kirkland Lake, Ont.

—Chez M. et Mme Rodolphe Gauthier, M. Georges Desmarais, de Saint-Hyacinthe.

—M. Uiric Gendron secrétaire de la Société Coopérative de notre village est parti avec sa famille pour aller demeurer à Ste-Rosalie. Son frère, M. Emile Gendron l'a remplacé. M. l'abbé Desmarchais de Montréal secrétaire de la Caisse populaire est venu reviser les livres tenus par Mlle Yvette Gendron. A l'avenir ces livres seront tenus par Mlle Anne Gendreau, sa cousine.

—En visite chez Mme Maxime Robidoux, son fils de St-Hyacinthe.

St-Marcel

Mme Robert Nadeau et sa fillette M.-Paule ainsi que Mlle Marie-Anne Auger passent une fin de semaine à St-Hyacinthe.

—Mlle L. Cournoyer était à Granby dimanche dernier l'invitée de sa cousine, Mme J.-M. Morin.

—Chez M. J. Guertin, son neveu, M. Albert Guertin, de Montréal.

—De passage à St-Hyacinthe ces jours derniers, Mlles Eva Blain, Ann Blain, M. Hervé Chamberland et Mlle Françoise Joyal.

—Chez M. Arthur Ménard, M. et Mme Eugène Léveillé, de Sorel.

—En visite chez M. Charles Auger, M. et Mme Ambroise Vanasse de St-Guillaume.

—Chez M. Adélard Brouillard, M. E. Brouillard, de Drummondville.


La pharmacie
J.-H.-E. BRODEUR
remercie sa clientèle de son bienveillant patronage, et espère qu'elle le lui continuera.
A tous un Joyeux Noël
et une
Heureuse Année!
NOUS AVONS UN BEL ASSORTIMENT DE CADEAUX pour les FÊTES
HÂTEZ-VOUS DE FAIRE ..VOTRE CHOIX..


Le GRILL
Grand-Hôtel
AURÈLE GAUDET, PROP.
est l'endroit tout désigné pour vos réunions des fêtes.
Un service courtois, discret et rapide, contribue à faire de cet endroit le lieu préféré de la classe élégante de Saint-Hyacinthe:
Conduisez y vos amis
vous leur ferez plaisir
et ils vous en sauront gré


Magnifique présentation de la dinde de Noël. Ces coupes d'oranges remplies de pommes de terre en purée font une garniture attrayante et facile à exécuter. Nous donnons la recette détaillée dans notre page.
(Photo Sunkist)..



RÈGLEMENTS
1. Découpez du fond d'un sac de farine les mots "Chef Royal" (Royal Household) et envoyez-le avec votre nom et votre adresse à: Concours Ogilvie Flour Mills Co. Limited, B.P. 6094, Montréal. (A défaut d'une coupure de sac, joignez une fiche de vente récente de votre épicier.) Utilisez le coupon ci-dessous ou écrivez sur une autre feuille de papier si vous le désirez.
2. Deux fois par mois un certain nombre d'inscriptions seront appelées à concourir et les personnes choisies recevront une lettre contenant une simple question. Les différents prix (133 prix bi-mensuellement) seront accordés suivant le mérite des réponses à la question posée. En cas d'égalité, deux prix seront attribués. La décision des juges sera sans appel. On ne tiendra compte d'aucune correspondance au sujet de ce concours.
3. On clôturera le concours chaque quinzaine, soit à minuit le 15 et le dernier jour du mois. Les inscriptions reçues après ces dates seront reportées pour le concours suivant.
4. Vous pouvez faire autant d'inscriptions que vous le désirez, soit sur une ou plusieurs différentes quinzaines.
5. Les juges seront trois personnes impartiales choisies par "The Ogilvie Flour Mills Company, Limited". Aucun employé, ni membre de sa famille, ni aucun employé de l'agence de publicité de "The Ogilvie Flour Mills Company Limited" ne sera admis à participer à ce concours.
Deux fois par mois
133 CANADIENS
gagnent des prix en espèces
Voici un concours *facile*. Et les 1596 prix vous offrent une superbe occasion de remporter une des récompenses. Ne vous laissez pas devancer par votre voisin—lisez les simples règles du Concours et faites-nous parvenir votre inscription aujourd'hui.
FAITES L'ESSAI DE LA FARINE "CHEF ROYAL" (ROYAL HOUSEHOLD)
Avez-vous une recette préférée pour le pain, les brioches, gâteaux, croûtes de tarte, ou pâtisserie? Une recette dont les résultats flattent légitimement votre fierté? Faites-en l'essai une seule fois avec la farine "Chef Royal" (Royal Household) à moins que vous n'employiez déjà cette marque. Vous serez étonnée de la façon dont les résultats seront délicieusement améliorés. Votre propre jugement déterminera que les résultats donnés par la farine "Chef Royal" (Royal Household) sont réellement supérieurs.
VOS CINQ SENS SERONT LES ARBITRES
La farine "Chef Royal" (Royal Household) donne de meilleurs résultats à la cuisson. Votre *vue* se rendra compte de la finesse de la farine—légère comme duvet de chardon—et de la texture ferme et uniforme du pain, gâteau ou pâtisserie qui en est le résultat. Votre *toucher* vous assurera que la pâte se travaille plus facilement. Votre *odorat* vous dira par l'odeur appétissante dégagée que la cuisson est meilleure. Votre *goût* vous fera savourer le résultat délicieux digne de votre art de cordon bleu, et votre *ouïe* entendra les louanges de la famille entière pour les chefs-d'oeuvre que vous faites avec la farine "Chef Royal" (Royal Household)—la farine choisie pour le Train Royal et pour la Marine Royale. Ne vous contentez pas de farine inférieure à la farine "Chef Royal" (Royal Household).
VOICI LA LISTE DES PRIX
133, deux fois par mois
Les prix suivants seront attribués deux fois chaque mois, pendant six mois, aux vainqueurs de ce concours:—

Premier prix	$100.00 en espèces
Douxième prix	50.00 en espèces
Troisième prix	25.00 en espèces
10 prix—chacun de	10.00 en espèces
20 prix—chacun de	5.00 en espèces
100 prix de	2.50 en espèces

THE OGILVIE FLOUR MILLS CO., LIMITED
Farine "Chef Royal" (Royal Household)—Ogilvie Oats—Ogilvie Blendies
MONTRÉAL, FORT WILLIAM, WINNIPEG, MEDICINE HAT, EDMONTON
Moncton, Québec, Ottawa, Toronto, Regina, Moose Jaw, Saskatoon, Calgary, Vancouver, Victoria
40-72AF
FORMULE D'INSCRIPTION AU CONCOURS
(*Vous pouvez employer un autre papier pour votre inscription si vous le préférez*).
CONCOURS, The Ogilvie Flour Mills Co., Limited,
B. P. 6094, Montréal, Qué.
Ci-inclus veuillez trouver les mots "Chef Royal" (Royal Household) découpés du fond d'un sac (or une autre preuve d'achat). Veuillez inscrire mon nom dans votre concours. Je déclare accepter les règlements du concours.
Nom.....
Adresse.....
Les gagnants seront avertis par lettre.
SI C'EST "OGILVIE" — C'EST BON

VIE ECONOMIQUE

Il faut des principes

Aussi bien dans les affaires que dans la vie privée.— L'achat chez nous et ce qu'il doit être.— Il ne s'agit d'ostraciser personne.— Si les Canadiens français avaient pratiqué l'achat chez nous dans le passé, ils seraient riches et puissants.

Pour réussir dans la vie, il faut des principes. Les principes sont comme des phares: ils nous dirigent vers le but qu'on se propose d'atteindre.

En affaires, il faut des principes comme dans notre vie privée. Tout principe comporte des obligations. Comme Canadiens français, nous avons des obligations qu'il ne faut jamais perdre de vue, si nous voulons assurer notre succès et celui de tous les Canadiens français.

Le premier et le plus important de ces principes, dans le domaine économique, c'est celui de l'achat chez nous.

Qu'est-ce que l'achat chez nous?

L'achat chez nous, c'est une doctrine économique qui demande de mettre en pratique ce précepte évangélique: charité bien ordonnée commence par soi-même. Nos compatriotes d'origine britannique appliquent cette formule très heureusement lorsqu'ils disent: "Buy British".

Qu'est-ce à dire?

Chaque fois que nous avons à faire un achat, il faut frapper à la porte d'un Canadien français. Si l'on ne trouve pas chez lui ce qu'il nous faut, on peut alors se le procurer ailleurs.

L'achat chez nous bien compris ne veut pas que nous déclarions la guerre à nos concitoyens anglais, écossais, irlandais ou même aux juifs. L'achat chez nous n'est dirigé contre personne. L'achat chez nous est d'abord, et avant tout, pour les produits de chez nous vendus par les nôtres.

Quand on dit frapper à la porte d'un Canadien français, cela ne veut pas dire du plus proche voisin pour aller immédiatement n'importe où. Il faut se donner la peine de s'assurer que pas un seul Canadien français ne vend ce qu'on veut acheter. Cette méthode demande quelques sacrifices, direz-vous. Après? La vie est à base de sacrifices, le succès est à ce prix.

Avez-vous déjà songé que nous perdons, par notre propre faute, des milliers et des milliers de dollars tous les ans? Savez-vous que si les Canadiens français mettaient sérieusement cette formule en faveur de l'achat chez nous en pratique, nous serions riches, indépendants et puissants, non seulement dans la province de Québec, mais dans tout le pays. Le jour où les Canadiens français feront bloc solide autour de cette formule, à la fois disciplinaire et publicitaire de l'achat chez nous, nos compatriotes d'origine britannique n'auront plus raison de nous traiter en parents pauvres. Ce jour-là, au contraire, ils rechercheront notre compagnie et ambitionneront de faire de nous leur allié, parce que nous serons en mesure de traiter d'égal à égal.

L'achat chez nous va plus loin, et il est plus souple que d'aucuns le prétendent. Cette doctrine économique exige de rechercher le produit canadien-français chez le Canadien français, d'abord dans notre ville ou village, ensuite dans le comté, dans la province et finalement au pays. En d'autres mots: achetez chez un marchand de votre localité un produit fabriqué dans la province de Québec, avant d'en prendre un qui vient de l'Ontario. Donnez votre préférence à tout produit canadien, c'est-à-dire n'achetez des Etats-Unis, d'Angleterre ou de France, que si vous ne trouvez pas ce que vous voulez au Canada.

Au temps des fêtes, on dénoue toujours un peu les cordons de sa bourse pour faire de petits cadeaux. A cette occasion, vous représentez-vous ce qui se passerait à Saint-Hyacinthe, si tous les vrais patriotes, tous ceux qui ont l'esprit civique, faisaient leurs achats à Saint-Hyacinthe? A Saint-Hyacinthe, on trouve tout ce qu'on désire dans lse nombreux magasins et maisons d'affaires. Pourquoi faire ses achats à Montréal? Chaque *cent* que vous pouvez dépenser dans votre ville, et que vous dépensez ailleurs, manque aux bilans de nos marchands à la fin de l'année. C'est le profit qui s'en va. C'est vous, en définitive, qui en souffrez, car lorsqu'il s'agit de taxer, moins les profits sont élevés, plus il faut rogner vos petites économies. . .

Au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, soit dit en passant, l'achat chez nous se pratique depuis longtemps. Le journal croit rendre service à la population dans ce domaine en refusant, par exemple, d'accepter les annonces des grands magasins à rayons de Montréal. Ce refus signifie des revenus moindres à la fin de l'année. Le journal se résigne, se disant qu'i lagit dans l'intérêt du commerce local, qu'il a mission de protéger, d'encourager. Il fait sa part. Les marchands qui annoncent dans ce journal font la leur. Plus les marchands de notre ville aideront leurs journaux locaux par l'apport de leur publicité, plus ces mêmes journaux seront en mesure de leur rendre des services, de plus en plus appréciables. Cela se comprend facilement: Pour vivre, un journal a besoin d'annonces: s'il en refuse pour ne pas nuire aux marchands de la localité, il ne pourra faire tout le bien qu'il voudrait s'il ne trouve chez ceux même qu'il défend le même esprit de collaboration, la même sympathie.

Il y a des expériences qui méritent d'être tentées. Celle de l'achat chez nous est une de celles-là. L'achat chez nous a donné d'heureux résultats depuis plusieurs années. On ne lui a peut-être pas accordé ici toute l'attention, toute l'importance qu'il aurait fallu. Les moyens, comme question de fait, nous manquaient. Nous osons aujourd'hui. Notre effort n'ira pas loin sans votre concours. C'est sur lui que nous comptons. Il y va de votre intérêt comme du nôtre. Au-dessus de tout nous plaçons l'intérêt de notre relèvement économique, c'est-à-dire l'intérêt des Canadiens français.

Si nous nous efforçons, chacun de notre côté, de mettre à la mode l'achat chez nous, à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, personne ne s'en plaindra. Tout le monde, au contraire, s'en félicitera, car l'argent circulera plus ici, à notre seul avantage.

L'achat chez nous lance un mot d'ordre:

ACHETEZ ICI TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN, DANS L'INTERET DE VOTRE VILLE, DE SES MARCHANDS, ET DANS VOTRE PROPRE INTERET.

Alvarez VAILLANCOURT

Chez les ouvriers

LES CAISSES POPULAIRES

Ses origines

L'Encyclique "Rerum Novarum" de Léon XIII montrait la condition terrible dans laquelle vivaient beaucoup d'ouvriers. Il fallait remédier aux désordres sociaux, causés par des relations tendues entre patrons et ouvriers; il fallait arrêter la centralisation des richesses, accumulées par quelques-uns au détriment du plus grand nombre et aussi combattre le gaspillage sous toutes ses formes.

Des gens d'action, au vrai sens du mot, ont répondu "présents" à l'invitation pressante, que leur faisait le Souverain Pontife de travailler au bien-être de l'ouvrier.

Parmi ces personnes, dévouées au plus haut point, nous devons citer M. Alphonse Desjardins, le fondateur des Caisses Populaires. Conscient de ses devoirs, chrétien avant tout, il s'est dit: "Puisque les ouvriers sont laissés à leurs seules ressources, je veux dans la mesure du possible leur venir en aide et améliorer leur sort. Ainsi pour une part, je travaillerai à leur obtenir ce minimum de biens matériels, dont ils ont besoin pour vivre chrétiennement." Et il fonda les Caises Populaires, qui portent son nom.

Son organisation

La Caisse Populaire reçoit les argents des petits comme des grands. Les sommes ainsi déposées sont prêtées à ceux qui en font la demande, pourvu qu'ils soient sociétaires et présentent les garanties nécessaires. Ainsi l'argent d'une ville, d'un village sert à cette ville, à ce village.

Notons un fait: les directeurs, qu'ils appartiennent au comité d'administration, de crédit ou de surveillance, ne reçoivent aucun traitement, aucune rémunération, de quelque manière que ce soit. Tous travaillent par dévouement; ils donnent gratuitement leur temps; ils sont convaincus de servir une noble cause.

Ses avantages

Pour répondre à l'esprit de son fondateur, la Caisse Populaire doit porter les écoliers à économiser leurs sous. Un exemple digne de mention: les élèves de l'Académie Girouard déposent chaque année de jolis montants. Les Révérends Frères du Sacré-Coeur y sont pour quelque chose; ils apportent à ce mouvement d'épargne une efficace collaboration.

Mais tous peuvent économiser: le jeune homme en vue de préparer son avenir et l'homme d'âge mûr, pour prévoir aux mauvais jours, qui peuvent toujours venir. Signalons au passage une heureuse initiative: un industriel de Granby vient d'accorder à ses employés une augmentation de 5 pour cent sur les salaires jusque-là payés, à une condition cependant: ce surplus doit être déposé à la Caisse Populaire, pour constituer un fonds de secours en maladie. Un bon exemple, n'est-ce pas?

La Caisse Populaire est aussi une école de moralité. Elle doit former la volonté chez l'enfant, développer l'énergie et la ténacité chez le jeune homme, exhorter l'homme d'un certain âge à la modération et à la tempérance. A tout le monde, elle prêchera la prévoyance et la prudence. Si un sociétaire veut emprûnter, les membres du comité de crédit tiendront compte, non seulement du degré de solvabilité de l'emprûnteur, mais en plus de ses qualités morales.

De cette façon, l'épargne, encouragée par la Caisse, contribuera à développer chez ses membres l'initiative personnelle, fortifiera l'esprit de travail, fera comprendre les avantages de l'association et ainsi assurera une certaine indépendance économique pour tous ses sociétaires.

Faisons un examen de conscience. Nous, Canadiens-français, avons-nous dans le monde de la finance la place qui nous revient. A notre grand regret, nous devons répondre "non".... et aussi nous frapper la poitrine. C'est notre faute: au lieu de nous unir, sur ce terrain économique, nous avons préféré porter nos armes, notre argent, à d'autres.

Réagissons donc une fois pour toutes: encourageons les nôtres. Que chacun s'y décide, en respectant cependant les droits d'autrui. Pensons à nous-mêmes, à notre famille, à notre ville.

Roger Saint-Onge

* * *

CONVOCATIONS

Journée de recueillement et de prière: dimanche, 22 décembre.

Bienvenue à tous les ouvriers, et spécialement aux officiers et directeurs des organisations ouvrières de Saint-Hyacinthe. On peut s'inscrire mercredi et vendredi soir, à la Maison des Oeuvres, 199, rue Girouard.

PROGRAMME

8 heures a.m., messe, dans la chapelle de Mgr Moreau (sous-sol de la cathédrale, en arrière).

9 heures et midi: déjeuner et dîner en commun, à la salle des Bazars.

Conférences par M. Jean-Bte Desrosiers, p.s.s., directeur de l'Institut Pie XI de Montréal.

4 heures p.m., bénédiction du T. S. Sacrement.

* * *

Samedi, 21 décembre, à 2 hres 30 p.m., assemblée du Syndicat National du Tricot Inc., 220, rue Cascades, (3e étage).

Syndicat National Catholique des Métiers de la Construction:

Lundi, 23 décembre, à 8 hres p. m., Maison des Oeuvres, 199, rue Girouard.

NOEL

"Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté". Que tous les ouvriers hommes de bonne volonté, désirent et recherchent cette paix.... pour les nations...., pour la société, par une collaboration chrétienne de toutes les classes; pour eux-mêmes, en suivant mieux les lois de Dieu; c'est là la condition de la Paix entre les nations et de la paix sociale.

Les examens des experts comptables

A l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.— La direction de l'Ecole annonce le succès de neuf nouveaux experts comptables.

La vingt et unième session d'examens en vue de l'admission dans les associations d'experts comptables (C.A., C.P.A.) a été tenue à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales à la fin du mois de novembre 1940.

Les candidats dont les noms suivent ont suivi avec succès cet examen:

MM. Paul-Yvan DesGranges, de Montréal; René Martin, Ste-Anne-de-Bellevue; Gaston Bédard, Montréal; L.-P. Dagenais, Montréal; Georges Bernier, Montréal; Henri Legault, Montréal; Bernard Robert, Montréal; Maurice Messier, Montréal; Jean Lussier, Montréal.

Le prix "Jean Valiquette", offert au licencié en sciences commerciales qui se classe premier aux examens de la Licence en sciences comptables, a été attribué à M. Paul-Yvan DesGranges.

Le jury pour ces derniers examens était composé de M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales; MM. Lucien Favreau, Emile Maheu, DeLigny Labbé, professeurs à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales; MM. Lucien Boutin et Roméo Carle, représentant la Société des Comptables Agréés de la province de Québec (C.A.), et M. L.-P. Lortie, représentant la Corporation des Comptables Publics de la province de Québec (C.P.A.).

La situation économique de notre pays

Accélération très importante dans l'activité des acieries, dans la construction, la fabrication du papier et des autos-camions, la consommation du coton brut.

En ce qui concerne le cycle d'exploitation proprement dit de nos entreprises industrielles la statistique des neuf premiers mois de l'année fait ressortir une accélération très importante dans l'activité des aciéries, dans la consommation du coton brut, dans la construction ainsi que dans la production du papier-journal et des auto-camions. En septembre la production d'acier s'est chiffrée à 164,515 tonnes ce qui représente un gain de 40,131 tonnes en comparaison du même mois de l'année précédente. La production de fonte fut au cours du même mois de 105,020 tonnes à rapprocher de 65,954 en septembre 1939. La production de camions demeure aussi très élevée. On se rendra mieux compte des progrès réalisés par l'industrie sidérurgique cette année si l'on note que la production de l'acier a été pour les neuf premiers mois de l'année de 56% supérieure à ce qu'elle fut au cours de la même période de 1939 tandis que celle de la fonte a augmenté de 73%.

Les contrats de construction octroyés en octobre se sont chiffrés par $26,360,000. Ce chiffre est un peu plus faible que celui qui avait été atteint le mois précédent mais il représente quand même une augmentation de 85.4% par rapport au mois d'octobre 1939. Il y a lieu de signaler que d'après les chiffres de la **MacLean Building Review** des contrats de constructions ont été octroyés cette année pour un montant total de $274,109,600 soit pour cent millions de dollars de plus que durant les dix premiers mois de 1939.

Les fabriques de papier-journal ont produit en septembre 282,322 tonnes soit 29,092 tonnes de plus qu'en septembre 1939. Nos exportations de papier-journal au cours des neuf premiers mois de l'année ont été de l'ordre de 2,426,929 tonnes ce qui constitue un gain de près de 30% sur les chiffres de la même pérode de 1939. L'extension des opérations des fabriques de papier-journal aura un excellent effet sur les affaires dans la province de Québec. Comme on le sait notre province vient en tête des provinces canadiennes pour la production de la pâte de bois et du papier.

La statistique de l'emploi dénote une siutation satisfaisante. En date du 1er octobre l'indice de l'emploi (1926—100) se tenait à 136.2 soit à un niveau de 12% supérieur environ à celui d'octobre 1939. Ce sont les industries manufacturières qui ont le plus contribué à cette amélioration; elles rapportent en effet une augmentation de 20% dans le nombre de leurs ouvriers entre le 1er octobre 1939 et la même date cette année. Au cours de cette période, les entreprises industrielles qui ont pour objet des biens de production ont augmenté leur personnel de 33% tandis que celles qui ne produisent que des biens de consommation n'ont augmenté leur main-d'oeuvre que de 9.3%. L'effet conjugué de l'embauchage dans l'industrie et du recrutement dans l'armée a été de réduire le nombre des sans-travail de 44% environ au cours de la première année de guerre.

La valeur du commerce de gros au mois de septembre est en baisse de 17% sur les chiffres du même mois de l'année précédente. Cela s'eplique par le fait que l'ouverture des hostilités, en septembre 1939 détermina une demande très forte de la part du consommateur. Le niveau des stocks de marchandises dans le commerce de gros, tel qu'il s'établissait à la fin de septembre cette année semble indiquer que les grossistes anticipent soit une hausse des prix soit une demande plus grande. En effet les stocks sont dans l'ensemble de 14% supérieurs à ceux de l'an dernier à la même date et dans certaines branches du commerce ils sont en progression de 25% à 45%.

Contrat à Chrysler

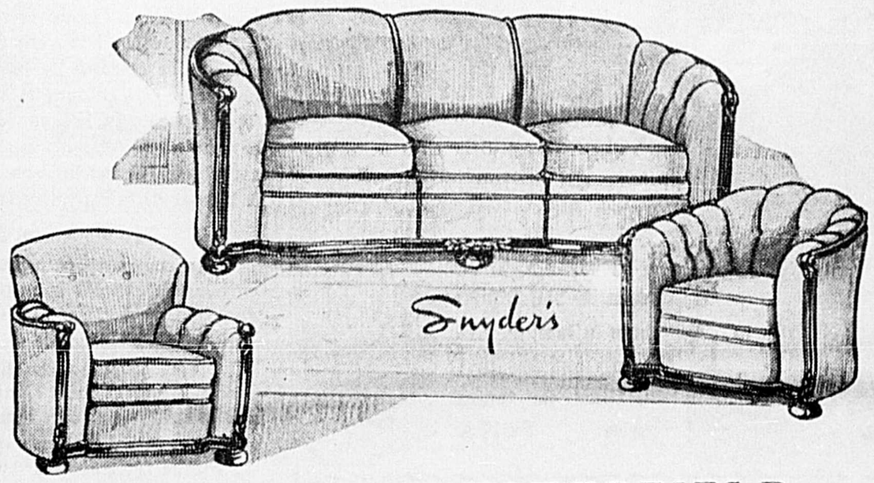
Ottawa, 18. — Le ministère des munitions et des approvisionnements a annoncé aujourd'hui que l'on a adjugé à la Chrysler Corporation of Canada, de Windsor, Ontario, un contrat de véhicules militaires au montant de $3,000,000. La Société fabriquera un grand nombre de comionnettes avec commande directe du moteur aux quatre roues.

Léger gain de l'indice des prix de gros

Ottawa, 17. — Le bureau fédéral de a statistique rapporte, aujourd'hui, que son indice des prix de gros des denrées s'est établi à 84.3 pour la semaine terminée le 13 décembre contre 84.1 la semaine précédente et 81.2 la même semaine de l'an dernier.

JOYEUX NOËL
et
HEUREUSE ANNÉE
À tous ceux de mes amis et clients qui ont aidé au succès obtenu au cours de la dernière année.
Oscar Lagassé
ENTREPRENEUR—CHAUFFAGE—PLOMBERIE
9, RUE CONCORDE SAINT-HYACINTHE
TÉL. 374

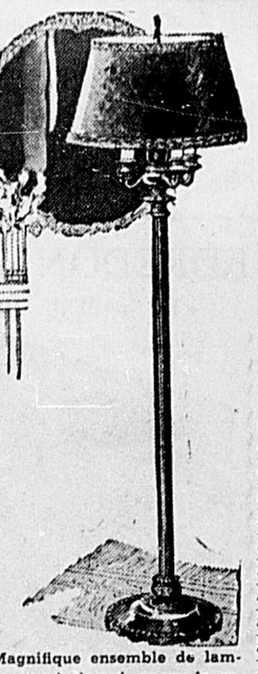
JOYEUX NOËL
À TOUS NOS
CLIENTS ET AMIS



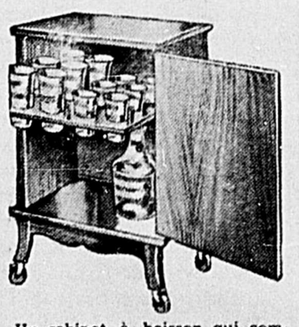
ENSEMBLE CHESTERFIELD
La quantité énorme des Chesterfields que nous avons en magasin nous permet de vous suggérer cet ensemble comme le cadeau le plus pratique à offrir en cadeau de Noël. à cause de son bas prix. Venez le voir.
D'AUTRES MODELES DIFFERENTS
Prix à partir de $79.00

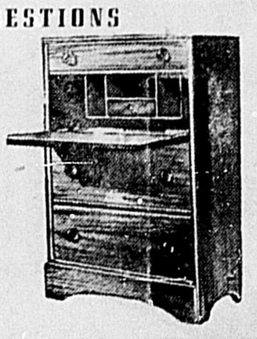

COFFRE EN CÈDRE
Un cadeau que toute femme est heureuse de recevoir comme cadeau
Différents modèles et grosseurs à prix variés, à partir de ..... $19.95 à $69.00

LE CADEAU DE NOËL PAR EXCELLENCE


Magnifique ensemble de lampe et miroir qui ornera le salon au cours des fêtes. Voici une de nos suggestions de cadeaux parmi 1000 autres.
PRIX VARIÉS

AUTRES SUGGESTIONS


Un cabinet à boisson qui complètera l'ameublement du vivoir
Prix à partir de $19.


Pour la chambre ou le vivoir. Article de belle et bonne construction. Prix à partir de 14.95

Nos comptoirs sont remplis d'articles pratiques à donner comme cadeaux pour NOËL

Quelques suggestions de cadeaux pour ENFANTS


Joli choix de chandails aux modèles variés. Prix à partir de .95 à $2.25


Casquettes en cuir ou en étoffe Un joli cadeau
Prix à partir de .45 à .95


Sous - vêtements pour enfants Différentes qualités
Prix à partir de 1.00 à 2.50

JOLIS CADEAUX pour HOMMES


Un grand choix de CRAVATES
Tous des modèles nouveaux empaquetés dans des boites de couleurs spéciales pour Noël


Une paire de Gants chauds est un des plus pratiques cadeaux à faire
Voyez notre grand assortiment

Département de chaussures pour l'homme qui recherche le CHIC et l'ÉLÉGANCE

M. O. DAVID & CIE ENRG.
PLACE DU MARCHÉ
TÉL. 112 — rue ST-SIMON
SAINT-HYACINTHE
Habits tout faits ou faits sur mesures

Gobeille & Brouillette
ENRG.
Tél. 662 - 78 Cascades - St-Hyacinthe
Nous SOMMES AFFILIÉS AUX ENCANS POPULAIRES

LES PLUS TOUCHANTES

. . .Mais les plus touchantes de toutes,
Ce sont les cloches de Noël
Qui s'en vont par les blanches routes
Au coeur humain parler du ciel.

Ce sont les cloches musicales
Dans le silence de la nuit,
Qui du clocher des cathédrales
Répandent un céleste bruit.

Pour le chrétien, ce sont les cloches
Que des anges vêtus de blanc,
Aux feux des étoiles plus proches,
Balancent d'un bras vif ou lent.

Ce sont les cloches d'espérance,
Les cloches de divin amour
Qui, pour guérir l'âme en souffrance,
Tintent longtemps et tour à tour.

Car les plus touchantes de toutes
Ce sont les cloches de Noël
Qui s'en vont au loin sur les routes,
Au coeur humain parler du ciel.

Albert LOZEAU



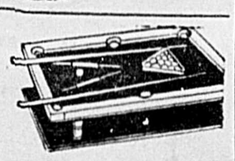
Notre magasin est rempli de cadeaux pour PETITS ET GRANDS

Le jouet par excellence, du plaisir pour toute la famille, différents modèles. Aussi, films de toutes sortes. $4.95



Lotto et Bingo et différents autres jeux qui plairont. 1.50

Petites tables de billard, un beau cadeau. .50





Faites de la musique
Toutes sortes d'instruments
Violons
Accordéons
Flûtes
Tambours
etc.



POUPÉES
à partir de
.15

EDREDON DE QUALITÉ
• LE CADEAU IDÉAL POUR NOËL •



Magnifique couverte d'édredon, le cadeau idéal et pratique, une vraie aubaine. Prix à partir de

$1.95

Aussi: services de vaiselle, lingerie, toile, filet, etc., etc.

Mlle HERMINIE FONTAINE
210 RUE CASCADES — TÉL. 15
SAINT-HYACINTHE

• Voyez nos marchandises avant d'acheter •

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE

SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, 1900 - 1940

Les prévisions de M. le Grand Vicaire Demers se réalisèrent, le monument du patriote Louis Marcoux fut érigé à Saint-Denis sur la place du marché le 23 juin 1836. Le journal "L'Echo du pays", publié au village de St-Charles, donna un compte-rendu de la fête qui eut lieu lors de son inauguration. Ce compte-rendu reproduit dans le numéro du Canadien du 23 juillet 1836, grâce à M. l'abbé Couillard-Després, permit à l'auteur de retracer l'inscription du monument Marcoux, effacée par les soldats du colonel Gore.

Croix de Tempérance et de Mission.

Au temps des premières croisades de tempérance dans notre province il se donna de grandes missions dans nos paroisses. Les missionnaires après avoir tonné contre l'ivrognerie enrôlaient toute une paroisse dans la société de tempérance et faisait jurer aux enrôlés sur les croix de bois noires, distribuées, de ne plus boire. Ces missionnaires pour rappeler cette promesse solennelle de tempérance faisaient élever près de l'église une colonne, ou croix de tempérance et de mission.

A l'arrivée au pays des Pères Oblats le curé de Saint-Denis, Monsieur le Grand Vicaire F.-X. Demers, fit prêcher à sa paroisse, du 20 février au 13 mars 1842, une grande mission dont le souvenir fut commémoré par une croix de tempérance et de mission, érigée près du chemin, en face de l'église. Cette croix est de fer doré avec des fleurs de lis en cèdre à son sommet et aux extrémités de son croisillon, un globe doré lui sert d'appui. En 1842 cette croix dominait une colonne dorique et une base en bois peintes en brun et sablées. Cette base portait cette inscription en lettres dorées: Croix de Tempérance et de Mission érigée en 1842.

La colonne dorique et la base de la croix de 1842 fut renouvelées en 1890 par M. le chanoine O'Donnell, successeur de M. le curé F.-X. Demers, par une colone ionique et une base en bois; sur chacune des faces de cette base fut fixée une tablette de marbre blanc portant une inscription. En face du côté du chemin est gravé: Croix de tempérance et de mission; à l'arrière: Erigée en 1842, restaurée en 1890; à la droite: In hoc signo vinces; à la gauche: Ave vexillum Regis Nostri Christi. Quand la croix de tempérance et de mission fut restaurée en 1890 elle fut éloignée du chemin et rapprochée à une centaine de pieds de l'église, juste en deça du presbytère. La colonne et sa base renouvelées étaient peintes et sablées en gris. Elle eut le même sort que la première, tombé vers 1910, elle n'a pas encore été renouvelée, sa base et ses tablettes de marbre, son chapiteau et la croix reposent dans le hangar de la cure attendant leur résurrection.

Le monument des patriotes de 1837

Le souvenir que le notaire Zéphirin Maynard de Contrecoeur, en repos à Montréal, conservait du récit du combat des patriotes à Saint-Denis, le 23 novembre 1837, que lui avaient fait plusieurs de ses concitoyens présents à ce combat, lui inspira l'idée d'élever une stèle à la mémoire de ces patriotes. Il vint à Saint-Denis à la fin de l'été 1912 soumettre son projet. Ayant avec l'auteur reçu du curé, M. le chanoine J.-B. Michon, l'assurance qu'il n'y mettrait pas d'opposition un comité fut constitué pour opérer la réalisation du projet.

Vu que ce monument sera donné à la municipalité du village et confié à sa garde, il est décidé par le conseil, le 19 octobre 1912, qu'au lieu de le placer sur un terrain trop exigu donné par M. Joseph Lussier, sur le champ de bataille, à l'extrémité nord-est du village, il sera placé au centre du village au milieu de la Place du Marché.

Mercredi le 15 janvier 1913 L.-E. Charron, L.-O. Dauray et le docteur J.-B. Richard de Saint-Denis et Joseph Brunet, marbrier de la Côte-des-Neiges, se réunirent à Montréal chez le notaire Z. Mayrand, à l'ancien numéro 1131 de la rue Saint-Denis, pour faire le choix d'un monument. L'idée du notaire Mayrand était d'ériger simplement une stèle, nous désirions un monument plus symbolique dont M. J. Brunet nous exhiba un croquis fait par son neveu Emile Brunet alors âgé de 19 ans, élève de Laliberté et plus tard de Rodin. Ce croquis représentait sur une colonne la statue d'un patriote, le fusil en mains, courant sus à l'ennemi. L'exécution de ce monument s'élèverait à $2000, montant jugé irréalisable. Cependant avec générosité il fut sculpté par M. Brunet pour la moitié de cette somme. Le comité fit à ses frais sa fondation en béton à 5 pieds de profondeur, elle mesure 4 pieds 10 pouces carrés à son sommet, dimension de la base en granit du monument. Cette fondation en béton est enchaussée d'un tertre de quatre pieds d'élévation et de quinze pieds de diamètre.

L'auteur écrivit et plaça dans le ciment à la surface et au milieu de cette fondation, dans une bouteille scellée, le document suivant:

"En l'an de grâce 1913, le premier jour de juillet, ce monument a été érigé par souscription publique, en l'honneur des patriotes de 1837 et pour commémorer le combat livré à Saint-Denis, le 23 novembre 1837, par les patriotes au nombre d'environ 300 contre 500 soldats réguliers du gouvernement.

Sa Sainteté Pie X, Joseph Sarto, était pape. Sa Majesté Georges V roi d'Angleterre et du Canada. Son Altesse Royale le duc de Connaugh, gouverneur général et oncle de Georges V. Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Monseigneur A.-X. Bernard, évêque de St-Hyacinthe, Monsieur le chanoine J.-B. Michon, curé de St-Denis-sur-Richelieu, R. Frère Racine, directeur du Collège St-François-Xavier; R. Soeur Ste-Emérentienne, supérieure du couvent de la Congrégation de Notre-Dame; R. Soeur Blanchard, supérieure de l'Hospice St-Louis, Louis-Omer Dauray notaire; J.-B. Richard, M.D., ex-maire de la paroisse J.-W. Tétreault, M.D., J.-W. Durocher, M.V., J.-B. Laporte praticine vétérinaire, F.-X. Paradis, Magloire Vézina, J.-O. Vézina, son fils, Omer Huard, Hormisdas Meunier, Joseph Richard, marchands; Herménégilde Pétrin, confiseur; Philias Dragon et Wilfrid Bousquet fils, marchands-tailleurs.

Conseillers du village: L.-E. Charron, maire; H. Pétrin Raphaël Dragon, Lévi Phaneuf, D.-W. Durocher, M.V., Omer Huard, P. Dragon; L.-O. Dauray, secrétaire-trésorier.

Conseillers de la paroisse: J.-B. Desrosiers fils maire, Amédée Vigeant, Anthime Charron, Amédée Laflamme, Isidore Jalbert, Magloire Gaudette, Adélard Leblanc, Ephrem Chaput, secrétaire-trésorier.

Membres du comité d'érection du monument: L'hon. L.-O. David, président honoraire; président actif, L.-E. Charron, maire du village; secrétaires-conjoints: Z. Mayrand N.P., et L.-O. Dauray, N.P.; membres du comité: L.-A. Lapointe, J.-G. Nelson, L.-J. Cartier, Dr J.-B. Richard, Dr J.-W. Tétrault, H. Pétrin, J.-O. Vézina, F.-X. Paradis, Jos. Richard, Omer Huard, J. Ignace Archambault, L.-J. Taché, Raphaël Dragon, etc.

Le monument des patriotes de Saint-Denis a été sculpté à la Côte-des-Neiges, dans les ateliers de Jos. Brunet d'après un dessin de Emile Brunet, son neveu qui s'est acquis depuis une réputation mondiale. Ce monument en granit rouge mesure avec sa statue quinze pieds de hauteur et quatre pieds dix pouces carrés à sa base. La statue de six pieds et deux pouces est en granit gris de Stanstead; elle représente un patriote tenant un fusil à pierre et courant sus à l'ennemi. La partie supérieure du fût quadrangulaire du monument est finement polie et gravée d'inscriptions à ses quatre faces: En face, du côté de la rue Saint-Denis, se lit en français et en anglais: HONNEUR AUX PATRIOTES — 1837. A la droite: A St-Denis le 23 novembre 1837, 250 patriotes commandés par le docteur Wolfred Nelson, repoussèrent une troupe anglaise de 500 hommes. A la gauche: Sont morts en combattant: A. Mandeville, H. Bouthillet, J. Dudevoir, E. Phaneuf, C. St-Germain, F. Dufault, P. Minet, A. Lusignan, B. Durocher, L. Bourgeois, F. Lamouerux.— A l'arrière: Promoteurs de l'oeuvre: L.-E. Charron, L.-O. Dauray, L.-O. David, Z. Mayrand, J.-B. Richard, J.-G. Nelson, H.-T. Perrault, F. Berthiaume, L.-J. Tartre, J. Brunet, E.-F. Wurtle et autres.

Dévoilement du monument — Compte-rendu du "Courrier de Saint-Hyacinthe".

Le monument érigé à la mémoire des patriotes de 1837 a été présenté à la municipalité du village de Saint-Denis, mardi le premier juillet 1913, par le comité constitué pour son érection avec accompagnement de fêtes magnifiques.

Le village de Saint-Denis avait fait des préparatifs splendides pour la circonstance. La place où se trouvait le marché autrefois a été converti en un parc divisé avec beaucoup de goût, au milieu se dresse le monument, cet endroit et les rues étaient décorées et pavoisées avec profusion.

Toutes les résidences étaient festonnées de drapeaux et de banderolles aux couleurs variées. Et pour permettre aux visiteurs de repasser sans effort l'histoire des patriotes et des événements du 23 novembre 1837 un grand nombre d'inscriptions avaient été installées aux endroits historiques du vieux village.

La foule accourue devait bien atteindre huit à dix milles personnes. Des excursions organisées de Chambly, de Sorel et de Montréal avaient amené de pleins bateaux de visiteurs et les routes de la campagne déversaient leurs contingents nombreux des paroisses environnantes. Saint-Hyacinthe a bien envoyé pour sa part cinq à six cents visiteurs. Un corps de constables du village en uniformes assura le service d'ordre. Les personnages actifs de l'organisation locale si admirablement faite ont été MM. L.-E. Charron, maire du village, président du comité; L.-O. Dauray, secrétaire; J.-B. Richard M.D., D.-W. Durocher, M.V., J.-B. Desrosiers fils, J.-O. Vézina, H. Pétrin, F.-X. Paradis, H. Meunier, Jos. Richard, Jos. Archambault et autres.

A l'arrivée des bateaux un superbe dîner avait été préparé pour l'accommodation des visiteurs, à la salle des bazars de l'Hospice St-Louis. Près de la table d'honneur où prirent place les invités et les membres du comité, on avait fait une exposition de vieilles armes de 1837, une entre autres avait servie au siège de Québec.

Vers 3 heures de l'après-midi eut lieu la présentation du monument à la municipalité par M. le notaire Zéphirin Mayrand. Après l'offrande du monument se fit le dévoilement de sa statue, représentant un patriote, par un charmant groupe de fillettes et de garçons descendants des patriotes: Mlles Marguerite Nelson, arrière-petite fille du Dr Wolfred Nelson, Léonie St-Germain et Marie-Antoinette Lecluse-Richard, descendantes de Charles St-Germain tué en combattant dans la maison de sa mère, Marguerite Dauray, petite nièce de Marcel Cordeau fait prisonnier en 1838, Colombienne Phaneuf, Marie-Anne Lussier, petite-fille de Pierre Minet, tué au combat, Gilberte Charron, fille du président du comité, Alphonse et Richard Meunier, Edmond et Auguste Leblanc.

Des discours s'en suivirent. L'assemblée était présidée par les deux maires: L.-E. Charron pour le village, J.-B. Desrosiers fils pour la paroisse.

Le maire du village remercia le notaire Mayrand pour le don du monument fait à la municipalité et exprima la reconnaissance de ses concitoyens pour le concours actif et généreux des promoteurs de l'oeuvre, particulièrement le notaire Mayrand, les familles Nelson et Wurtele, le notaire Dauray, le docteur Richard, M. Jos Brunet et son neveu Emile Brunet, sculpteur du monument. Les orateurs suivants furent: l'hon. Louis Coderre, l'hon. L.-O. David, Jos. Rainville, député de Verchères, J.-G. Nelson, L.-J. Gauthier, M.P., de Saint-Hyacinthe, T.-D. Bouchard, M.P.P., de St-Hyacinthe, J. Perron, M.P.P., de Verchères, C.-O. Paradis, maire de Sorel, L.-J. Cartier de Saint-Antoine, Dr J.-B. Richard, J.-W. Jalbert, petit-fils du capitaine Frs Jalbert.

Dans la soirée tout le village fut illuminé et un feu d'artifice fut lancé. La Philharmonique de Saint-Hyacinthe au banquet et au dévoilement fit entendre des airs patriotiques et d'excellents morceaux de son répertoire.

Cairn érigé à l'endroit du combat.

Le monument qui indique l'endroit de la maison St-Germain, où le 23 novembre 1837 s'étaient retranchés les patriotes pour combattre victorieusement les troupes du colonel Gore, est l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-français, son érection fut décidée au cours de l'hiver de 1834.

M. Hector Lussier, propriétaire de l'emplacement de la maison St-Germain, incendiée le 2 décembre 1837 par le colonel Gore, concéda gratuitement un terrain à la Société des Artisans pour y mettre ce monument. Samedi le 28 avril 1934, MM. Rodolphe Bédard président de la Société, Victor Morin, N.P., E.-Z. Massicotte architecte, Télesphore Brassard N.P., tous de Montréal vinrent passer le contrat avec M. Lussier. Le monument fut construit entre le 11 et le 22 mai suivant.

Nous remercions de leur encouragement tous nos clients et amis, et offrons à chacun nos voeux les plus sincères à l'occasion de Noël et de l'An nouveau

••••

Ernest-J. Chartier

BOIS ET CHARBON

136, rue Girouard Tél. 95 Saint-Hyacinthe



L'endroit idéal où vous devez conduire vos amis pour un REPAS PARFAIT

RESTAURANT
FEUILLE D'ERABLE
V. KAKOS, PROP.

Bonbons - Chocolats - Liqueurs
Cigares - Cigarettes - Tabacs ▶

REPAS COMPLETS ET LÉGERS — SERVICE PARFAIT
CUISINE DE PREMIER ORDRE



UN CADEAU QUI PORTE LE NOM
HERVÉ LÉPINE
A une DOUBLE VALEUR à cause DE SON CHIC



HORLOGE ÉLECTRIQUE DE HAUTE QUALITÉ
Juste et précise
Prix à partir de
$3.95





SERVICE À THÉ en argent — 4 articles
Une vraie valeur.
Prix à partir de $19.95

UTILE ET AGRÉABLE

COUTELLERIE que toute femme aimerait à recevoir comme cadeau de Noël Prix à partir de **$7.95.**



BAGUES
Diaments FAMEUX Bridal Wreath, des plus chics modèles.
TOUS LES PRIX.

HERVÉ LÉPINE
HORLOGER-BIJOUTIER
RUE CASCADES SAINT-HYACINTHE
VENDEUR DE LA MONTRE renommée TAVANNES

POUR CUIRE AVEC MEILLEURS RÉSULTATS, EMPLOYEZ LA "MAGIC"



3 générations y ont mis leur confiance

AU CONSEIL

Procès-verbal de la séance ré-ière du conseil municipal de cité de Saint-Hyacinthe, te- au lieu ordinaire des délibé-ions, dans l'hôtel de ville, le di, seize décembre mil neuf t quarante, à huit heures du r, selon les formalités prescri- par l'acte d'incorporation de dite cité, à laquelle sont pré-nts: MM. les échevins Picard, rgeron, Chabot, Sylvestre, obeille et Fontaine formant orum, sous la présidence de l'échevin Picard.

Vu l'absence de Son Honneur maire et du maire-suppléant, échevin Chabot propose, ap-yé par l'échevin Sylvestre, et est résolu que M. l'échevin icard soit appelé à présider la ésente séance.

Les minutes de la dernière ance sont approuvées telles que es, sur la proposition de l'é-vin Bergeron, appuyé par chevin Gobeille.

Le conseil prend connaissan- des plaintes qu'il a reçues par it et dans les délais légaux tre l'évaluation foncière de taines propriétés telle que rtée au rôle de 1941 par les timateurs municipaux.

Après avoir entendu ceux des signants qui sont présents, le nseil, sur la proposition de chevin Chabot, appuyé par chevin Gobeille, dispose de ces intes ainsi qu'il suit:

Geo.-Henri Blanchard, 5, St-rançois, plainte refusée.

Ovila Fournier, 32, Ste-Ma- acceptée à $7000.00.

Noël Sansoucy, 13, Concor- plainte refusée.

Wild. Bernard, 23, Lafontai- acceptée à $7300.00.

Léo Flibotte, 25, Morin, inte refusée.

Hercule Beauregard, 15, Raymond, acceptée à $4500.00.

Norbert Brunelle, 28, Concorde, plainte refusée.

V. Kakos, 173, Cascades, acceptée à $21,500.00.

Arthur Messier, 52, Delabruère, acceptée à $3500.00.

Wilf. Larivière, 63, Delabrure, acceptée à $3500.00.

J.-B. St-Onge, 70, Bourassa, plainte refusée.

C. Amnotte, 12, Bourassa, plainte refusée.

Fédora Couture, 70, Lafontaine, acceptée à $3500.00.

Philias Brodeur, 23 Papineau acceptée à $7500.00.

Mme Peirre Angers, 41 William, acceptée à $3000.00.

J.-B. Gladu, 14, Ste-Anne, acceptée à $3000.00.

Supertest Peroleum, rue Héloise, acceptée à $9000.00.

Léonide Phaneuf, 41 Moreau, plainte refusée.

Alphonse Tarte, rue Lafontaine, plainte refusée.

Sur la proposition de l'échevin Chabot, appuyé par l'échevin Fontaine, il est unanimement résolu que le conseil ayant pris en considération toutes les plaintes écrites qu'il a reçues contre le rôle des évaluations foncières préparé et soumis par les estimateurs municipaux, et adjugé sur icelles tel que plus haut mentionné, déclare ce dit rôle homologué pour toutes fins que de droit.

Un rapport des Laboratoires Provinciaux concernant l'analyse du lait distribué en ville, en date du 30 juin dernier, est produit et mis aux archives.

Les rapports de l'analyse du lait vendu en ville, faite par les laboratoires provinciaux durant toute l'année 1940 sont également mis aux archives.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Gobeille, et il est résolu que le greffier soit autorisé à faire au rôle d'évaluation en vigueur, les corrections nécessitées par les mutations de propriétés constatées au bureau d'enregistrement, selon une liste déposée devant le conseil.

Le conseil ayant pris connaissance d'une résolution de la Chambre de Commerce du district de Saint-Hyacinthe, et d'une résolution de la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Hyacinthe, le priant de proclamer jours fériés les lendemains de Noël et du Jour de l'An, l'échevin Sylvestre propose, appuyé par l'échevin Chabot, et il est résolu que ce conseil proclame fêtes civiques les journées des 26 décembre et 2 janvier 1941.

Sur la proposition de l'échevin Bergeron, appuyé par l'échevin Fontaine, il est décidé de rembourser certaines taxes foncières aux contribuables qui se sont prévalus des dispositions du règlement No. 451, concernant les locaux non occupés, le tout selon une liste préparée et recommandée par le trésorier de la cité. Avec la permission du conseil, l'échevin Chabot s'abstient de voter sur cette motion.

Une requête des constables demandant une augmentation annuelle de salaire de $150.00 chacun est produite et laissée sur la table.

Une demande d'augmentation de salaire de la part de M. Edmour Tétreault est laissée sur la table.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Sylvestre, et il est résolu que la somme de $1,649.00 votée à la dernière séance pour solder le coût de la réfection de l'installation électrique du Marché-Centre soit temporairement tirée des réserves de la cité, à qui elle devra être remboursée à même le produit d'un prochain règlement d'emprûnt.

A la suite de recommandations du Directeur des Services, l'échevin Chabot donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement suivant:

Règlement amendant le règlement de la construction No 519, afin d'en rendre certaines de ses dispositions conformes à une nouvelle législation de la province.

Le conseil prend connaissance d'une ordonnance de la Commission des Accidents du Travail de Québec concernant un accident survenu à M. Abraham Lépine. L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Sylvestre et il est résolu que cette Commission soit priée de laisser savoir en vertu de quel principe elle a condamné la ville sans même l'avoir entendue, et sans lui permettre de contrôler chacun des rapports médicaux, ou les déclarations faites par M. Lépine, qui ont servi de base à la dite ordonnance.

Selon une requête du trésorier, l'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Fontaine, et le conseil décide que certains comptes de taxes figurant sur le rôle du département de l'aqueduc de 1940, y soient retranchés comme non dus, pour les raisons indiquées en regard de chacun des noms mentionnés sur une liste que le conseil a étudiée en comité.

Une requête pour l'installation d'une lampe d'éclairage, rue Raymond, est référée au président du comité de l'éclairage, M. l'échevin Gobeille, pour étude et rapport.

Une requête de M. Henri Pépin en rapport avec l'entretien des trottoirs est laissée sur la table.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Gobeille, et il est résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier et recommandée par le comité des Finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

St-Thomas d'Aquin

M. Roland Laplante du Cap-de-la-Madeleine ainsi que Mlle Madeleine Chagnon de St-Hyacinthe étaient de passage à St-Thomas chez M. et Mme Richard Laplante le 8 décembre.

—Mme Donat Darsigny est rendue à l'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe pour une opération. Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

NUIT DE NOËL

La cloche des beffrois sonne à toute volée
Sur le flanc des côteaux, au fond de la vallée,
Brûle joyeusement, dans l'âtre des aïeux,
La bûche de sapin. Les maisons s'illuminent.
Courbés sur leur bâton, les vieillards s'acheminent,
Evoquant tour à tour des souvenirs pieux.
On entend tout à coup de glorieux cantiques
La terre parle au ciel. Et sous les hauts portiques
Des temples merveilleux élevés par la foi,
Et sous le frêle arceau de la pauvre chapelle,
La foule émue accourt. Quel spectacle t'appelle,
Etrange multitude, d'où vient ton émoi?
C'est la nuit de Noël.... Nuit calme et parfumée,
Qui berce mollement la lande accoutumée
Au murmure des eaux, au vol des papillons
C'est la nuit de Noël.... Nuit glacée, éclatante,
Qui s'ouvre sur nos champs comme une immense tente,
Ou les ensevelit dans ses blancs tourbillons.
La foule accourt.... Des lieux où le soleil se lève
Et des lieux où le vent transperce comme un glaive;
Du midi plein d'arôme et du couchant obscur,
La foule accourt, joyeuse en ses habits de fête,
Sous les feux de l'étoile ou malgré la tempête,
Par les chemins de neige où les clos de blé mûr.
Elle vient saluer le plus grand des mystères,
Dans leurs chants inspirés, les prophètes austères
L'avaient promis. Et siècle après siècle s'en va
Et, prosterné devant l'humble Vierge Marie,
Tout le monde chrétien adore, chante et prie,
Dans l'amour et la foi, le Fils de Jéhova.

Pamphile LEMAY.

Nuit de Noël

Veiller tranquillement, silencieux, dans la maison muette; lire, penser: lire un peu d'Evangile après un bout de prose profane; penser aux jours enfuis, aux joies et aux peines passées, aux choses imprévues d'hier, et rêver à celles de demain; vous rappeler qu'une première fois, enfant, vous l'attendites dans l'émerveillement, cette messe de minuit; songer que, sans le savoir, vous l'attendrez pour la dernière fois, un autre jour, lointain ou proche, suivant la volonté mystérieuse et inconnue du Dieu qui vous mit sur la terre, et vous y reprendra, à son gré et à son heure, rêver à cette félicité espérée pour une éternité à ce bonheur garanti par ce saint sacrifice qui sera renouvelé bientôt devant vous sur l'autel; entendre à votre église sonner les cloches joyeuses; vous vêtir, vous en aller; emmitouflé, marcher dans la neige durcie, suivre les chemins blancs où les voitures ont tracé des "lisses" brillantes; grelotter au vent qui souffle des rafales; regarder autour de vous, des arbres, des maisons aux fenêtres luminieuses, et d'autres gens comme vous aller vers le saint Lieu; voir enfin se dresser la masse haute et noire, percée de clartés, de votre église en fête; admirer au-dessus d'elle la profusion d'étoiles; étoiles aussi innombrables que les bergers qui s'assemblent dans tout le monde; en ce soir! entrer, être pénétré de chaleur et de joie, être pénétré de lumière, entendre tinter solennels et plus lents que de coutume, vous semble-t-il, les douze coups à l'horloge paroissiale; écouter le "Minuit chrétiens", qu'on entonne; écouter et frissonner à cette voix d'une émotion toujours nouvelle, sentir battre plus fort votre coeur touché; palper pour ainsi dire votre foi comme si Dieu présent passait près de vous; prier ensuite, prier avec une ardeur mystique, communier; éprouver une joie grave, exceptionnelle; prier encore; après les trois messes, vous en aller, meilleur; mais, l'âme chargée d'un regret devant la grande chose passée, la sainte nuit fini; c'est Noël! Elles se succèdent rapidement dans vos vies, les nuits de Noël. Combien de fois déjà l'avez-vous entendu, solennel et pieux, le "Minuit chrétiens"? Ce chiffre de vos ans vous étonne. Est-ce vrai que déjà tant de vos jours ont fui? Comment, grand Dieu, sera-t-il, le premier Noël vécu dans le royaume du ciel que vous avez promis aux âmes de bonne volonté?

Michelle Le Normand

L'Ange-Gardien

Lundi eurent lieu les funérailles de M. Nazaire Courtemanche. Les porteurs étaient MM. Uldège Gaucher, Paul Rinfret, Arthur Gemme, Gédéas Dion, Raoul Brodeur et Josaphat Benoît.

—Mlle Marie-Louise Brodeur de passage à St-Alphonse.

—M. Norbert Choquette est de retour d'un voyage à Miami, Floride.

—M. et Mme Henri Bienvenu, de Montréal, chez MM. Joseph Barsalou et Renald Bienvenu, en fin de semaine.

—Mlles Léda Courtemanche, Berthe Alix, Alda Ménard et Rosée Vadnais, sont de retour de Saint-Hyacinthe.

—Mlle Marie-Ange Gallpeault de passage à Saint-Hyacinthe.

—Mlle Juliette Champigny, de Granby, chez sa tante Mlle Marie-Louise Brodeur.

—Mlle Denise Barsalou de passage à Montréal.

—:-o-:—

LISEZ
LE COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

Ste-Madeleine

—M. et Mme Léopold Beauchemin et leurs deux enfants Jean-Paul et Thérèse de St-Basile le Grand, chez M. et Mme Zéphir Pigeon et M. et Mme Gérard Pigeon.

—Mlles Alphonsine Gervais et Emma Beauregard ont visité Mme Joseph Lusignan.

—Mlle Alice Beauchemin de passage à Montréal.

—MM. Osias Hébert et Elzéar Jodoin se sont rendus à la réunion du Conseil de Comté qui s'était tenue mercredi dernier.

—M. et Mme Herménégilde Delage de Saint-Henri, chez M. et Mme Wilfrid Lussier.

—M. l'abbé Ferdinand Jodoin, curé d'Upton chez sa mère Mme Damase Jodoin.

—M. et Mme Louis Letellier de passage à Montréal.

Une illusion de Noël

On était à la veille de Noël. Tous au village avaient la joie au coeur. A l'extrémité du village vivait une vieille aïeule dont le fils était mort à la guerre; la mère avait suivi de très près son époux dans le tombeau laissant à la grand'mère le soin de quatre petits. Ce soir, rien dans la cheminée pour réchauffer leurs membres engourdis par le froid. Les asbots des petits, pensait la grand'mère ne seront pas remplis et pourtant, ces pauvres enfants, qu'ont-ils fait de mal? Absolument rien. L'expérience de la vie est triste pour eux.

Dans le lointain, on entend carillonner les clochers de l'église paroissiale appelant lts fidèles à la cérémonie de la commémoration de la naissance du Sauveur. L'église est brillamment illuminée. Les fidèles se pressent en foule vers le temple sacré. Bientôt la nef est remplie, lorsque les cloches se taisent. La cérémonie commence dans toute sa majesté.

Dans la vieille chaumière, la grand'mère veut mettre les enfants au lit car il fait très froid et la cheminée est sans feu et les petits ont les membres bleuis.

Minuit! c'est l'heure solennelle! C'est l'heure où l'tnfant divin est né dans une étable, après qu'on lui eut refusé l'hospitalité dans toutes les hôtelleries de la ville. Lui, non plus, n'a pas de feu pour réchauffer ses membres transis.

O mystère de Noël! Dans l'âtre, on voit deux tisons ardents dont la chaleur factice semble rajeunir la grand'mère et réchauffer les petits. Heureux et confiants, les enfants s'endorment et font des rêves éblouissants.

La cloche de l'église sonne pour la messe de l'aurore. Grand'mère aperçoit alors le chat noir s'étirant paresseusement dans l'âtre.

Elle avait pris les yeux du minet pour deux charbons ardents.

Morale: La richesse du pauvre c'est l'illusion.

ST-DAMASE

Mme Joseph Hébert, qui était à l'Hôpital Saint-Charles, de Saint-Hyacinthe est revenue chez elle en bonne voie de guérison.

—Mme Albéric Brodeur est à l'Hôpital Saint-Charles pour subir une opération.

—Une vingtaine d'hommes mariés sont allés suivre une retraite chez les Pères Dominicains à St-Hyacinthe.

—On nous informe que la route St-Hyacinthe-Rougemont en passant par St-Damase sera ouverte pour les autos cet hiver.

Roxton Falls

A Roxton Falls, sous la direction de MM. Coderre et Girardot, ont eu lieu les funérailles de Mme Moïse Valois, (Yvonne St-Martin), décédée dans la paroisse à l'âge de 39 ans. Outre son mari, la défunte laisse quatre enfants.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Euclide Théberge, curé de la paroisse qui chanta aussi le service.

Conduisaient le deuil: MM. Azarie St-Martin et Willie Collisson. Les porteurs étaient MM. Omer St-Martin, Rémi St-Martin, M. Valois, Joaphat Cusson, Wilfrid Dutilly et Armand L'Heureux.

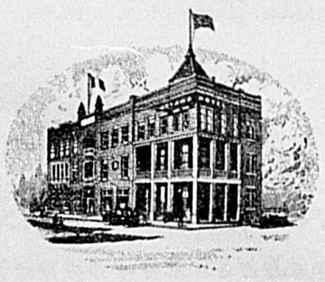
—M. l'abbé Gérard Beauregard, vicaire à Iberville, de passage chez sa mère, Mme Léon Beauregard.

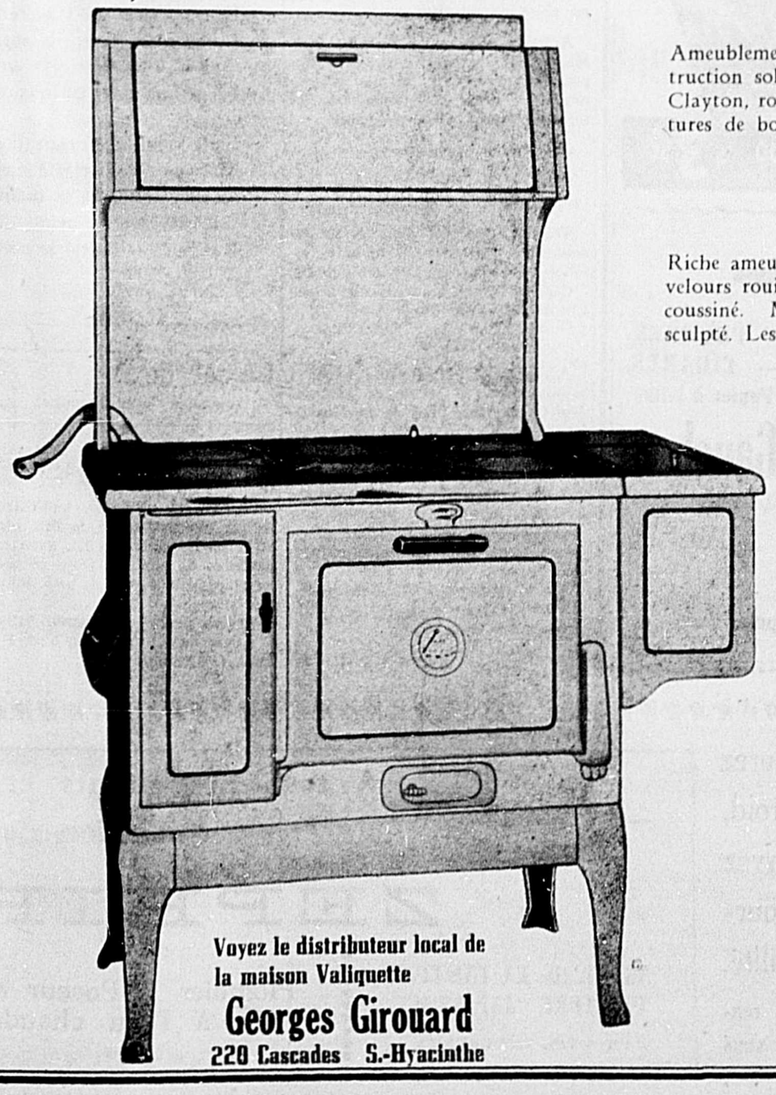
—Mme R. Fauteux et sa fillette Micheline en visite chez le Dr C. Fauteux.

—Mlle Léonie Beauregard, institutrice à l'école No 2 a obtenu une prime de $20. pour succès dans l'enseignement.

AU ROYAUME DES ENFANTS
remercie sa nombreuse clientèle de son bienveillant patronage,
et souhaite à tous un
Joyeux Noël
et une
Heureuse Année
Mme L.-A. PERREAULT — Saint-Hyacinthe
206, RUE CASCADES — TÉL. 746

La Maison Adolphe
tient à remercier ses nombreux clients de leur encouragement passé,
et leur offre à l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année
ses meilleurs voeux de bonheur
LA MAISON ADOLPHE
211, RUE CASCADES — TÉL. 4005J — ST-HYACINTHE

HOTEL OTTAWA — PROTECTION SERVICE SATISFACTION — J.D. CÉRÉ PROP. — ST-HYACINTHE
BIENVENUE
à tous nos
CLIENTS ET AMIS
Nous souhaitons
à toute la population de
S.-Hyacinthe et des environs
un
JOYEUX NOËL
et une
HEUREUSE ANNÉE
1941

LA MEILLEURE TABLE EN VILLE
HÔTEL OTTAWA
TÉL. 253
• AU CENTRE DE LA VILLE •

N.G. Valiquette LIMITÉE
SPÉCIAUX POUR NOËL
Joli ameublement de chambre de 4 meubles finis noyer, rehaussés de panneaux en bois contrastant. Coiffeuse à triple glace. Spécial $75
Magnifique ameublement en noyer véritable et en coeur de noyer. Style Cascade très moderne. Large coiffeuse. Les 4 meubles à prix d'aubaine $129

Ameublement de Chesterfield très pratique. Construction solide. Couverture de reps Clayton, rouge, mitigé de rouille. Montures de bois sculpté $79
Riche ameublement de Chesterfield recouvert de velours rouille de Douvres. Dossier coussiné. Montures en simili-noyer sculpté. Les trois meubles $99
Récent modèle
Poêle peu encombrant et cependant très pratique donnant entière satisfaction. Heureuse combinaison d'émail et de nickel. Tablier d'acier poli 37⅝" x 21¼". Dimensions du fourneau 15" x 15" x 11". Réservoir d'une capacité de 4½ gallons.
Description du foyer
Foyer à bois 19" de long., 9¼" de prof. et 7 de larg. Ce poêle peut aussi être fourni avec foyer à bois et charbon combiné, 14" x 9¼" x 7".
Voyez le distributeur local de la maison Valiquette
Georges Girouard
220 Cascades S.-Hyacinthe

UN VILAIN BONHOMME

La scène se passe hier soir, 87 rue de Tocqueville.

Je suis tout à la préparation des comptoirs pour la fameuse vente de charité.

Une demi-douzaine de dames m'assiègent: il me faut absolument deux mètres de plus de comptoir!

Vous ne pourriez pas dire à madame N... d'abriter ses fromages un peu plus loin? C'est à tomber!

Il arrive un gros bouddha tout doré, de Bénarès... A quel comptoir le mettre?

On apporte un chevreuil... Faut-il le découper? ou le réserver pour les enchères?

On demande au téléphone si votre numéro de chèque postal est bien 207-89?

C'est un Monsieur de province qui apporte dix-huit lapins... Assez pressé...

A ce moment entre dans la salle un vieux bonhomme, joufflu, velu, barbu, ventru, couvert de farine, portant une hotte pleine de ces jouets mécaniques: trains électriques... auto-pompe... diamino... visa-sport, etc, qui font travailler les petits cerveaux et coûtent très cher...

Au-dessus de la hotte émerge un ours.

Je sus le Père Noël! entonne le bonhomme d'une voix graillonneuse.

Il vient, paraît-il, de la part d'un grand magasin, me faire des offres pour la vente de charité.

Or j'ai des dames vendeuses très dévouées et charmantes, et pas du tout besoin de cet oiseau-là.

Aussi, je l'ai assez fraîchement reçu.

* * *

Que voulez-vous! Je n'aime pas le père Noël.

C'est un nom qui d'abord ne signifie rien.

Pressez-le... C'est une baudruche.

Et puis il y a longtemps que je le vois venir, cet intrus, avec son air papelard et ses gros sabots.

Il a commencé humblement, comme une boutade bon enfant.

Les plaisanteries les plus courtes étant les meilleures, celle-ci devait normalement passer comme passe une fantaisie.

Pas du tout!

Le bonhomme est resté... Il s'est faufilé, si j'ose m'exprimer ainsi, entre nos petits et l'Enfant Jésus.

Et comme pas mal de gens trouvaient cela très drôle, ses managers ont dit: "Tiens!... tiens!... Plus la peine de se gêner!..."

Alors le père Noël y est allé... Il a élargi sa place... Il a trouvé des complicités dans le respect humain du monde, et, très rapidement, il s'est imposé.

Imposé... Vous lisez bien?

Maintenant on le trouve partout.

On le voit dans les splendides catalogues.

Il trône au milieu des vitrines du boulevard.

Les enfants l'acclament quand il apparaît dans les fêtes dont il est le centre et le héros. Dans tel grand magasin, c'est un camelot, déguisé en père Noël qui ouvre la porte de l'ascenseur, conduisant les familles au rayon des jouets.

Et, ce soir, le même camelot a eu le toupet de se présenter ainsi chez moi.

Je lui ai fait verser un verre de vin chaud et donner un paquet de tabac.

Puis je l'ai mis à la porte comme un escroc.

Car au fond, il est cela... un escroc.

Oh! pas lui, le pauvre bougre.

Même pas le chef de rayon, homme pratique, qui cherche à placer sa marchandise.

Mais ceux qui, dans l'ombre, ont leur idée, et manoeuvrent le père Noël en conséquence.

Et leur idée c'est de subtiliser peu à peu, doucement — donc sans réaction — ce qui nous reste de christianisme, et de laïciser même cette touchante fête de Noël.

Et cela, à la papa, avec un sourire de débonnaire.

Faudrait-il avoir un sale caractère pour partir en guerre contre ce brave Père Noël!

Oui... Mais ce père Noël met sa botte et son gros ventre entre nos petits et l'Enfant Jésus.

Et les empêchant de voir le Sauveur du monde... Celui auquel ils doivent tout... La vie, l'amour et l'affection dont ils sont encore entourés.

* * *

Car c'est cela la vérité vraie.

Avant le Christ, les quatre cinquièmes des enfants naissaient dans l'esclavage.

Paucis vivit humanum genus...

Le genre humain ne vit que pour quelques-uns... constate amèrement le poète latin.

C'est le Christ qui apporte la délivrance: Laissez venir à moi les petits enfants...

Partout, où il passe, les enfants sont désirés, aimés, chéris...

Origène s'agenouille devant le berceau de son enfant endormi, et il prie l'Esprit Saint vivant en cette petite poitrine.

L'Enfant Jésus ne descend pas dans la cheminée, comme on le raconte adorablement à nos petits chérs, auxquels il faut donner la nourriture de leur âge.

C'est entendu!

Mais, tout de même, c'est lui qui leur envoie les jouets.

Ils n'en auraient aucun, le vingt-cinq décembre, si le Sauveur ne s'était pas fait, pour leur amour, petit enfant comme eux.

Et partout, où le Christ n'est pas, ou n'est plus, l'enfant devient le gêneur, l'accident, la catastrophe.

Dans les pays idolâtres, on le jette sur le tas d'ordures, comme un chiot ou un chat crevé.

A Paris, c'est plus discret, plus scientfique, et plus radical. Le pauvre petit n'a même pas le temps de venir au monde. On extermine jusqu'à son soupçon.

Car l'histoire continue.

Celui qu'Herode n'a pu tuer reste l'obsession de ses pareils.

Toujours en état d'alerte, ils essaient, en faisant le vide et le silence, de réussir où l'épée a échoué.

Que la France meure, pourvu que Lui meure avec elle!

* * *

Aussi, nous chrétiens, gardons jalousement le culte de l'Enfant Jésus, le seul roi de la fête de Noël.

Elevons nos enfants dans son amour.

Achetons-leur une crèche, devant laquelle, le soir, ils prieront leur naïve prière, comme l'ont priée, avant eux, tous les petits enfants de France.

Et, si le père Noël se présente... Faites comme moi...

Mettez-le à la porte!

Pierre L'ERMITE

CONTE DE NOËL

En ce temps-là, Jacques-Cartier — c'est très lointain! —
Ayant, pour deux saisons, ancré son brigantin
A Sainte-Croix, juste en aval de la bourgade,
Et muré d'un solide enclos en palissade

Le camp où ses marins, pour la première fois,
Affrontaient un hiver canadien de six mois,
Regardait le scorbut, chaque jour, en ce havre,
Lui prendre un matelot pour en faire un cadavre
Et songeait, en voyant mourir tous ses amis,
Que les Blancs n'étaient pas nés pour un tel pays.

On avait érigé des cabanes d'écorce
Où ces gars, au passé de bravoure et de force,
Le soir, sentaient la peur leur mordre esprit et chair.

Le jour, on arrachait du sol et de la mer
De quoi ne pas mourir de faim et d'épouvante;
On traînait des sapins dans la neige mouvante
Pour les brûler entiers.

Et chaque matelot
Venait, devant ce feu, parler de Saint-Malo.
Les hommes, quand du nord soufflait l'âpre tourmente,
Se demandaient, le corps transi, l'âme démente,
S'ils n'iraient pas bientôt goûter des jours meilleurs,
Sous la neige couvrant déjà seize des leurs.
Pourtant, les jours suivaient leur course monotone,
Et chaque nuit, montait, depuis le prime automne,
L'aurore boréale aux voussures du ciel.

Et pour ces gueux, décembre avançait sans Noël.

Sans Noël! C'était fort pour une âme chrétenne!
Guillaume le Breton, certes, et dom Etienne
Célébraient le saint sacrifice, en ce beau jour
Où la terre reçut enfin le Dieu d'amour;
Mais nul Enfant-Jésus, en ce pays revêche,
Ne viendrait rappeler, par sa naïve crèche,
Qu'un Dieu même avant eux avait souffert du froid.

Bref, un Noël manqué pour des êtres de foi.

Alors, un vieux marin d'authentique lignage
Qu'un rhumatisme aigü retenait en chômage,
Entreprit de sculpter un Jésus pour Noël,
Estimant qu'il n'était rien qui pût être tel
Pour assurer la paix éternelle à son âme,
Que de mettre en des coeurs humains un peu de flamme.

Donc, par un matin clair et sec, il partit seul
Et fut chercher au bois un billot de tilleul,
Puis, l'ayant ébauché, de faux-frais, à la hache,
Se mit résolument à la mystique tâche
De donner une forme humaine à ce bloc-là.

Son seul outil était un poignard, dont l'éclat
S'était terni entre ses dents, aux abordges,
Et sa main, entraînée à tendre les cordages,
N'avait pas, quelque ardeur à son ouvrage mît-il,
L'adresse qu'il fallait à ce travail subtil.

Enfin, après dix jours d'ouvrage opiniâtre,
Le vieillard qui sculptait tard, un soir, devant l'âtre
Trouva que son Jésus n'avait vraiment pas d'air.
Et sur ce, ferma l'oeil en disant son Pater.
C'était la veille de Noël.

La sainte Vierge,
Radieuse, et tenant entre ses doigts un cierge,
Apparut tout à coup au marin endormi
Et lui dit:

"Vous avez foi grande, mon ami,
Votre coeur, quand il veut plaire à ceux-là qu'il aime,
Ne perd pas un instant à douter de lui-même;
Vous recevrez un don égal à votre foi,
Dormez, reposez-vous, et demain, croyez-moi,
L'image de mon Fils aura la forme pure
Que ce soir votre rêve en vain tente d'inclure
En ce bois que vos bras ont quéri sous le vent".

Et le vieillard dormit jusqu'au soleil levant.
Mais lorsque la clarté surgit derrière l'Ile,
Le naïf artisan à la main malhabile
Vit que la glace avait, dans la nuit, près du feu,
Rendu tout potelé le corps de l'Enfant-Dieu.

Alfred DESROCHERS

Le sac de ...

(suite de la 9e page)

—Que j'ai faim, ma marraine! Moi aussi je voudrais de la bouille.

La femme, surprise, va voir au sac, trouve sa filleule, la fait sortir, et la cache sous son lit, avec trois assiettes de bouillie. Dans le sac, à sa place, elle met trois gros matous enragés.

Robert arrive. La femme lui dit:

—Monsieur, il vous est arrivé une rude malchance.

Mais Robert ne veut pas entendre raison. IL prend son sac et se remet en route. Marche, marche, après avoir marché longtemps, il dit:

"Qu'est-ce que ma petite fille a à tant grouiller, donc?"

Ouvre le sac, regarde dans le sac. Les trois gros matous lui sautent à la tête, au cou, à la poitrine.

C'en est fini de Robert. Ils l'ont fait mourir.

Lorsque j'ai passé là, l'autre jour, j'ai trouvé le sac vide, le long du chemin. Je n'ai pas même pris la peine de le ramasser.

Nos légendes de Noël

Il y a quelques années, on a publié une plaquette luxueuse, formée de nos légendes, chacune d'elles accompagnée d'une expressive illustration. Mais on est loin d'avoir épuisé le sujet. Les phénomènes dont on était témoih dans le bon vieux temps peuvent fournir la matière d'un ouvrage beaucoup plus volumineux que le petit livre que nous signalons ci-dessus. A preuve, et rien que sur une de nos fêtes religieuses et populaires, la Noël, je glane dans l'oeuvre de deux de nos écrivains du terroir une série de croyances dont un barde, un peintre, un musicien pourrait, ce me semble, s'inspirer avec bonheur.

Les trois premières traditions sont détachées de l'étude captivante que Pamphile Lemay consacra naguère à nos Fêtes et Corvées. Ces propos légendaires, le doux poète les avait entendus à Lotbinière, dans sa famille et durant son enfance, c'est-à-dire entre 1837 et 1850. Lisez bien:

La Messe de Noël des trépassés

Il paraît que dans la nuit de Noël, il se produisait un prodige qui rappelle celui du jour des morts (2 novembre).

Donc, dans cette nuit de la grande fête du catholicisme, "les trépassés se lèvent, sortent de leurs sépulcres et viennent s'agenouiller autour de la croix du cimetière. Alors s'avance un prêtre en surplis blanc et étole dorée; c'est le dernier curé décédé de la paroisse. Il récite à haute voix les prières de la Nativité, et tous les morts répondent avec dévotion. Ensuite, tous ces spectres se relèvent, regardent le village où ils sont morts et rentrent en silence dans leurs cercueils".

N'est-ce pas que cette scène est impressionnante et poétique?

Révélation des trésors

"Une croyance qui a dû causer bien des insomnies aux avares, c'est celle qui nous apprend que, dans cette même nuit de Noël, les sables des grèves, les rocs des collines et les profondeurs des vallées s'entr'ouvrent pour faire reluire à la clarté des étoiles ou de la lune les trésors cachés dans leurs gouffres."

Qui n'a entendu parler que dans tel coin du pays, il y avait des marmites, des boîtes ou des coffres de fer remplis d'or, de pierres précieuses, de vaisselle d'argent?

Il n'y a donc qu'à se trouver au bon endroit, entre le 24 et le 25 décembre, pour apercevoir toutes ces richesses.

Les Animaux parlent

"Dans cette nuit, les animaux sont doués du don magnifique qui permet de déguiser sa pensée... ils parlent. Oui! boeufs et génisses, chevaux et brebis se font des confidences étranges qui surprendraient bien leurs maîtres. Ils se disent, d'une voix dolente, comme le foin est sec et l'avoine rare; ils se rappellent leurs ébats dans la prairie et secouent tristement la chaîne du licou qui les captive. Ils pensent... Mais je n'en finirais plus si je disais tout ce que pensent de nous les animaux".

Cette légende nous vient du pays de nos ancêtres où on la répète encore, et deux grands poètes en ont tiré chacun la matière d'un poème différemment ravissant. L'un de Louis Mercier, a pour titre, "Le Noël des boeufs", légende forézienne (région proche de Lyon) et il a paru dans le numéro de décembre 1919 "Lectures pour tous". L'autre s'intitule "Jean et Martin" et a pour auteur Jean Rameau. Cette fois la scène est en Gascogne et c'est dans la nuit de la Saint-Martin que le miracle annuel s'accomplit.

Les deux légendes s'éloignent de la nôtre en ce que, là-bas, ce sont les boeufs seulement qui obtiennent la parole. Au Canada, la liberté est plus grande, il n'y a pas de restriction.

L'adoration de nos frères inférieurs

Cette dernière croyance se rattache en quelque sorte à une autre que nous avons notée plusieurs fois, depuis trente ans, dans la région de Montréal, comme dans la région des Trois-Rivières et qui veut qu'au coup de minuit, le 25 décembre tous les animaux se mettent à genoux dans les étables et adorent le "Divin Enfant".

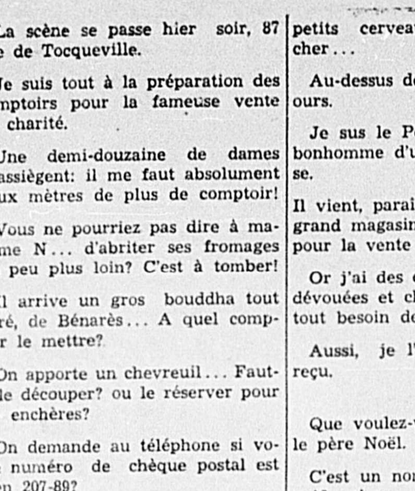
La date de Noël

Pour compléter ce bouquet de croyances plus merveilleuses les unes que les autres, ajoutons une tradition que rapporte le savoureux Aubert de Gaspé dans ses "Anciens Canadiens" et qui concerne à la fois les feux follets et la Noël.

Pour se soustraire aux espièglerries des feux follets les plus mal intentionnés, les anciens avaient deux moyens, entre autres celui qui consistait à demander au malin qui interceptait votre route à quelle date était la fête de Noël? Le feu follet toujours peu au fait de notre calendrier, ne savait que répondre et s'empressait de faire la même question à son interlocuteur. Malheur à celui-ci s'il hésitait à répondre catégoriquement. Il passait un mauvais quart-d'heure aux mains du génie malfaisant. Afin de ne pas se trouver en pareil embarras, les enfants d'autrefois avaient le soin de s'informer, aussitôt qu'ils commençaient à balbutier, du quantième de Noël, crainte de faire la rencontre du feu follet. Ceux qui avaient la mémoire ingrate faisaient la même question vingt fois par jour.

Quantité de croyances vénérées sombrent annuellement dans l'oubli. Il importe donc que les amateurs se hâtent de noter les choses qui s'évanouissent. Qui sait si dans ce qui disparaît ne se trouve pas quelque thème susceptible d'interprétation artistique?

E. Z. MASSICOTTE



Joyeux Noël
à tous nos clients et amis
Commandez ici vos fleurs pour NOËL elles seront livrées fraîches quand vous voudrez.



Petit necessaire de toilette pour homme, idéal pour voyage. Prix variés de $1.00 à $5.00

UNE GROSSE BOÎTE DE bonbons ou chocolats Laura Secord
TOUJOURS FRAIS
1 livre - .60
2 livres - 1.00
4 livres - 2.00



Rasoirs électriques de toutes marques pour tous les goûts. Prix variés de 2..25 - 19.20

Cadeau de Noël Louis Philippe



assortiments très attrayants
EAU DE COLOGNE
POUDRE FACIALE
CRAYON À LÈVRES - ROUGE
Introduisant la nouvelle teinte populaire "Rouge Patriote"

$1.00 $2.00 $2.50 $3.00 $3.50

Nous avons aussi 1000 autres sujets de cadeaux qui vous intéresseront, venez-les voir:
PARFUMS — POUDRES
COMPACTS — CIGARES
CIGARETTES - Papier à lettre

La Pharmacie L. P. Gaucher
ORDONNANCES EXÉCUTÉES AVEC SOIN
223, rue Cascades — Tél. 86
SAINT-HYACINTHE

• Nous sommes affiliés aux encans populaires •

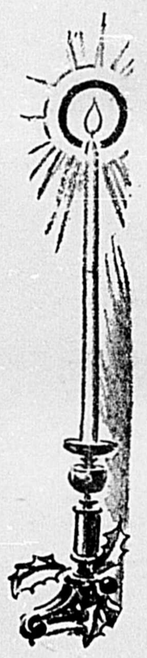
À tous nos clients et amis, et à tous ceux qui nous ont accordé leur patronage, nous souhaitons un JOYEUX NOËL
Mme J. LAFLAMME
manufacturière de fourrures
47, rue St-François St-Hyacinthe



À l'occasion de Noël et du 1er de l'An, nous offrons à tous, avec nos remerciements, nos meilleurs voeux de santé, bonheur, prospérité!
Magasin Émile Laroche
247, rue Cascades
Tél. 919 Saint-Hyacinthe

NOTRE GRAND TIRAGE SE TERMINERA LE 31 DÉCEMBRE

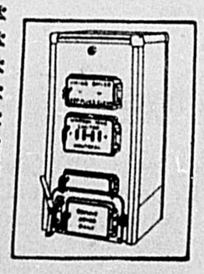
Trois magnifiques cadeaux à gagner



1e Prix
Coffre en cèdre "Lane"
Valeur de $40.00
•
2e Prix
Bibliothèque-secrétaire
Valeur de $25.00
•
3e Prix
Ensemble de Bridge, 1 TABLE ET 4 CHAISES
Valeur de $15.00
•
Chaque achat de $1.00 vous donne droit au tirage d'un de ces magnifiques cadeaux. Profitez de cette occasion pour choisir chez nous vos cadeaux de Noël.

J. JETTÉ
MARCHAND DE MEUBLES
TÉL. 214
PLACE DU MARCHÉ — ST-HYACINTHE

• VOYEZ NOS VITRINES •



Jamais vous n'aurez à souffrir du froid, si vous vous servez d'une de nos fournaise de qualité.
Demandez-nous les renseignements que vous désirez . . . . . .



A tous nos clients et amis, nous offrons nos souhaits sincères à l'occasion de Noël et de la toute prochaine année
ZEPHIRIN ROY
AGENT DE LA FAMEUSE PEINTURE "JAP-A-LAC" (TOUTES COULEURS)
Plombier - Poseur d'appareils de chauffage à l'eau chaude et à la vapeur
18, rue STE-ANNE
TÉL. 831
ST-HYACINTHE

À toute heure du jour, nos hommes sont à votre service pour vos cas de PLOMBERIE

